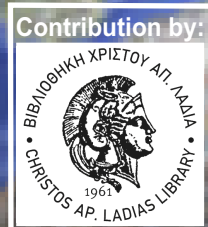
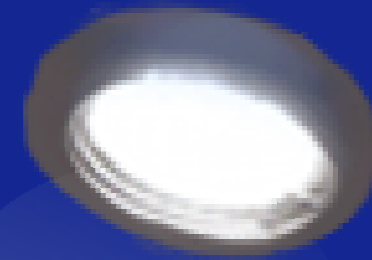


# Géographies, Géopolitiques et Géostratégies Régionales



Géographies, Géopolitiques et Géostratégies Régionales

Décembre 2015 Volume III Numéro 1

# Géographies, Géopolitiques et Géostratégies Régionales

LE JOURNAL DE L'

Association Hellénique des Scientifiques Régionaux

Décembre 2015

Volume III  
Numéro 1



ANNÉE DE FONDATION 2012

Edition Française

ISSN: 2241-6927 Print

ISSN: 2241-6935 On line



## Editorial Board 2015

**The Board of the  
HELLENIC ASSOCIATION OF REGIONAL  
SCIENTISTS H.A.R.S. - 2015**

[H.A.R.S. is a Think Tank of groups of people with multidisciplinary work in the fields of Regional Science, which occurs with the selfless contribution of participants who offer their work to the global scientific community]

**President and Chair,  
Journals Management Committee  
(RSI – KIIE – ICR – ZRW – GGGR)**

Professor Christos Ap. Ladias  
Editor-in-Chief

**Legal Committee**

Georgios-Stavros Kourtis, President of the Bod of the Panteion University, Honorary President of the Court of Audit, Professor Sophia Adam, Assistant Professor Panagiotis Kribas, Dr Leandros Lefakis, Dr Angelika Kallia, Dr Evaggelos Mallios, Fotios Makris, Elias Giatsios, Ioannis Kourtis, Sophia Kouti

**Advisors**

Professor Georgios Korres, Associate Professor Stephanos Karagiannis, Dr Apostolos Parpairis, Dr Nikolaos Chasanagas, Nikolaos Zacharias, Dr Sotirios Milionis, Esaias Papaioannou, Dimitrios Kouzas,  
Dr Athina Bayba-Wallace, Myrto Apostolou, Antigoni Prapa, Olga Mporonilo, Sophia Aftousmi

**Chief Executive**

Vilelmini Psarrianiou

**Conference Co-ordinator**

Dr Stylianos Alexiadis

**International Relations Coordinators**

Dr Dr Aikaterini Kokkinou, Antonia Obaidou

**Students Observer**

Eleonora Stavrakaki, Irene Nomikou, Christina Triantafyllou

**Website Administrators**

Dimitrios Kouzas, Vilelmini Psarrianiou,  
Apostolos Ladias

**Secretariat**

Dr Chrisa Balomenou, Dr Panagiota Karametou, Chrisoula Kouza, Victor Atoun, Iosif Atoun, Maria Rigaki, Konstantina Mantzavinou, Konstantina Georgiou, Nikolaos Alampanos, Elektra Katsiantoni, Dora Kyriazopoulou, Anna Maria Giallousi De Boorder, Eleni Koursari, Eleni Hinopoulou, Aggeliki Koursari, Elena Stournara, Dimitrios Ladias, Maria Oikonomou, Socratis Chitas, Maria Karagianni, Nikolaos Motsios, Apostolos Tsapalas, Victoria Frizi, Leonardos Tsaousis, Apostolos Ladias, Vasiliki Petrou, Nikoleta Yiesil, Kyriakos Katsaros, Filippou Rountzos, Katerina Kotsiopoulou, Nilos Kotsiopoulos, Dimitra Tsetsoni, Maria Kousantaki, Chaim Kapetas, Aggela Trikali, Eleni Zioga, Sophia Trikali, Triantafillos Stathouloupoulos, Irini Nomikou, Despina Faridi, Anastasia Pnevmatikou, Maria Rammou, Athanasia Kanari, Jetmira Amalia Jancaj, Loukia Delivelioti, Daniela Gaga, Maria Avgenaki, Evanthia Michalaki, Christina Triantafyllou, Sofia Aftousmi, Foteini Strati, Sofia Kouti, Olga Boronilo, Androniki Pseftoudi, Antigoni Prapa, Anastasia Christopoulou

**Regional Science Inquiry**

**Hon. Managing Editor**

EMERITUS PROFESSOR PETER NIJKAMP  
Free University Faculty of Economics and Business  
Administration, Department of Spatial Economics  
Amsterdam, the Netherlands

**Hon. Managing Editor**

EMERITUS PROFESSOR NIKOLAOS KONSOLAS  
Department of Economic and Regional Development  
School of Sciences of Economy and Public  
Administration, Panteion University of Social and  
Political Sciences, Athens, Greece

**Managing Editor**

RECTOR-PROFESSOR GRIGORIOS TSALTAS  
Department of European International and Area Studies,  
School of Culture and International Communication  
Studies, Panteion University of Social and Political  
Sciences, Athens, Greece

**Editors**

RECTOR-PROFESSOR PARIS TSARTAS  
Department of Business Administration  
University of the Aegean, Mitilene, Greece

RECTOR-PROFESSOR NIKOLAOS GEORGOPOULOS  
Department of Business Administration  
University of Piraeus, Piraeus, Greece

PROFESSOR KIRAN PRASAD  
Professor and Head, Dept. of Communication  
and Journalism, Sri Padmavati Mahila University,  
Tirupati – 517 502., A.P., India

PROFESSOR EMMANUEL MARMARAS  
Department of Architecture  
Technical University of Crete, Chania, Greece

PROFESSOR IOANNIS MAZIS  
Department of Turkish and Modern Asian Studies  
National and Kapodistrian  
University of Athens, Athens, Greece

PROFESSOR JOSE ANTONIO PORFIRIO  
Departamento de Ciencias Sociais de Gestao  
Universidade Aberta, Lisboa, Portugal

PROFESSOR PAOLO MALANIMA  
Department of Economic History and Economics  
Magna Graecia University in Catanzaro, Catanzaro, Italy

PROFESSOR RADOVAN STOJANOVIC  
Faculty of Electrical Engineering  
University of Montenegro, Podgorica, Montenegro

PROFESSOR RUDIGER HAMM  
Department of Business Administration  
and Economics Niederrhein, University of Applied  
Sciences, Krefeld, Germany

PROFESSOR GEORGE KARRAS  
Department of Economics  
University of Illinois, Chicago, USA

ASSOCIATE PROFESSOR DANIEL FELSENSTEIN  
Department of Geography,  
Hebrew University of Jerusalem, Jerusalem, Israel

PROFESSOR GEORGE KORRES  
Department of Geography  
University of the Aegean, Mitilene, Greece

PROFESSOR MINAS AGGELIDIS  
Department of Architecture, National Technical  
University of Athens, Athens, Greece

PROFESSOR JOSE VARGAS HERNANDEZ  
Departament de Mercadotecnia y Negocios  
Internacionales, Universidad de Guadalajara,  
Guadalajara, Jalisco, Mexico

PROFESSOR PANAGIOTIS LIARGOVAS  
Department of Economics  
University of Peloponnese, Tripolis, Greece

PROFESSOR THEODORE PELAGIDIS  
Department of Maritime Studies  
University of Piraeus, Piraeus, Greece

PROFESSOR EFSTATHIOS TSACHALIDIS  
Department of Forestry and Environmental Management  
Democritus University of Thrace, Komotini, Greece

PROFESSOR MOH'D AHMAD AL-NIMR  
Mechanical Engineering Department  
Jordan University of Science and Technology,  
Irbid – Jordan

Dr CHARALAMBOUS LOUCA  
Head of Business Department, Director of Research  
Department, Editor of The Cyprus Journal of Sciences,  
American College, Nicosia, Cyprus

PROFESSOR NAPOLEON MARAVEGIAS  
Department of Political Science and Public  
Administration National and Kapodistrian  
University of Athens, Athens, Greece

PROFESSOR PANTELIS SKAYANNIS  
Department of Planning and Regional Development  
University of Thessaly, Volos, Greece

ASSOCIATE PROFESSOR MARIA MICHALIDIS  
Department Management and MIS,  
School of Business, University of Nicosia  
Nicosia, Cyprus

PROFESSOR GEORGE CHIOTIS  
Department of Economic Sciences Athens University  
of Economics and Business, Athens, Greece

EMERITUS PROFESSOR DIMITRIOS DIONISIOU  
Department of Senior Mathematics  
Hellenic Air Force Academy, Dekelia, Greece

PROFESSOR ELIAS CARAYANNIS  
Department Information Systems & Technology  
Management, School of Business, The George  
Washington University, Washington, USA

PROFESSOR YUZARU MIYATA  
Department of Architecture and Civil Engineering  
Toyohashi University of Technology, Toyohashi, Japan

PROFESSOR DANIELA L. CONSTANTIN  
Director of the Research Centre for Macroeconomic  
and Regional Forecasting (PROMAR), Bucharest  
University of Economic Studies, Bucharest, Romania

PROFESSOR NIKOLAOS KYRIAZIS  
Department of Economic Sciences  
University of Thessaly, Volos, Greece

PROFESSOR VIRON KOTZAMANIS  
Department of Sociology University of Thessaly,  
Volos, Greece

PROFESSOR FATMIR MEMA  
Faculty of Economics University of Tirana,  
Tirana, Albania

PROFESSOR MIRA VUKCEVIC  
Faculty of Metallurgy and Chemical Technology  
University of Montenegro, Podgorica, Montenegro

LECTURER KONSTANTINA ZERVA  
Department of Economics, University  
of Girona, Girona, Spain

Dr. ANNE MARGARIAN  
Institute of Rural Studies, Federal Research Institute  
for Rural Areas, Forestry and Fisheries,  
Braunschweig, Germany

PROFESSOR AGLAIA ROBOCOU-KARAGIANNI  
Department of Public Administration  
Panteion University, Athens, Greece

Dr EVAGGELOS PANOU  
Department of European International and Area Studies  
School of Culture and International Communication  
Studies, Panteion University of Social and Political  
Sciences Athens, Athens, Greece

ASSOCIATE PROFESSOR OLGA GIOTI-PAPADAKI  
School of Sciences of Economy and Public  
Administration, Panteion University of Social and  
Political Sciences Athens, Greece

RESEARSHER Dr NIKOLAOS KARACHALIS  
Regional Development Institute  
of Panteion University, Athens, Greece

ASSOCIATE PROFESSOR STEFANOS KARAGIANNIS  
Department of Economic and Regional Development  
School of Sciences of Economy and Public  
Administration, Panteion University of Social and  
Political Sciences Athens, Athens, Greece

ASSOCIATE PROFESSOR DARCIAN AKIN  
Department of City and Regional Planning  
Gebze Institute of Technology, Gebze, Turkey

ASSOCIATE PROFESSOR JAN SUCHACEK  
Department of Regional and Environmental Economics  
Technical University of Ostrava, Ostrava,  
Czech Republic

PROFESSOR MIHAIL XLETSOS  
Department of Economic Sciences  
University of Ioannina, Ioannina, Greece

ASSISTANT PROFESSOR ANASTASIA STRATIGEA  
Department of Geography and Regional Planning  
National Technical University of Athens, Athens  
Greece

ASSOCIATE PROFESSOR ELIAS PLASKOVITIS  
Department of Economic and Regional Development,  
Panteion University, Athens, Greece

ASSOCIATE PROFESSOR HELEN THEODOROPOULOU  
Department of Home Economics Ecology,  
Harokopion University, Kallithea, Greece

PROFESSOR PANTELIS SKLIAS  
Faculty of Social Sciences  
University of Peloponnese, Korinthos, Greece

ASSISTANT PROFESSOR MARIUSZ SOKOLOWICZ  
Department of Regional Economics and Environment  
University of Lodz, Lodz, Poland

ASSISTANT PROFESSOR JOAO MARQUES  
Department of Social and Political Sciences  
University of Aveiro, Aveiro, Portugal

ASSOCIATE PROFESSOR GEORGIOS SIDIROPOULOS  
Department of Geography University of the Aegean,  
Mitolini, Greece

ASSOCIATE PROFESSOR ELENI PAPADOPOULOU  
School of Urban-Regional Planning &  
Development Engineering, Aristotle University  
of Thessaloniki, Thessaloniki, Greece

PROFESSOR IOANNIS YFANTOPOULOS  
Faculty of Political Science & Public  
Administration National & Kapodistrian  
University of Athens, Athens, Greece

ASSISTANT PROFESSOR GEORGIOS XANTHOS  
Department of Sciences, Technological  
Educational Institute of Crete, Heraklion, Greece

ASSOCIATE PROFESSOR EMMANUEL CHRISTOFAKIS  
Department of Economic and Regional Development  
Panteion University of Social and Political Sciences

Dr STILIANOS ALEXIADIS  
RSI Journal

LECTURER MAARUF ALI  
Department of Computer Science & Electronic  
Engineering Oxford Brookes University,  
Oxford, United Kingdom

ASSOCIATE PROFESSOR LABROS SDROLIAS  
Department of Business Administration, School of  
Business Administration and Economics, Technological  
Education Institute of Thessaly, Larissa, Greece

LECTURER NETA ARSENI POLO  
Department of Economics  
University "Eqrem Cabej", Gjirokaster, Albania

LECTURER ALEXANDROS MANDHLA  
RAS Department of Economics, University  
Of Surrey, United Kingdom

ASSISTANT PROFESSOR GEORGE P. MALINDRETOS  
Harokopion University, Kallithea, Greece

RESEARCH FELLOW PARK JONG - SOON  
Development Institute of Local Government  
of South Korea, Jangan-gu, Suwon City, South Korea

RESEARCHER, Dr. Dr. AIKATERINI KOKKINO  
Department of Geography University the Aegean,  
Mitolini, Greece

PROFESSOR ANDREW FIELDSEND  
Studies in Agricultural Economics  
Budapest, Hungary

Dr MICHAEL ALDERSON  
Director Project Development  
University of Szent Istvan, Budapest, Hungary

Dr PEDRO RAMOS  
Faculdade de Economia, Universidade  
de Coimbra, Coimbra, Portugal

Dr NIKOLAOS HASANAGAS  
Faculty of Forestry and Natural Environment, Aristotle  
University of Thessaloniki, Thessaloniki, Greece

PROFESSOR IOANNIS MOURMOURIS  
Department of International Economic Relations and  
Development, Democritus University of Thrace,  
Komotini, Greece

ASSISTANT PROFESSOR STELLA KYVELOU  
Department of Economic and Regional Development  
Panteion University, Athens, Greece

PROFESSOR LYDIA SAPOUNAKI – DRAKAKI  
Department of Economic and Regional Development  
Panteion University, Athens, Greece

ASSOCIATE PROFESSOR HIROYUKI SHIBUSAWA  
Department of Architecture and Civil Engineering  
Toyoashi University of Technology, Toyoashi, Japan

ASSISTANT PROFESSOR CHRISTOS STAIKOURAS  
Department of Accounting and Finance, Athens  
University of Economics and Business, Athens, Greece

ASSISTANT PROFESSOR ZACHAROULA  
ANDREOPOULOU  
Faculty of Forestry and Natural Environment, Aristotle  
University of Thessaloniki, Thessaloniki, Greece

ASSISTANT PROFESSOR ALEXANDROS APOSTOLAKIS  
Department of Sciences, Technological  
Educational Institute of Crete, Heraklion, Greece

Dr PRODROMOS PRODROMIDIS  
Centre for Planning and Economic Research and Athens  
University of Economics and Business KEPE,  
Athens, Greece

PROFESSOR MARIA BENETSANOPOULOU  
Department of Public Administration  
Panteion University, Athens, Greece

LECTURER VENI ARAKELIAN  
Department of Economic and Regional  
Development, Panteion University of Social  
and Political Sciences, Athens, Greece

ASSOCIATE PROFESSOR VASSILIS KEFIS  
Department of Public Administration  
Panteion University, Athens, Greece

PROFESSOR SVETLANA RASTVORTSEVA  
Belgorod State National Research University,  
Institute of Economics, Russia

ASSISTANT PROFESSOR SELINI KATSAITI  
Department of Economics and Finance  
College of Business and Economics  
United Arab Emirates University Al-Ain, UAE

### Members

STAVROS RODOKANAKIS  
Department of Social and Policy Sciences  
University of Bath Clarendon Down,  
Bath, United Kingdom

PROFESSOR PETROS KOTSIPOPOULOS  
Department of Senior Mathematics  
Hellenic Air Force Academy, Dekelia, Greece

PROFESSOR GEORGE TSOBANOGLOU  
Department of Sociology  
University of the Aegean, Mitilene, Greece

PROFESSOR DIMITRIOS MAVRIDIS  
Department of Technological Educational  
Institute of Western Macedonia, Kozani, Greece

ASSOCIATE PROFESSOR ALBERT QARRI  
Vlora University, Vlora, Albania

ASSOCIATE PROFESSOR GEORGE GANTZIAS  
Department of Cultural Technology & Communication  
University of the Aegean, Mitilene, Greece

LECTURER APOSTOLOS KIOXOS  
Department of International and European Studies,  
University of Macedonia, Thessaloniki, Greece

RESEARCHER Dr CARMEN BIZZARRI  
Department of Human science  
European University of Rome, Rome, Italy

LECTURER NIKOLAOS MPENOS  
Department of Economic Sciences  
University of Ioannina, Ioannina, Greece

PROFESSOR GEORGE POLICHRONOPOULOS  
School of Business Administration and  
Economics, Technological Educational Institute  
of Athens, Athens, Greece

Dr MICHEL DUQUESNOY  
Universidad de los Lagos, CEDER  
Universidad Autónoma del Estado de Hidalgo,  
ICShu-AAHA, Chili

LECTURER ASPASIA EFTHIMIADOU  
Master Program of Environmental Studies  
Open University of Cyprus, Nicosia, Cyprus

ASSISTANT PROFESSOR ELECTRA PITOSKA  
Technological Institute of Florida, Florida, Greece

ASSISTANT PROFESSOR THEODOROS IOSIFIDIS  
Department of Geography  
University of the Aegean, Mitilene, Greece

ASSISTANT PROFESSOR DIMITRIOS SKIADAS  
Department of International and European Studies  
University of Macedonia, Thessaloniki, Greece

ASSISTANT PROFESSOR GEORGIOS EXARCHOS  
Technological Institute of Serres, Serres, Greece

LECTURER EVIS KUSHI  
Faculty of Economy, University of Elbasan,  
Elbasan, Albania

LECTURER ROSA AISA  
Department of Economic Analysis  
University of Zaragoza, Zaragoza, Spain

LECTURER MANTHOS DELIS  
Faculty of Finance, City University London  
London, United Kingdom

ASSISTANT PROFESSOR ELENI GAKI  
Department of Business Administration  
University of the Aegean, Chios, Greece

ASSISTANT PROFESSOR AMALIA KOTSAKI  
Department of Architectural Engineering  
Technical University of Crete, Chania, Greece

Dr GEORGIOS-ALEXANDROS SGOUROS  
National and Kapodistrian University of Athens,  
Athens, Greece

Dr BULENT ACMA  
Department of Economics, Anadolu University,  
Unit of Southeastern Anatolia, Eskisehir, Turkey

Dr DRITA KRUIA  
Faculty of Economics  
Shkodra University, Shkodra, Albania

Dr LAMPROS PYRGIOTIS  
RSI Journal

Dr LAMARA HADJOU  
University of Tizi Ouzou,  
Tizi Ouzou, Algeria

Dr ADRIANUS AMHEKA  
State Polytechnic of Kupang,  
Penfui, Kupang, Indonesia

Dr KHACHATRYAN NUNE  
Head of the scientific research unit  
University of Hohenheim, Stuttgart, Germany

Dr ANDREW FIELDSSEND  
Research Institut of Agriculture Economics,  
Budapest, Hungary

Dr CRISTINA LINCARU  
National Scientific Research Institut  
for Labor and Social Protection,  
Bucharest, Romania

Dr FUNDA YIRMBESOGLU  
Istanbul Technical University, Faculty of Architecture  
Office Istanbul, Istanbul, Turkey

PROFESSOR MAHAMMAD REZA POURMOHAMMADI  
Department of Geography,  
University of Tabriz, Iran

ASSISTANT PROFESSOR POLYXENI PAPADAKI  
Department of Public Administration  
Panteion University, Athens, Greece

#### **Critical Surveys Editors**

Lecturer Aspasia Efhimiadou, Dr Sotirios Milionis,  
Dr Georgios-Alexandros Sgouros, Dr Stavros  
Ntegiannakis, Dr Anastasia Biska, Dr Christos  
Genitsaropoulos, Dr Loukas Tzachilas, Maria Goula

#### **Book Review Editors**

Dr Dr Katerina Kokkinou, Dr Stilianos Alexiadis, Dr  
Elias Grammatikogiannis, Dr Maria Mavragani,  
Dimitrios Kouzas, Vilelmini Psarrianou, Antonia  
Obaintou, Helga Stefansson, Dr Nikolaos Hasanagas,  
Maria karagianni, Georgia Chronopoulou

#### **Copy Editors**

Professor Georgios Korres, Assistant Professor  
Panagiotis Krimpas, Dr Stylianos Alexiadis, Dimitirios  
Kouzas, Antonia Obaintou

#### **Publisher-Manager**

Dr Christos Ap. Ladias

#### **Κείμενα Περιφερειακής Επιστήμης** **(Kimena Periferiakis Epistimis)**

#### **Managing Editor**

Professor Georgios Korres

#### **Hon. Managing Editor**

Hon Professor Nikolaos Konsolas

#### **Copy Editor**

Dr Dr Aikaterini Kokkinou

#### **Editorial Assistant**

Associate Professor Stefanos Karagiannis

#### **Publisher-Manager**

Dr Christos Ap. Ladias

#### **Members**

Lecturer Fotis Kitsios, Assistant Professor Eleni  
Papadopoulou, Vilelmini Psarrianou

#### **Investigación en Ciencia Regional**

#### **Managing Editor**

Lecturer Nela Filimon

#### **Hon. Managing Editor**

Professor José Vargas-Hernández

#### **Copy Editor**

Lecturer Konstantina Zerva

#### **Editorial Assistant**

Professor Cristiano Cechela

#### **Publisher-Manager**

Dr Christos Ap. Ladias

#### **Members**

Professor Ana Cristina Limongi Franca, Associate  
Professor Francisco Diniz, Assistant Professor Eloina  
Maria Ávila Monteiro, Dr Michel Duquesnoy

#### **Zeitschrift für die Regionale** **Wissenschaft**

#### **Managing Editor**

Associate Professor Trifonas Kostopoulos

#### **Hon. Managing Editor**

Professor Rudiger Hamm

#### **Copy Editor**

Assistant Professor Panagiotis Kribas

#### **Editorial Assistant**

Associate Professor Stefanos Karagiannis

#### **Publisher-Manager**

Dr Christos Ap. Ladias

#### **Members**

Dr Khachatryan Nune, Dr Nikolaos Chasanagas,  
Dr Anne Margarian, Dr Lambros Sdrolias

#### **Géographies, Géopolitiques et** **Géostratégies Régionales**

#### **Managing Editor**

Professor Ioannis Mazis

#### **Hon. Managing Editor**

Professor Charilaos Kephaliakos

#### **Copy Editor**

Vilelmini Psarrianou

#### **Editorial Assistant**

Dimitrios K. Kouzas

#### **Publisher-Manager**

Dr Christos Ap. Ladias

#### **Members**

Professor Grigorios Tsaltas, Professor Lydia Sapounaki-  
Drakaki, Associate Professor Olga Gioti-Papadaki, Dr  
Maria-Luisa Moatsou



## **Table des matières**

	<b>page</b>
<b>Éditorial</b>	<b>7</b>
<b>Articles</b>	
<b>1</b> L'insuffisante intégration européenne, <i>Olga Gioti Papadaki</i>	<b>11</b>
<b>2</b> Crise de performance du secteur agricole et problématique de la sécurité alimentaire en Algérie : une méta-analyse, <i>Selim Oualikene, Lamara Hadjou</i>	<b>19</b>
<b>3</b> Déterminants des contraintes internes et externes à l'internationalisation des entreprises publiques économiques algériennes : cas de l'ENIEM, de l'ENEL et de la BCR, <i>Amina Leghima, Lamara Hadjou.</i>	<b>33</b>
<b>4</b> L'écologie sonore au service d'une vision renouvelée d'attractivité et de frugalité territoriale, <i>Stella Kyvelou</i>	<b>45</b>
<b>5</b> La ville et la région en crise. Environnement, citoyen et qualité de la vie, <i>Eleni N. Stamatiou-Lacroix</i>	<b>55</b>
<b>Instructions aux auteurs</b>	<b>64</b>



## **Géographies, Géopolitiques et Géostratégies Régionales, Vol. III, (1), 2015**

### **Éditorial**

La présente Edition de la Revue «Géographies, Géopolitiques et Géostratégies Régionales» examine à travers la crise socio-économique dans les pays de la zone euro-méditerranéenne la formation et le fonctionnement de l'UNION EUROPÉENNE, en considérant de nouvelles données en rapport aux finalités de sa fondation pour les influences économiques, environnementales, culturelles, politiques et humanitaires reçues par la région méditerranéenne au sens large. Aujourd'hui où les questions économiques sont au premier plan de la coopération entre les pays, la question de la recherche sur les problèmes liés aux produits agricoles et de leur impact potentiel sur la santé ainsi que le sujet des dynamiques et problèmes limitant l'exportation des entreprises d'un pays méditerranéen comme l'Algérie sont intéressantes à examiner. Dans le contexte de la crise économique d'une importance particulière est la préservation de la qualité de vie dans les villes et territoires. L'un des valeurs à préserver est celui du «paysage sonore» qui touche à l'héritage, et à l'identité d'une ville ou d'un territoire au-delà de l'atténuation du bruit ambiant en tant que facteur clé de l'attractivité d'une ville ou d'un quartier.

Aujourd'hui où la société souffre de problèmes socio-économiques l'environnement naturel et humain de la ville et du territoire font-ils parti des priorités pour le citoyen moyen ?

Les réponses à ces questions très intéressantes sont disponibles dans ce volume à travers des articles dont l'idée du contenu est résumée ci-dessous :

Olga GIOTI –PAPADAKI débat des limites actuelles de l'intégration de l'Union Européenne qui fut créée par divers visionnaires pour éviter le renouvellement des vastes dégâts de la Guerre et consistait à dépasser l'État au profit d'une formation supranationale globale. Aujourd'hui il devient important de savoir dans quelle mesure cette entité politique répond aux aspirations de ses pères fondateurs ; et dans quelle mesure cette union répond aux besoins des peuples qui la composent et ce qu'elle présage de son évolution future.

Selim OUALIKENE et Lamara HADJOU proposent un essai d'analyse des causes profondes de la crise de performance du secteur agricole en Algérie et discutent des répercussions néfastes sur la fragilisation de la sécurité alimentaire du pays.

Amina LEGHIMA et Lamara HADJOU illustrent à travers d'une analyse des limites des dynamiques d'internationalisation d'entreprises de la Wilaya de Tizi-Ouzou, alors même que ces entreprises analysées offrent un potentiel de croissance externe non négligeable, les principaux facteurs contraignant le processus d'internationalisation des entreprises publiques économiques algériennes

Stella KYVELOU considère le «paysage sonore» en tant que composante du capital territorial d'une ville ou d'un territoire. Elle met en évidence, par le biais notamment de l'approche territoriale, la question de l'environnement sonore ainsi que sa dimension multi-sensorielle qui touche à l'héritage, au patrimoine immatériel et à l'identité d'une ville ou d'un territoire au-delà de l'atténuation du bruit ambiant en considérant la qualité de l'environnement sonore en tant que facteur clé, entre autres, de l'attractivité d'une ville ou d'un quartier.

Eleni N. STAMATIOU-LACROIX présente les résultats d'une étude sur la ville et la région en crise dans le contexte de la crise économique moderne par opposition aux questions environnementales, où cette crise devient une opportunité pour la redéfinition de la relation entre l'homme et la nature et les ressources environnementales et met en évidence l'association des paramètres environnementaux et socio-économiques afin de développer un «baromètre environnemental spécifique», permettant l'extraction des tendances et des perspectives respectives qui en émergent en Grèce et à l'étranger.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture !

**Dr Richard-Nicolas Lacroix**  
**GGGR**





## **Articles**



## L' INSUFFISANTE INTERGRATION EUROPEENNE

**Olga GIOTI-PAPADAKI**

Panteion University  
opapadak5@gmail.com

### Introduction

Les vastes dégâts provoqués par la Guerre et –dans une large mesure – les points de vue exprimés par de nombreux visionnaires européens sont à l'origine de l'unification des pays du continent européen. La principale proposition des partisans de l'unification du continent européen consistait à dépasser l'Etat au profit d'une formation supranationale globale.<sup>1</sup>

L'Union européenne est la seule entité parmi les nombreuses instances économiques créées après la Guerre à avoir atteint le plus haut niveau d'intégration entre ses membres, adoptant une série de politiques communes au sein desquelles la souveraineté et les compétences se répartissent entre le niveau national et supranational. *Toutefois, la question qui se pose aujourd'hui est de savoir dans quelle mesure cette entité politique répond aux aspirations de ses pères fondateurs ; plus encore, dans quelle mesure répond-elle aux besoins des peuples qui la composent eu égard aux circonstances actuelles différenciées, et ce qu'elle présage de son évolution future.*

### 1. La période qui suit la guerre

La période qui suit la guerre était marquée par la prééminence des grandes entreprises capables de créer de nombreux emplois et d'assurer ainsi la prospérité à de larges pans de la population. Il est significatif que la période 1945-75 fut dénommée « les trente glorieuses »<sup>2</sup>. La richesse issue de l'industrie manufacturière se renforce par la prolifération des échanges commerciaux entre les Etats membres, stimulés par la suppression des barrières tarifaires, achevée en 1968 : « entre 1958 et 1972, tandis que les échanges commerciaux entre les six pays fondateurs de la CEE et le reste du monde se multiplient par trois, les transactions intracommunautaires se multiplient, elles, par neuf ... Les opportunités offertes par le grand marché ont créé au sein des entreprises un climat de confiance, qui s'est traduit par une hausse des investissements.<sup>3</sup>

La période de prospérité a permis d'adopter des politiques d'affermissement de la cohésion communautaire– bien que le terme *cohésion* ne fasse pas encore partie à l'époque du jargon communautaire. Initialement, l'intérêt est porté sur la libre circulation des travailleurs, l'objectif global de la Communauté nouvellement formée étant d'établir un Marché commun au sein duquel seraient progressivement appliquées les quatre libertés. Bien qu'il semble y avoir par la suite une volonté politique de renforcement du volet social, la crise des années 70 mit un frein à ces intentions. D'ailleurs, la conception alors dominante était que l'intégration économique entraînerait l'intégration sociale, au point que les dispositions sociales ne prévoyaient entre les Etats membres qu'une collaboration étroite devant être facilitée par

---

<sup>1</sup> Selon le manifeste de Ventotene, rédigé en 1941 par les déportés socialistes Altiero Spinelli et Ernesto Rossi sur l'île homonyme « La nation est devenue une entité divine, un organisme, qui ne doit penser qu'à sa propre existence et à son propre développement, sans se préoccuper le moins du monde du dommage qui pourrait en venir aux autres nations... et par conséquent, « La ligne de démarcation entre partis progressistes et partis réactionnaires ... sépare ceux qui conçoivent comme finalité essentielle de la lutte la vieille ambition de la conquête du pouvoir politique national de ceux qui verront comme une tâche centrale la création d'un état international solide ». ([http://www.altierospinelli.org/manifesto/el/manifesto1944el\\_en.html](http://www.altierospinelli.org/manifesto/el/manifesto1944el_en.html) )

<sup>2</sup> Expression utilisée pour la première fois par Jean Fourastié pour décrire la croissance économique pendant ces trente années et par référence à trois jours de l'histoire de France.

<sup>3</sup>[http://www.europedia.moussis.eu/books/Book\\_2/3/5/1/1/?lang=gr&all=1&s=1&e=10](http://www.europedia.moussis.eu/books/Book_2/3/5/1/1/?lang=gr&all=1&s=1&e=10)

l'Union européenne. C'est à cette conception qu'était due la deuxième place à laquelle était constamment reléguée l'Europe sociale, par rapport à l'objectif d'union économique.

La mise en avant de l'intégration économique a conduit à l'adoption d'un programme de redistribution en faveur des régions à plus faible croissance via la mise en place en 1975 du Fonds européen de Développement régional.

## **2. La période qui suit l'adoption de la monnaie unique**

L'adoption ultérieure de la monnaie unique a marqué le tournant vers la discipline budgétaire et la libre circulation des capitaux et des travailleurs. Il s'agit de la mise en avant de l'efficacité économique par rapport au contenu social de l'Union. Ce choix devient particulièrement évident avec l'adoption du Pacte de Stabilité et de Croissance<sup>4</sup>, voté en 1997, lequel instaure un système de coordination et de surveillance des politiques budgétaires nationales, avec une exigence de respect de deux critères principaux: le déficit budgétaire en pourcentage du PIB et la dette publique en pourcentage du PIB qui ne doivent pas être supérieurs à la valeur de référence de 3% et 60% respectivement. Ce choix résulte de l'insistance de la banque centrale allemande qui souhaitait abandonner le puissant mark allemand et adopter une monnaie unique. La France, pour sa part, a accepté les propositions allemandes espérant ainsi pouvoir surveiller les décisions économiques allemandes grâce à la monnaie unique<sup>5</sup>. Toutefois, cet objectif ne pouvait être réalisé, car la maîtrise du pouvoir économique allemand devait également inclure le contrôle des excédents – une décision qui ne figurait pas dans le Traité puisque l'accent avait uniquement été mis sur la maîtrise des déficits et de la dette.

Cependant, l'exigence obstinée d'application de ces critères, notamment en période de récession, entraîne des difficultés, alors que la stabilité des prix, érigée en objectif principal de la politique monétaire commune, pourrait faire concurrence à la hausse de l'emploi. La dimension sociale n'est pas le souci majeur du Traité de Maastricht, qui a introduit ces règles. La mise en avant de l'intégration économique aux dépens du volet social ne se fonde plus sur la conviction que le bon fonctionnement du marché commun améliorerait les conditions de vie – la hausse du chômage se faisant déjà sentir<sup>6</sup>. Au cours des années 90, date à laquelle fut signé le Traité de Maastricht, les changements sur la scène internationale, l'interdépendance croissante des marchés et l'émergence de nouveaux concurrents qui se sont révélés particulièrement compétents dans l'intégration des nouvelles technologies, associés aux mutations démographiques observées au sein de l'Union européenne, avaient pour effet de limiter la prospérité. La première mesure macroéconomique jugée indispensable pour soutenir la croissance, était de préserver la stabilité de la politique monétaire. Ce choix a été motivé par la conviction que la stabilité de la politique monétaire était capable de soutenir le commerce intracommunautaire face à la concurrence des pays tiers. Il était fondé sur le principe que l'écart du coût de la main-d'œuvre entre les forces productives européennes et celles de leurs concurrents était si élevé que toute réduction des salaires dans l'industrie manufacturière européenne ne pouvait avoir un impact significatif sur la compétitivité, avec par ailleurs des résultats négatifs<sup>7</sup> pour l'emploi (*on ignore encore pourquoi cette alternative a été adoptée par la suite pour affronter la crise grecque et de manière générale, les dettes des pays du périmètre européen*).

Les partisans de l'union européenne économique et monétaire estimaient que la monnaie unique ouvrirait la voie vers une convergence économique plus rapide entre les Etats membres. Au lieu de cela, on assistait à des divergences persistantes et potentiellement croissantes entre les Etats membres de la zone euro<sup>8</sup>. Le niveau de développement différent

<sup>4</sup>[http://ec.europa.eu/economy\\_finance/economic\\_governance/sgp/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/economy_finance/economic_governance/sgp/index_en.htm)

<sup>5</sup> Panayiotis Ifestos, La question allemande sous le prisme de la crise de la période 2009-14 et l'évolution de l'UE, <http://wp.me/p3OIPy-Q7>

<sup>6</sup> Croissance, Compétitivité, Emploi, Livre blanc, Commission des Communautés européennes, 1993

<sup>7</sup> Bulletin des Communautés européennes, supplément 6/93, Livre blanc, p.67

<sup>8</sup> Voir Catherine Mathieu / Henri Sterdyniak: 'How to Deal With Economic Divergences in EMU?' European Journal of Economics and Economic Policies: Intervention Volume 4 Issue 2 (November 2007)

des Etats membres ne suffisait pas pour garantir la sécurité de la zone euro. L'absence des outils traditionnels de politique monétaire qui échappait désormais au contrôle des Etats membres, parallèlement à l'absence de politique économique et budgétaire commune eut un impact différent sur les Etats membres, en fonction de leur niveau de développement.

L'adhésion à la monnaie commune qui engendra la perte des outils monétaires traditionnels permettant de combler les écarts en matière de compétitivité, de déficits et de coût de l'emprunt a contribué à l'affaiblissement potentiel de certains pays, sans que cela ne soit pour autant directement évident. En outre, tel que signalé précédemment, la stabilité des prix, érigée en objectif clé de la politique monétaire commune, pourrait concurrencer la hausse de l'emploi.

En dépit des indices d'accroissement des disparités en matière de développement au sein de l'Union, la même approche fut appliquée pour faire face à la crise, avec en point d'orgue l'adoption du Pacte de Stabilité et de Croissance, tel que modifié en décembre 2011 afin de renforcer les capacités de prévention des déséquilibres excessifs ainsi que les dispositifs de mise en œuvre et d'exécution des règles de l'UE sur le plan national. Les dispositions du Pacte ont fait naître de nouvelles contraintes pour les Etats membres en termes de politique budgétaire, notamment de nouvelles règles budgétaires obligatoirement liées à une coordination plus efficace et par conséquent, à un échange d'informations.

La plupart des mesures visant à faire face à la crise en Europe portent sur le renforcement de la discipline sans accroître pour autant la réflexion sur la survie des plus défavorisés au sein des Etats membres, et éventuellement au sein de l'Union européenne dans son ensemble.

Il s'agit d'une approche essentiellement monétariste et peu ou pas du tout politique. Par ailleurs, le débat politique semble désormais soumis aux décisions politiques prises d'avance sur la discipline budgétaire, les budgets équilibrés et la compétitivité sur les marchés mondiaux.<sup>9</sup> Sur ce point, on pourrait souligner une évidente contradiction : deux décennies auparavant, il avait été constaté que la réduction des salaires en Europe ne pourrait avoir des effets suffisamment positifs sur la compétitivité et qu'elle aurait des effets néfastes pour l'emploi. Et pourtant, les choix opérés pendant la crise consistaient exactement à soutenir la compétitivité mondiale de l'économie grecque lourdement affectée et endettée, en élaborant et en mettant rigoureusement en œuvre des politiques généralisées de dévaluation interne rapide qui avaient et continuent d'avoir un coût social élevé.

### **3. Les inégalités**

C'est au Fonds social européen et au Fonds européen de Développement régional qu'avait été assignée la responsabilité de faire face aux inégalités existantes. L'objectif visant à soutenir les régions à faible croissance et les groupes les plus défavorisés de la population est significativement revu à la hausse puisqu'il était inscrit désormais dans les Traités dès la signature de l'Acte unique européen en 1986 et l'intégration du titre V intitulé « Cohésion économique et sociale ». Cette politique a été revalorisée à tel point qui attire la plupart des ressources du budget de l'Union<sup>10</sup>. En réalité, cependant, les fonds octroyés ne suffisent pas pour inverser les effets de la discipline budgétaire requise après l'adoption de la monnaie unique. Cette inadéquation observée est liée à la poursuite de développement et d'augmentation de l'emploi dans un environnement d'austérité, qui crée de nouvelles restrictions de l'emploi et accroît les divergences en termes de développement des états membres au sein de l'Union européenne. En outre, cette même politique de cohésion a été conçue pour accroître l'efficacité des ressources plutôt que de promouvoir l'égalité entre les parties.<sup>11</sup>

<sup>9</sup>Olga Gioti-Papadaki "The beginning of Dis-integration in the European Union" Journal of Regional & Socio-Economic Issues volume 4, Issue 1, janvier 2014

<sup>10</sup>Pendant la période 2007-2013, elle absorbait 35,77% du budget de l'Union et pendant la période 2014-2020 33% (336 milliards d'euros) plus 4% (40 md euros), qui devraient être alloués à l'action « l'interconnexion en Europe ».

<sup>11</sup>Olga Yoti Papadaki, « La Politique de cohésion de l'UE » : (opter pour) l'adoption de stratégies de transformation économique et de spécialisation intelligente, ERSA - GR 2013

En réalité, les pays ayant adhéré à la monnaie unique sont loin d'avoir des économies uniformes ou même convergentes. Au contraire, l'écart de compétitivité entre le Nord et le Sud s'est creusé et notamment celui de l'Allemagne. Profitant de manière satisfaisante des opportunités qui découlent de la mondialisation, l'Allemagne a réussi à devenir une puissance commerciale mondiale dotée d'importants excédents. Dans le même temps, le renforcement du commerce international suite à la restriction des droits tarifaires au niveau mondial (selon les conclusions de l'Uruguay Round) a contribué à l'accès des pays industrialisés aux nouveaux marchés.

#### **4. L'impact des inégalités sur la cohésion de l'Union**

Selon ce qui précède, on peut valablement présumer que l'adoption de la monnaie unique associée aux élargissements successifs a conduit à la mutation de l'Union européenne qui est passée d'une union d'états libres et égaux à une union d'états dotés d'une puissance économique différente et par conséquent, d'un poids global différent, imposant ainsi la loi du plus fort sur le plan économique. Le point de vue de J. Stiglitz sur l'impact de la répartition inégale de la richesse semble ici se confirmer<sup>12</sup>: «plus une société se divise financièrement, plus les riches sont réticents à dépenser pour le bien commun ...». La cause de ce phénomène est basée sur le fait que les plus riches de la société (et en l'occurrence l'Union européenne) considèrent qu'ils ne se sentent pas menacés de l'effondrement du plus faible et que sa survie n'est pas tributaire de la survie des plus défavorisés.

Selon E. Todd<sup>13</sup> «La principale évolution que le Vieux continent ait connue ces dernières années est la montée en puissance de l'Allemagne... Tout d'abord, l'Union européenne ne s'est pas transformée en union des nations "libres et égales", comme le rêvaient ses fondateurs. Elle a pris la forme d'une structure hiérarchique sous l'égide de l'Allemagne, qui a largement dépassé sur le plan économique tous les autres pays de l'UE. Cette ascension de Berlin s'est accélérée notamment après la crise financière de 2008». L'obsession d'épargne et d'austérité de l'Allemagne, imposée aux pays en faillite de l'Europe du Sud, a des effets pouvant être qualifiés d'un point de vue économique, pour le moins, inefficaces<sup>14</sup>, et d'un point de vue politique créateurs de divisions. Il résulte aisément de cette constatation que cette évolution n'était pas la vision des pères fondateurs de l'unification européenne.

L'approche ethnocentrique qui domine les choix effectués pour répondre à la crise n'est pas née de la crise. En fait, elle était toujours présente tout au long du processus d'intégration européenne et se manifestait à chaque négociation d'un nouveau Traité. C'est ainsi qu'au cours des négociations qui ont suivi le rejet de la Constitution européenne et l'adoption du Traité de Lisbonne, le Royaume-Uni a cherché, par exemple, à limiter le pouvoir européen revendiquant même le retrait des symboles (telles les références à l'hymne et au drapeau) qui étaient inscrits dans le texte du Traité constitutionnel. Dès les années 90, les diverses négociations avaient donné lieu à des hésitations et des dérogations nationales concernant l'adoption de politiques communes comme la monnaie unique (Danemark, Royaume-Uni), l'espace Schengen (Royaume-Uni, Irlande), voire même la mise en œuvre de la Charte des Droits fondamentaux des Citoyens<sup>15</sup>.

La construction progressive et souvent timide de l'Union européenne a empêché son évolution sur une logique fédérale et l'inégalité accrue aggravée par la crise et par la réponse insuffisante a transformé l'Union en union de créanciers – emprunteurs. Toutefois, *dans les relations interétatiques entre partenaires inégaux, les pays les moins puissants sont protégés par des frontières économiques, dont le démantèlement ne peut servir de moyen pour les*

<sup>12</sup> Joseph Stiglitz, *The price of inequality : How today's divided society endangers our future* (Kindle edition page 93) «Le prix de l'inégalité : comment la société contemporaine divisée met en péril notre avenir ».

<sup>13</sup> L'écrivain français dénonce : la mutation de l'UE en un territoire allemand et la prédominance d'une Allemagne mégalomane/des élans mégalomanes de l'Allemagne, <http://www.anixneuseis.gr/?p=100136>

<sup>14</sup> D'après Joseph Stiglitz dans *The price of Inequality*, *The countries that followed austerity went into deeper downturns, and as the downturns deepened, the hoped-for improvements in the fiscal position were disappointing* (Kindle edition loc 317).

<sup>15</sup> Maxime Lefebvre, *La construction de l'Europe et l'avenir des nations*, Armand Colin, 2013.

*anéantir et d'outil pour imposer les intérêts des plus puissants.* Dans la conjoncture actuelle, les pays les plus faibles, hormis le fait qu'ils ne sont pas protégés des importations en provenance des partenaires les plus puissants, risquent en plus un effondrement complet de leur tissu productif qui résulterait de l'application de taux d'imposition plus élevés que ceux en vigueur dans les pays partenaires – qui ne cessent pour autant d'être des concurrents. Une véritable union économique ne peut être caractérisée par des taux d'imposition différenciés.

Apparemment, la création d'institutions supranationales n'a pas eu pour effet de dépasser l'Etat-nation et d'ériger le sentiment de loyauté du niveau national au niveau supranational. Si les effets osmotiques étaient suffisants, les riches Etats du Nord n'auraient pas choisi de « punir » les pauvres pays du Sud à faible performance. Pour les adeptes de la perspective fédéraliste de l'Union européenne, il est évident que la logique unificatrice de Jean Monnet devrait être renforcée par un approfondissement de la Politique d'intégration en Europe via le renforcement des institutions supranationales. La méthode J. Monnet est jugée réussie car c'est à cette méthode que sont dus tous les exploits de l'Union européenne à ce jour. Cette approche était fondée sur l'établissement de liens étroits entre Européens, en ayant pour but ultime de forger une identité européenne commune<sup>16</sup>. Il s'agissait également de reporter les objectifs finaux à l'avenir lorsqu'il devenait évident que le consensus nécessaire faisait défaut. Le but ultime demeurerait toutefois de réaliser l'affirmation de Montesquieu en 1727 (!) selon laquelle « L'Europe n'est plus qu'une nation composée de plusieurs »<sup>17</sup>. Le passage à l'étape suivante pourrait apporter une solution (via l'émission euro-obligations par exemple) à la détresse économique actuelle. Nous savons cependant que ce point de vue a été rejeté de manière péremptoire.

La structure actuelle de l'UE l'a amenée à disposer du plus grand PIB parmi les économies du monde entier et à contribuer à hauteur de 20% aux exportations et aux importations mondiales. En réalité, cependant, « le seul véritable champion de l'exportation, c'est l'Allemagne fédérale »<sup>18</sup>. A partir de ces données, d'aucuns pourraient prétendre que la marche commune n'a pas les mêmes effets pour tous les Etats membres. L'existence d'importantes inégalités ne contribue pas à la cohésion de l'ensemble, notamment si les programmes actuels de redistribution (Politique de cohésion) n'engendrent pas de résultats satisfaisants (il convient ici de noter qu'il n'est pas fortuit que les pays les plus touchés par la crise sont précisément ceux qui ont droit aux subventions des fonds structurels). Le retour au soutien de l'intérêt national contre l'intérêt général fait apparaître le manque de cohérence de la construction européenne. L'insistance de l'Allemagne contre l'allègement de la dette grecque vise précisément à la protéger contre le recouvrement de dettes de pays tiers.<sup>19</sup> L'amertume et les profondes divisions que cela génère au sein de l'Union ne font pas partie des priorités prises en compte dans la lutte contre la crise.

Certes, les Etats membres sont toujours présents dans le Vieux Continent et le sentiment d'une identité nationale semble *se raffermir* alors que la création d'un sentiment parallèle d'appartenance à l'ensemble supranational perd du terrain, mettant en évidence des rivalités entre créanciers et débiteurs. On pourrait également prétendre que l'aspiration à une Union fédérale demeure un objectif lointain *uniquement en raison du chaos* qu'engendrerait l'approche alternative, le retour à un pur système de souveraineté étatique, étant donné la prédominance de l'Allemagne et la résurgence de la menace de la guerre, parce que la stabilité ne peut exister sans équilibre des pouvoirs et prise en compte des intérêts de toutes les parties prenantes. *Par conséquent, il convient de répondre aux principales questions qui se posent, à savoir si l'Union européenne, telle qu'elle a évolué jusqu'à ce jour, peut encore*

<sup>16</sup>Jean Monnet, *Mémoires*, éd. Roès, 1988.

<sup>17</sup>Pour la transcription Olivier Ferrand, *L'Europe contre l'Europe*, Hachette, 2009.

<sup>18</sup>Gérard-François DUMONT, Pierre VERLUISE «Quelles frontières pour l'Europe ? Une question révélatrice des enjeux et incertitudes de l'UE», La revue géopolitique, 2 avril 2015. ([http://www.diploweb.com/Quelles-frontieres-pour-l-Europe.html?utm\\_source=sendinblue&utm\\_campaign=NL57\\_\\_07042015&utm\\_medium=email](http://www.diploweb.com/Quelles-frontieres-pour-l-Europe.html?utm_source=sendinblue&utm_campaign=NL57__07042015&utm_medium=email))

<sup>19</sup>Ashoka Mody, *Wolfgang Schäuble, Debt Relief, and the Future of the Eurozone*, Bruegel. Org August 2015, <http://bruegel.org/2015/08/wolfgang-schauble-debt-relief-and-the-future-of-the-eurozone/>



*servir l'intérêt de l'ensemble de ses membres, et de plus, qu'elles seraient les conséquences d'un éventuel abandon du projet européen.*

L'identification des problèmes qui ont surgi (non pas ex nihilo: ils préexistaient mais la conjoncture économique favorable tendaient à les dissimuler) n'est pas une tâche difficile.

- Les asymétries entre les membres de la zone euro en termes de finances publiques et de compétitivité sont considérables et ne peuvent être affrontées de manière collective puisque la politique économique relève de l'arsenal des Etats membres et non pas de l'Union.
- La lutte contre la crise s'est imposée dans des conditions de pouvoir, d'une part car les décisions sont prises au niveau du Conseil où sont représentés les Etats membres sans expression de l'intérêt général, et d'autre part, car l'enjeu s'est révélé être l'identification de celui qui portera le fardeau de la crise.
- Les inégalités en termes d'objectif de Cohésion (sous toutes ses formes, sociale, régionale et territoriale) sont bien plus grandes que la capacité de la Politique européenne de Cohésion à y faire face. De plus, la politique budgétaire imposée tend à les creuser.

On pourrait ainsi dire que la réponse à la question précédemment posée, à savoir si l'Union continue de servir les intérêts de l'ensemble de ses membres, n'est pas évidente. Bien que la Grèce lourdement endettée s'est vue accorder un grand prêt empêchant sa faillite immédiate, l'obsession d'austérité avec en conséquence des pertes d'emploi, rend extrêmement difficile le remboursement de ce prêt. *Il s'agit en fait du sacrifice de toute une génération au profit de la stabilité économique.* Ce choix toutefois ne va de pair avec l'objectif poursuivi par les visionnaires européens pour l'Europe. Le projet d'unification européenne s'est fondé sur des valeurs communes qu'ont tenté de mettre en évidence les pères fondateurs et surtout sur la théorie de l'anti-hégémonisme qui devait apporter – et qui a apporté – des résultats pratiques satisfaisants, le plus important étant la *coexistence pacifique des peuples* au long passé de conflits et la *performance économique* significative. La prédominance d'un égoïsme national étriqué et/ou de tendances d'hégémonisme – dans la mesure où celles-ci finalement prévaudront – préfigurent la fin d'un parcours unificateur réussi.

En ce qui concerne la deuxième question, à savoir l'abandon du projet européen, la réponse est plus simple. Selon Mark Mazower<sup>20</sup> « L'existence (de l'UE) se fonde sur le fait que les Etats membres reconnaissent que la politique économique nationale ne peut plus être garante du succès et voient que leur prospérité dépend des formes de coopération et d'action coordonnée que permet l'Union européenne». Ce point de vue, s'affichant comme la représentation réaliste de la réalité, suggère que l'intérêt des Etats membres respectifs (fondé sur le principe « l'union fait la force ») les lie au char européen mais sans foi à l'expérience unificatrice. Il suggère ainsi que la peur face à la survie solitaire et précaire préserve encore le parcours commun. Ce point de vue n'est pas privé de raisonnement logique étant donné que la plupart des Etats membres ne disposent pas de la taille et du pouvoir nécessaires pour survivre de manière autonome. Il s'agit en fait d'un glissement de l'objectif de construction de l'Union en tant que entité internationale intégrée vers une simple zone de libre-échange.

## **5. Caractéristiques actuelles de l'Union européenne, défaillances**

Outre le ralentissement du processus d'intégration européenne et la crise économique persistante, l'Union européenne devrait réévaluer certains éléments qui avaient auparavant moins d'importance que celle qu'ils semblent acquérir de nos jours.

Les éléments qui semblent caractériser l'Union européenne au cours de la deuxième décennie du vingt-et-unième siècle se présentent comme suit :

<sup>20</sup>Mark Mazower, *Le continent des ténèbres*, édition Alexandria, 2013

- Le processus sans encombre d'intégration européenne jusqu'à l'éclatement de la crise ne semble plus évident. L'intégration économique qui fut le moteur de l'intégration européenne globale s'est révélée insuffisante car elle présentait des défaillances structurelles et surtout, parce que l'économie peut être non seulement source d'union mais aussi de divisions. En l'occurrence, lorsque l'Union est arrivée au point de porter atteinte à des intérêts nationaux, exigeant des Etats membres qui avaient le plus bénéficié du parcours commun à assumer une part du coût du sauvetage, la rupture semblait inévitable.
- L'attraction du marché unique sur la scène internationale demeure considérable, mais le développement du marché de la Chine, de l'Inde, de la Russie et des organisations commerciales régionales peut l'affaiblir.
- La baisse du pouvoir économique de la plupart des Etats membres, à l'exception de la puissance économique grandissante de l'Allemagne, associée à la présence économique accrue des pays en développement concurrents, ne présage pas que le Vieux Continent va continuer de profiter du niveau de vie et de la prospérité qu'il jouissait auparavant. En revanche, l'augmentation de la pauvreté et du chômage est désormais apparente.<sup>21</sup>
- L'assainissement budgétaire imposé pour faire face à la crise a provoqué d'énormes difficultés sociales qui ont alimenté l'euroscpticisme et ont fait apparaître des forces centrifuges revendiquant un retour au contexte national.
- L'inégalité en termes d'efficacité économique entre les parties a entraîné des dissensions et une polarisation entre le Nord et le Sud.

## 6. Perspectives

Ce qui est moins évident, c'est ce qu'il faut faire, en particulier au sein de la marge de manœuvre serrée autorisée par les obsessions allemandes. Du côté des pays lourdement endettés du Sud, l'assainissement budgétaire demeure une condition préalable, au même titre que les réformes structurelles. Du côté des institutions européennes, il n'est pas facile de voir la prise d'initiatives qui favoriseront l'intégration européenne dans son ensemble, étant donné que la perspective pro-européenne a perdu du terrain dans plusieurs Etats membres. Toutefois, il demeure essentiel d'aborder la situation économique afin que l'Union ne se retrouve pas face à une impasse absolue. Il importe également de mettre en œuvre des politiques fortes, qui incluraient des mesures visant à stimuler les investissements. La régression des investissements observée au sein de l'Union ne résulte pas d'un manque de liquidité, mais d'un déficit de confiance, à cause de l'instabilité économique, comme l'indiquent des études de la Banque européenne d'Investissement<sup>22</sup>. Par conséquent, le maintien de la marche commune dépend à nouveau de la méthode Monnet, à savoir du renforcement de l'intérêt commun et de l'interdépendance pour éviter le retour à l'Etat-nation et aux rivalités. Telle est l'orientation des priorités d'action annoncées par la nouvelle Commission, lesquelles comprennent d'importantes initiatives fondées sur la philosophie de la méthode Monnet. Citons parmi celles-ci les plus importantes :

- l'annonce d'un programme d'investissement de grande envergure qui vise à stimuler la timide activité d'investissement
- la mise en place d'un nouveau fonds, du Fonds Européen d'Investissements Stratégiques
- l'union des marchés de capitaux
- le marché unique numérique

<sup>21</sup>Bruegel Policy contribution Issue 2015 04, 'Poor and under Pressure: The social impact of Europe's fiscal consolidation' on 1st April 2015 by Zsolt Darvas and Olga Tschekassin

<sup>22</sup><http://www.eib.org/about/invest-eu/index.htm>

- l'union énergétique.

A ces annonces, il convient d'ajouter l'Union bancaire, dont le lancement a été anticipé. Ces priorités vont dans la bonne direction et le degré de leur mise en œuvre aura une incidence sur la probabilité de reprise économique en Europe. Quant à cette reprise, elle pourrait (et il serait souhaitable) influencer sur l'approbation du projet européen par ses destinataires, les citoyens européens. Cette conviction est fondée sur le fait qu'à ce jour, le traitement de l'unification européenne pour les citoyens est lié à la prospérité dont ils jouissent.

En d'autres termes, ils sont favorables à l'intégration lorsque les résultats financiers sont véritablement positifs, mais ils ne semblent pas approuver la pensée inverse, selon laquelle un approfondissement de l'intégration est nécessaire pour donner un nouvel élan à l'efficacité globale de l'Union, et par conséquent à la prospérité.

### **Bibliographie**

DarvasZsolt, Tschekassin Olga, *Poor and under Pressure: The social impact of Europe's fiscal consolidation*, Bruegel Policy contribution, édition 2015, numéro 04, 1er avril 2015.

Dumont Gérard-François, Verluise Pierre, *Quelles frontières pour l'Europe? Une question révélatrice des enjeux et incertitudes de l'UE*, La revue géopolitique, 2 avril 2015.

Ferrand Olivier, *L'Europe contre l'Europe*, Hachette, 2009.

Olga Gioti-Papadaki, *The beginning of Dis-integration in the European Union*, Journal of Regional & Socio-Economic Issues, volume 4, numéro 1, janvier 2014.

Lefebvre Maxime, *La construction de l'Europe et l'avenir des nations*, Armand Colin, 2013.

Mazower Mark, *Continent des ténèbres*, édition Alexandria, 2013.

Mathieu Catherine, Sterdyniak Henri, *How to Deal With Economic Divergences in EMU?* European Journal of Economics and Economic Policies: Intervention, volume 4, numéro 2 (novembre 2007).

Mody Ashoka, *Wolfgang Schäuble, Debt Relief, and the Future of the Eurozone*, blog post Topic: European macroeconomics and governance, Bruegel. Org août 2015, <http://bruegel.org/2015/08/wolfgang-schauble-debt-relief-and-the-future-of-the-eurozone/>

Monnet Jean, *Mémoires*, édition Roès, 1988.

Stiglitz Joseph, *The price of Inequality*, W.W. Norton & Company New York, 2012.

Olga Yoti Papadaki, *La Politique de cohésion de l'UE : pour l'adoption de stratégies de transformation économique et de spécialisation intelligente*, ERSA - GR 2013.

Commission des Communautés européennes, *Croissance, Compétitivité, Emploi*, Livre blanc, 1993.

Panayiotis Ifestos, *La question allemande sous le prisme de la crise de la période 2009-14 et l'évolution de l'UE*, <http://wp.me/p3OIPy-Q7>

## ARTICLE 2 CRISE DE PERFORMANCE DU SECTEUR AGRICOLE ET PROBLÉMATIQUE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN ALGÉRIE : UNE META-ANALYSE

**Selim OUALIKENE**

Maître de conférences, UMMTO  
oualikene-selim@outlook.fr

**Lamara HADJOU**

Maître de conférences, UMMTO  
lhadjou@yahoo.fr

### Résumé

Cet article propose un essai d'analyse des causes profondes de la crise de performance du secteur agricole en Algérie et ses répercussions néfastes sur la fragilisation de la sécurité alimentaire du pays. Au travers une méta-analyse des études empiriques ayant trait à la problématique de la sous performance de l'agriculture algérienne, nous tenterons une synthèse des principales causes et des conséquences que ce manque de performance a sur la sécurité alimentaire de l'Algérie. Enfin, nous énoncerons quelques pistes de réflexions visant à ouvrir des perspectives susceptibles d'améliorer la performance de l'agriculture algérienne et réduire l'insécurité alimentaire.

**Mots clés** Agriculture, Vulnérabilité, Crise de performance, Sécurité alimentaire, Développement durable.

### Abstract

This paper attempt to analyse the root causes of the Under-performance of the algerian agriculture and its implications on the weakening of the country's food security. Through a meta-analysis of many empirical studies related to the issue of Under-performance of Algerian agriculture, we are trying to summarize the main causes and consequences of this lack of performance on the food security of Algeria. Finally, we propose a few lines of thought that can improve the performance of the Algerian agriculture and reduce its food insecurity.

**Keywords** Agriculture, Vulnerability, Crisis of Performance, Food security, sustainable development.

### 1. Introduction

L'objet de ce papier est de montrer que la fragilité de l'agriculture en Algérie et la dépendance alimentaire<sup>1</sup> accrue (vis-à-vis de ses principaux fournisseurs étrangers) qui en a découlé résultent des choix économiques contenus initialement dans la stratégie algérienne de développement, privilégiant le secteur des industries lourdes exportateur d'hydrocarbures et générateur de moyens de paiement internationaux. Le secteur primaire (agriculture, pêche, forêt,...) n'ayant pu être considéré comme un secteur susceptible de générer des ressources financières substantielles et donc un facteur notable d'accumulation du capital indispensable au réinvestissement sur une longue durée et à grande échelle.

L'article est structuré en trois points. Le premier présente le contexte historique qui a permis l'émergence d'une agriculture algérienne et fait le constat sur ses fondements fragiles. Le deuxième point souligne les vulnérabilités de l'agriculture algérienne, au travers d'une méta-analyse des études empiriques menées en Algérie depuis 1962 à ce jour. Le dernier

---

<sup>1</sup> Selon le dernier RGPH 2008, la population algérienne aurait atteint 35 millions d'habitants et donc un marché national d'autant de consommateurs. Les estimations en 2014 avancent le chiffre de 40 millions d'habitants soit une croissance démographique de + 5 millions d'habitants en 6ans.

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

point propose quelques pistes susceptibles de remédier à la crise de performance chronique de l'agriculture algérienne et à réduire l'insécurité alimentaire qui pèse sur la population.

### **I. Analyse des fondements explicatifs de la crise de performance du secteur agricole en Algérie.**

De nombreux travaux de recherche ont mis en évidence les raisons historiques et économiques qui ont conduit à la spécialisation de l'économie algérienne, dans les processus de valorisation, production et exportation des hydrocarbures, en fonction des besoins énergétiques exprimés sur le marché mondial. Le processus de développement socio-économique ayant caractérisé l'économie algérienne mono-exportatrice a été rythmée par la capacité et le dynamisme du secteur exportateur<sup>2</sup> à générer les ressources financières indispensables à la réalisation des ambitieux programmes d'investissements publics.

Durant la présence française en Algérie (1830 - 1962), le secteur agricole est valorisé par le capital agraire colonial ; l'essentiel du produit est orienté (exporté) pour satisfaire les exigences économiques et les intérêts financiers de la métropole française.

En 1962, l'Algérie hérite d'une situation socio-économique difficile. Moderne ou traditionnelle, l'agriculture stagne de même que la productivité, faute de motivation ou de moyens.

L'Algérie présente toutes les caractéristiques du sous-développement économique, scientifique et technique. Le chômage est important : 30 % de la population active<sup>3</sup> ; le sous-emploi rural est massif. Les systèmes éducatifs et de recherche, très attardés quantitativement et qualitativement, n'ont pas fourni les hommes nécessaires au changement et à l'innovation.

***L'autogestion agricole (1962 – 1967) : l'échec d'une expérience éphémère.*** De 1962 à 1967, l'autogestion est reconnue comme étant la principale forme d'organisation économique, sociale et politique. Par l'élection, elle garantit l'exercice du pouvoir par les travailleurs au sein des exploitations agricoles et industrielles rendues vacantes par le départ massif des Européens ou créées après l'indépendance.

#### **Protocole de recherche**

**Objectif :** expliquer la crise de performance de l'agriculture algérienne et ses conséquences sur la sécurité alimentaire du pays et proposer des pistes de sorties ;

**Outil :** Méta-analyse combinant les résultats d'une série d'articles/ouvrages publiés sur la problématique traitée. Cette méthode permet une analyse plus précise des données par l'augmentation du nombre de cas étudiés et autorise un résultat global ;

**Données :** 50 principaux articles/ouvrages publiés traitant de la problématique de la sous performance de l'agriculture algérienne ;

**Période :** 1962 à 2015

Projet généreux, l'autogestion a échoué pour de multiples causes. Elle s'est d'abord heurtée à la réalité des pouvoirs économiques établis et, en particulier, à la présence encore très forte des intérêts étrangers qui étaient incompatibles avec ce mode d'organisation et de gestion économique.

Elle a, ensuite, souvent pâti de l'inexpérience technique et politique des travailleurs. Enfin, elle a souffert, au niveau de la société dans son ensemble, de l'insuffisance de mesures d'accompagnement et de régulation indispensables pour lui permettre de s'affirmer, dans les unités de production et les entreprises, en tant que forme de démocratie interne. C'est ainsi que l'expérience éphémère de l'autogestion s'est traduite par un échec face à l'avancée et l'affirmation de l'étatisme nécessaire dans le contexte historique de l'époque.

<sup>2</sup> En période d'embellie financière (un prix du baril de pétrole élevé sur le marché mondial), il devient possible aux pouvoirs publics de réaliser aisément les programmes d'investissement destinés à satisfaire les besoins sans cesse croissants de la population.

- Lorsque les cours du baril de pétrole sont à leur plus bas niveau sur le New-York Mercantile Exchange et l'Inter Continental Exchange à Londres, les programmes d'investissement publics sont revus à la baisse.

<sup>3</sup> Benissad, H. (2004), « Algérie : de la planification socialistes à l'économie de marché », (1962-2004), Alger, ENAG Editions, p. 288.

L'agriculture algérienne subit des modifications institutionnelles substantielles après l'indépendance. Le secteur moderne passe du régime d'agriculture coloniale à celui d'agriculture socialiste autogérée. Avec ses 2188 domaines il recouvre 2,3 millions d'hectares, c'est-à-dire 35,3 % de la superficie agricole cultivable<sup>4</sup>. Concentré géographiquement sur les terres fertiles (Mitidja, plaine du Chélif, plaines d'Oran et d'Annaba, etc...), il se compose de grandes fermes. Plus de 99 % des terres autogérées appartiennent à des domaines d'une superficie supérieure à 100 ha (structure de l'agriculture autogérée en 1967). Concernant l'utilisation de la main d'œuvre, ce secteur n'emploie que 255 000 ouvriers (dont 135 000 permanents et 120 000 saisonniers) en raison de son degré élevé de mécanisation.<sup>5</sup>

**Dès 1971, la révolution agraire** est mise en œuvre pour réorganiser le secteur privé, créer des coopératives de production et de services et insérer la petite paysannerie dans le processus de progrès économique et social.

Les terres de la révolution agraire couvrent en 1978, 1,4 millions d'hectares ; le régime de propriété foncière se simplifie et se réduit à trois catégories :

- L'autogestion, expression primitive et spontanée du socialisme algérien.
- La coopération, sous l'égide de l'Etat ;
- Les petites et moyennes exploitations privées qui peuvent volontairement créer des coopératives d'exploitation en commun pour accéder plus aisément à l'assistance technique et financière de l'Etat ; sur les 8 millions d'hectares de terres agricoles utiles disponibles en Algérie, le secteur privé en contrôle 4,5 millions en 1979.<sup>6</sup>

L'évolution de la production agricole durant la période 1962 – 1978 montre une stagnation significative d'une crise de performance de l'agriculture algérienne.<sup>7</sup> L'agriculture est loin de pouvoir réaliser l'objectif d'autosuffisance de l'Algérie en matière de céréales alors qu'il correspond à un impératif politique et économique (celui de la sécurité alimentaire). Le taux de croissance de la production agricole en volume est inférieur à celui de la population en nette augmentation sur la décennie 1967-1978.

L'Algérie qui importe en moyenne 734 250 quintaux de blé tendre par an de 1951 à 1959, continue à en importer en moyenne 533 800 quintaux/an de 1961 à 1971 et 4 millions de quintaux/an en moyenne de 1972 à 1977, d'où une dépendance assez sévère. La dépendance en matière de blé dur, denrée de base pour la population, est encore plus grave : les importations de cette denrée passent de 550 600 quintaux en moyenne l'an en 1951 – 1959 à 1,9 millions de quintaux l'an en 1961 et à 10 millions de quintaux de 1972 à 1977 ; en 1978 les importations de blé s'élèvent à 23 millions de quintaux soit une facture alimentaire en blé estimée 1,3 milliard de dinars algériens.<sup>8</sup>

Les thèses<sup>9</sup> en présence montrent qu'un ensemble de circonstances historiques, techniques, sociales, économiques et administratives ont empêché l'agriculture algérienne de bénéficier pleinement des transformations technologiques. Ainsi, une paysannerie historiquement dominée n'a pas su ou pu trouver les formes d'organisation et d'action indispensables pour intervenir dans les processus de décision. Ceux-ci concernaient notamment la définition des objectifs en matière de recherche agronomique, de formation agricole, d'allocation des moyens et de mise en œuvre des plans et programmes de développement agricole. Dès lors, une bureaucratie agricole de plus en plus nombreuse, imbue de sa formation, a voulu, sans succès, imposer un modèle de croissance agricole incompatible avec les aspirations de la paysannerie.

<sup>4</sup> Sources des données chiffrées, Benissad, H., ; op cité – pages 32 et 33.

<sup>5</sup> Données chiffrées ; source : Benissad, H., Op cité. page 33.

<sup>6</sup> Les politiques agraires en Algérie : vers l'autonomie ou la dépendance ? CREA – 475 pages – 1980.

<sup>7</sup> Benissad, H. (1980), l'économie algérienne contemporaine, Paris. PUF, collection Que sais-je ? p.51.1980.

<sup>8</sup> Sources des données chiffrées : les politiques agraires en Algérie ; op. cité.

<sup>9</sup> Bedrani, S. (1981), l'agriculture algérienne depuis 1966 : Etatisation ou Privatisation ? Alger OPU. p. 215.

D'autres travaux de recherche<sup>10</sup> ont mis en évidence que la cause profonde des difficultés de l'intensification agricole est liée à l'absence de motivation de la main-d'œuvre au travail de la terre, notamment chez les plus jeunes, à la recherche d'un emploi dans les activités non agricoles. Ces stratégies familiales ont été encouragées par le contexte économique créateur d'emplois non agricoles en milieu rural. Le résultat a été un vieillissement de la population active agricole, la multiplication des emplois à temps partiel dans l'agriculture, l'affaiblissement des collectifs de travailleurs et l'échec de toute forme d'organisation collective et autonome de la paysannerie.

**Les réformes libérales des années 1980 à 2000.** La nécessité de préserver les terres fertiles à vocation agricole et le besoin d'une politique nationale de sécurité alimentaire dans un environnement international des plus incertains et aux perspectives de plus en plus hypothétiques.

Les déperditions du capital foncier sont dues aux extensions urbaines que connaissent les villes algériennes, à l'aménagement de nouvelles agglomérations (exemple de Sidi Abdellah à la périphérie d'Alger) ou encore à une dilapidation insidieuse des terres à vocation agricole «favorisée» par des détournements et transactions illégales auxquels se livrent les usagers.

Les défis qui se posent au secteur de l'agriculture sont nombreux et variés. Et c'est pour compléter les activités de l'agriculture professionnelle que le ministère délégué au développement rural, a mis en place les projets de proximité de développement rural (PPDR). L'arrière-pays montagneux et les espaces steppiques qui sont stratégiquement moins bien lotis que les plaines agricoles font l'objet, depuis 2003, d'une attention soutenue grâce au soutien des pouvoirs publics, pour revitaliser leurs espaces, fixer leurs populations et améliorer leurs revenus.

L'Algérie est un vaste pays mais la partie utile à l'agriculture est extrêmement réduite, quelque 3,2% du territoire seulement sont propres à la culture. C'est peu, trop peu, pour une population qui a triplé en 4 décennies et des superficies cultivées à peu près stables depuis un siècle. Les superficies ensemencées en céréales (blé et orge) n'ont pas évolué sensiblement depuis 1905, 2 860 000 ha avec un maximum réalisé en 1939, 3 100 000 ha. Le ratio terre cultivable ne cesse de se dégrader, 1,3 ha / habitant en 1900, 0,26 ha / habitant en 2004, soit une disponibilité en terre cultivable par habitant divisée par 5 en un siècle.

Une contribution de AÏT-AMARA<sup>11</sup>, spécialiste des questions agricoles rappelle quelques réalités qui nous aident à prendre conscience et à mesurer la gravité de notre dépendance alimentaire (vis-à-vis de l'étranger) qui a depuis 1970 (l'ère de la révolution agraire) amplifié au rythme de notre croissance démographique.

Les données chiffrées présentées soulignent l'indigence des politiques agricoles menées jusqu'à présent dans notre pays. De même qu'elle met en exergue l'absence de vision de nos gouvernants notamment ceux relatifs aux enjeux agricoles et les risques encourus si nous persistons à sous-estimer la question alimentaire.

L'auteur tient à rappeler que l'Algérie est le pays Maghrébin le moins bien doté en capital foncier à vocation agricole puisque le ratio hectare cultivable/Population est de 0,26 ha par

<sup>10</sup> Dahmani, M. (1979), l'Algérie : légitimité historique et continuité politique, Imprimeries Delmas – Bordeaux – France, Editions le Sycomore, p 147à174 consacrées à la crise des structures agraires et à la stagnation du secteur agricole en Algérie et l'ouvrage relatif aux politiques agraires en Algérie, op.cité.

<sup>11</sup> Source : El-Watan Economie : « Le droit des peuples de se nourrir eux-mêmes ». Lundi 03 Avril 2007, page 12. Cette contribution s'articule au tour de quatre idées clés :

**1- des ressources foncières très limitées ou réduites.**

**2- une dépendance alimentaire accrue.**

**3- la vulnérabilité alimentaire.**

**4- l'option** couramment répandue qui consiste à penser qu'il sera toujours possible de compter (**importer**) sur le marché mondial (en cas de grave déficit ou pénurie de produits agricoles locaux céréaliers et laitiers), pour garantir sa sécurité alimentaire, est une **option remise en cause** car considérée ou **estimée** aujourd'hui comme étant **bien fragile**.

**5- l'arme alimentaire** : la mise en place impérative d'un véritable plan de sauvegarde et de restauration de nos terres agricoles pour recouvrir notre souveraineté alimentaire.

habitant en 2004 (il était de 1,3 ha / habitant en 1990). Ce même ratio est de 0,5ha/habitant en Tunisie et de 1 ha / habitant au Maroc.

L'absence de politique de mise en valeur de nouvelles exploitations et la réduction inquiétante des surfaces cultivables par érosion et détournement du foncier agricole pour réaliser les programmes d'extension des agglomérations urbaines ont réduit de manière substantielle la dotation en terres cultivables du pays sous l'effet de la forte pression démographique.

L'auteur, reprenant un classement international, souligne que l'Algérie est un pays à risque alimentaire élevé puisqu'elle est classée au 7<sup>e</sup> rang sur une échelle de 0 à 9, selon une étude de la F.A.O. «Terres, vivre et population» qui évalue les «risques de pénurie alimentaire par pays à partir du pourcentage de la population que le pays peut nourrir avec ses propres terres.

Concernant le domaine des potentialités agricoles AÏT-AMARA rappelle que l'Algérie est confrontée à quatre situations défavorables :

- 1 - les sols sont peu profonds
- 2 - la fertilité naturelle est faible
- 3 - la pluviométrie est insuffisante
- 4 - les terres sont en pente

Ces quatre handicaps majeurs expliquent pour une large part (parce qu'ils ne sont pas corrigés par des politiques agricoles judicieuses) la productivité limitée de l'agriculture algérienne (les rendements tant des cultures que ceux de l'élevage, sont bien faibles); en effet, les rendements céréaliers sont de l'ordre de 70 quintaux à l'hectare en Union Européenne et seulement de 10 quintaux / ha en Algérie (qui plus est, cultive ses terres une année sur deux).

La production laitière n'est pas mieux lotie puisque le rendement par vache laitière est de 8000 à 10 000 litres par vache en Europe tandis qu'en Algérie, il ne serait que de 3000 litres.

Cette crise de productivité et donc de performance traduit une dépendance alimentaire accrue de l'économie nationale algérienne vis-à-vis de ses principaux fournisseurs étrangers : 80% des besoins algériens en céréales sont importés (soit l'équivalent de 6 millions de tonnes de céréales), seuls 2 millions de tonnes sont produits localement. Ainsi, «2 calories sur 3 consommées sont importées».

La facture alimentaire s'alourdit de plus en plus ; elle était de 1 milliard de \$us dans les années 1970, 2 milliards de \$us dans les années 1980, 2,5 milliards de \$us durant la décennie 1990, 3 milliards de \$us en 2002<sup>12</sup>, 3,6 milliards de \$us en 2007, 5,5 milliards de \$us en 2010 et 9,58 milliards de \$us en 2013<sup>13</sup>.

Cette facture alimentaire est intégralement payée par nos ressources financières générées à partir de nos exportations en gaz et pétrole (ressources naturelles épuisables ou non renouvelables) dont le niveau dépend étroitement des besoins exprimés sur le marché mondial des biens énergétiques.

Cette facture alimentaire risque d'être encore plus lourde à l'avenir puisque, si l'on en croît les spécialistes, l'agriculture mondiale fait face à trois objectifs concurrents :

- 1- Assurer l'alimentation
- 2- Produire des carburants
- 3 - Préserver la biodiversité

Il faut savoir en effet que la production de carburants verts (pour faire face aux pénuries annoncées du pétrole et un peu plus tard de gaz) devrait au minimum quintupler d'ici à 2030 (prévisions de l'AIE)<sup>14</sup>. De ce fait, la part des terres arables consacrées aux cultures énergétiques qui est actuellement de 1% passerait à 2,5 % ou à 3,5% selon les scénarios.

Pour nourrir 9 milliards de personnes en 2050, il faudra doubler la production agricole mondiale mais la montée des biocarburants va se traduire par une «compétition pour la terre

<sup>12</sup> Aït-amara, H. (2007), Professeur Universitaire, Op.Cité.

<sup>13</sup> Bouzidi, A. (2014), « faut-il désespérer de l'économie algérienne ? non » in El Watan du jeudi 15 mai 2014, p.6. 2<sup>e</sup> partie.

<sup>14</sup> AIE : Agence Internationale de l'Energie.



entre cultures alimentaires et cultures *énergétiques*. La rareté de l'énergie risque de créer une rareté alimentaire ». (Michel Griffou, *Le monde* 3 avril 2007)<sup>15</sup>.

Et les prévisionnistes précisent que les grandes firmes pétrolières vont se lancer dans une course à la terre (au foncier agricole) pour créer ex-nihilo des plantations qui produisent les biocarburants.

Enfin, et comme pour assombrir davantage le tableau pour les pays africains, le changement climatique à plus long terme, se traduira pour le continent notamment, par de plus longues périodes de sécheresse. Comme on peut le constater, pour notre pays, l'enjeu agroalimentaire est considérable et les défis à relever sont autrement plus sérieux que ceux visés par le PNDRA (Programme National pour le Développement Rural et Agricole).

En outre, il est important de rappeler que lors des débats menés au sein de l'APN le 29 juin 2008, les députés ont examiné l'avant-projet de loi sur l'orientation agricole dont la finalité consistait à garantir la sécurité alimentaire du pays<sup>16</sup>.

D'une importance capitale pour l'Algérie, ce document «redéfinit les perspectives d'une exploitation durable des ressources naturelles, tout comme il s'agira d'asseoir les bases visant à conforter la place de l'agriculture dans l'économie nationale et à assurer les conditions nécessaires à un développement agricole et rural durable en accordant une attention soutenue à la revitalisation des espaces ruraux ».

En outre, des efforts devront être consentis pour recouvrer notre souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le droit de décider de notre politique agricole alimentaire, droit aujourd'hui menacé par les défenseurs du libre-échange au sein de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce). L'ouverture de nos frontières aux produits agricoles étrangers ruinerait, sans aucun doute, compte tenu du différentiel de productivité entre notre agriculture et celle des pays développés, le faible potentiel dont nous disposons encore<sup>17</sup>.

**La période s'étalant de 2008 à 2013** sera marquée par le déploiement de nombreux plans de réforme et de nouveaux programmes d'équipements publics qui vont intéresser différentes filières agricoles.

La stratégie du ministère de l'agriculture sous la responsabilité de Mr Rachid BENAÏSSA s'inscrivait dans une logique d'identification des insuffisances constatées lors de la mise en œuvre, du PNDA (Plan National du Développement Agricole) par son prédécesseur (Mr Said BARKAT) entre 2001 et 2006. Afin de redynamiser le secteur de l'agriculture, Mr BENAÏSSA s'est attelé à réajuster le cadre législatif régissant le secteur suivi d'une nouvelle politique agricole et rurale. Dans ce contexte, deux lois majeures seront promulguées : il s'agit de la loi 16-08 du 15 Août 2008 portant « orientation agricole » et de la loi 10-03 relative à la « gestion et l'exploitation des terres agricoles des domaines privés de l'Etat ».

Si la première loi a pour finalité la redéfinition des axes centraux des programmes de développement agricoles futurs, la seconde a une portée stratégique puisqu'elle vise l'optimisation de l'exploitation de 2,5 millions d'hectares relevant du domaine privé de l'Etat en abrogeant le droit de jouissance perpétuelle tout en lui substituant un droit de concession de 40 ans renouvelable. Cette opération devrait assainir le secteur, mettre à jour le fichier des exploitants des terres du domaine privé de l'Etat et dissuader les éventuelles tentatives de détournement des terres.

**Vers la fin de l'année 2008**, le ministère de l'agriculture a initié des contrats de performances avec les 48 walis du pays pour la période quinquennale 2009-2013 :

Les walis s'engagent à atteindre des taux de croissance appréciables pour tous les produits agricoles tout en prenant en considération les spécificités, les capacités et les moyens de chaque wilaya.

<sup>15</sup> Bouzidi, A. (2007), «Algérie, le risque alimentaire est sérieux ». Le soir sur Internet@yahoo.fr. Mercredi 11 avril 2007.p 24.

<sup>16</sup> Avant projet de loi présenté par le ministre de l'agriculture et du développement rural, Mr. Rachid BENAÏSSA. (29/06/2008). In El-Watan Economie du lundi 30 juin 2008.

<sup>17</sup> Rainelli, M. (2001), L'organisation mondiale du commerce, Paris, collections repères, Editions la découverte p74à78. Les négociations agricoles dans le cadre de l'OMC.

Les engagements des walis sont axés sur une dizaine de programmes nationaux dits « d'intensification des productions agricoles » tels que les céréales, les légumes secs, le lait, la pomme de terre, l'huile, les dattes, les semences et plants, l'élevage et l'aviculture ainsi que ceux relatifs à l'économie de l'eau et aux pôles agricoles intégrés.

Pour sécuriser les agriculteurs, les pouvoirs publics ont mis à leur disposition des produits de financement avantageux et incitatifs à taux 0 : le crédit Rfig, le crédit Tahadi, et le crédit fédératif. Ce sont des crédits de campagne, d'investissement et de fédération au bénéfice des agriculteurs, éleveurs et opérateurs des activités annexes.

En février 2009, le président de la République avait inauguré la politique du renouveau agricole et rural en dotant le secteur agricole de 200 milliards de dinars par an soit 1000 milliards de dinars pour la période du quinquennat (2009-2014)<sup>18</sup>.

La mise en synergie de l'ensemble de l'ensemble des acteurs et des professions s'est appuyée sur un dispositif fondé sur les contrats de performance dans la perspective d'aboutir à des résultats prometteurs. Ces contrats incarnent toute une politique économique qui consiste à atteindre des résultats susceptibles d'exprimer le niveau de performance des opérateurs, exploitations, filières et régions.

La consommation nationale de céréales est élevée (7 millions de tonnes / an) ; la récolte exceptionnelle de 2009 avait atteint le record de 6,1 millions de tonnes, mais la production a enregistré un net recul en 2010, 4,5 millions de tonnes, puis 4,2 millions de tonnes en 2011.<sup>19</sup>

En marge de l'ouverture de la 21<sup>ème</sup> édition de la foire de la production algérienne organisée par le ministère du commerce (vers la mi-novembre 2012), Mr Rachid BENAÏSSA a dressé un premier bilan provisoire, après plusieurs années d'investissement et de soutien des pouvoirs publics à l'agriculture ; le taux de croissance annuel de la production agricole a atteint 13,73% en volume entre 2009 et 2012. La répartition de la production par zone géographique fait ressortir 42% générée par les plaines et le littoral, 22,3% dans les hauts – plateaux, 16,5% dans les montagnes et 18% au sud.

En dépit des efforts consentis pour améliorer les niveaux de production et progresser vers l'autosuffisance alimentaire, le ministre souligne « que le bilan des années de soutien financier, juridique et politique à l'investissement agricole s'est avéré tout compte fait maigre, exposant l'économie nationale à la volatilité mondiale des prix des matières premières. »<sup>20</sup>

Ce constat négatif est largement partagé par de nombreux chercheurs, experts et analystes ; ces derniers continuent d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les carences et entraves multiples ayant freiné l'essor d'un secteur agricole performant à la dimension des besoins urgents d'une population en rapide croissance démographique.

Ces blocages peuvent être identifiés à la lumière des débats riches et passionnants ayant animé les chercheurs de disciplines différentes (universitaires, experts agronomes, économistes, écologistes.....) et qui ont tenté d'apporter quelques éléments de réponse à la problématique complexe de la crise de performance du secteur agricole en Algérie mettant en péril la sécurité alimentaire des consommateurs potentiels (demande nationale en blé, lait.....) tout comme celle des générations futures.

## **II. Les vulnérabilités affectant négativement les performances du secteur agricole**

Ces vulnérabilités peuvent être classées comme suit :

- *Héritages de l'ère socialiste et pesanteurs du passé* : « des politiques sectorielles inappropriées et volatiles ont caractérisé la gestion du secteur agricole de puis 1962 (tragiques errements de la révolution agraire, une bureaucratisation excessive, hypercentralisation, hyper-étatisme...) »<sup>21</sup>. En outre, ce secteur a longtemps souffert du sous management des institutions. L'utilisation efficace de compétences hautement qualifiées ne serait envisageable

<sup>18</sup> Ben mohamed, A (2012), « L'agriculture, un élément d'avenir ». In L'Eco n° 42 du 16 au 31 mai 2012. p 28 et 29. Bimensuel de l'Economie et de la Finance (Rédaction et Administration : Garidi- Kouba- Alger).

<sup>19</sup> Source des données chiffrées : Ben mohamed, A. op cité ;

<sup>20</sup> Allal, M. (2012), « Soutien à l'agriculture : un bilan maigre ; » In L'Eco n° 53 du 1<sup>er</sup> au 15 novembre 2012 – Bimensuel de l'Economie et de la Finance p 32.

<sup>21</sup> Lamiri .A (2013), « La décennie de la dernière chance : émergence ou déchéance de l'économie algérienne? Pour une politique agricole moderne. Alger. Chihab éditions. p 237.

que s'il devient possible de substituer à tous les niveaux, les décisions scientifiques aux préférences administratives.

«Les bilans établis dans le cadre des opérations de déclassement des terres agricoles révèlent une consommation effrénée et sans précédent des terres agricoles à des fins d'urbanisation et d'industrialisation et ce au mépris des dispositions législatives et réglementaires en la matière »<sup>22</sup>.

L'Algérie ne dispose que modestement de 3,5% de la superficie totale du pays, représentant la surface agricole utile (SAU), soit 8,5 millions d'hectares sur une étendue de 238 millions d'hectares ; 3000 hectares de terres à hauts rendements agricoles ont été consommés entre 2005 et 2010 dans le cadre de l'extension de la ville d'Alger vers l'est et le sud sur la plaine de la Mitidja. Le même phénomène est observable à Tizi-Ouzou<sup>23</sup> puisque la superficie du pôle urbain en plein extension sera portée de 670 à 902 hectares, avec l'intégration de deux zones d'urbanisation futures sur des terres agricoles fertiles localisées à Oued-falli. Selon le ministère de l'agriculture, 150 000 hectares ont été détournés de leur vocation agricole depuis l'indépendance.

**-La question de la mobilisation des ressources hydriques face aux aléas climatiques** notamment lors des années de faible pluviométrie, pose la problématique du choix des techniques d'irrigation en situation de rareté des ressources en eau. En outre, le retard accumulé dans la recherche et le déploiement des techniques d'irrigation ne jouent pas en faveur de la céréaliculture qui a enregistré en 2014 son plus bas niveau de production depuis cinq ans avec seulement 34 millions de quintaux (30% de moins par rapport à l'année précédente) selon les chiffres du MADR. Les écarts de production interannuels sont très importants ; de 2009 à 2014, la chute a été brutale : près de 50% ! En plus des causes naturelles (sol et climat) se greffent des facteurs techniques (semence, pratiques culturales) et humains (organisation et formation des producteurs). L'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales a récemment distribué 900 systèmes d'irrigation aux cultivateurs locaux et porté à 600 000 hectares la superficie des cultures céréalières irriguées<sup>24</sup>.

Parallèlement, les pouvoirs publics se sont engagés dans la réalisation d'un programme ambitieux d'aménagement de nouveaux barrages. En plus de ceux lancés pendant le quinquennat 2010-2014 (18 non encore finalisés), le gouvernement envisage la construction de 30 barrages additionnels d'une capacité combinée de 1,5 milliards de m<sup>3</sup> entre 2015 et 2019<sup>25</sup>.

**- Le problème crucial de l'alimentation du cheptel bovin laitier** en raison d'un déficit préoccupant d'approvisionnements en aliments de bétail, d'où le recours massif et passif à l'importation de fourrage, maïs, des produits composés, qui reviennent excessivement chers à l'Etat ; l'enseignant chercheur à l'IAMM de Montpellier Omar Bessaoud met en exergue le caractère novateur du bovin laitier intensif destiné à approvisionner les laiteries. Malgré l'importation d'un million de vaches laitières sur ces dix ou quinze dernières années, la problématique de la production du lait en adéquation avec les besoins considérables des consommateurs reste toujours posée pour les raisons précédemment évoquées.

<sup>22</sup> Circulaire du ministère de l'agriculture et du développement rural envoyée aux directeurs de l'office national des terres agricoles, aux conservateurs des forêts, aux directeurs de wilaya de l'agriculture et aux présidents des chambres de l'agriculture (jeudi 02 octobre 2014).

<sup>23</sup> Notre article publié au sein de la revue *Insaniyat* (crasc oran) montre que les mutations spatiales observées au sein de notre zone d'étude ont eu des conséquences regrettables sur l'environnement naturel local affectant sérieusement et durablement l'équilibre des écosystèmes (agricoles, maritimes, montagnards et forestiers) caractéristique de la wilaya de Tizi-Ouzou. *Insaniyat* N°44-45, avril- septembre 2009. p195-209 et Arkat.Y(2011) : « La rareté du foncier aggravée par la spéculation et l'urbanisation anarchique auront pour incidence un rétrécissement préoccupant de la superficie des terres à vocation agricole » ; In quotidien *liberté* du 20 avril 2011. p.20.

<sup>24</sup> Imadalou.S(2014), « céréaliculture, une filière fragilisée » : importations massives, aléas climatiques, gestion aléatoire. in *El-Wantan Economie*, du 13 au 19 octobre 2014. Supplément hebdomadaire N° 438 page VI.

<sup>25</sup> Imadalou.S(2014), op cité.

On admet aujourd'hui que l'Algérie est classée au rang de second importateur mondial de poudre de lait avec un montant annuel de 700 millions de dollars<sup>26</sup>. Mustapha Mekidèche s'appuie sur les investigations menées par différents groupes de chercheurs, Bedrani. S et Bouiata. A (1998) : « consommation et production de lait en Algérie », Bencharif. A : « stratégie des acteurs de la filière lait » (revue options méditerranéennes n°32, 2001), Sawsar Kacimi El-Hassani : « la dépendance alimentaire en Algérie » (méditerranéan Journal of Social Sciences n°11, 2013), pour souligner outre la faible organisation des filières, la difficulté structurelle de transition « d'une coordination hiérarchique à une coordination par le marché ». La situation en vigueur conduit à des captages de rentes et à des gaspillages supportés par le budget de l'Etat.

- **Le degré de l'insécurité alimentaire reste assez élevé** car l'Algérie n'importe pas uniquement des produits alimentaires finis, mais importe également « pratiquement toute la semence pour ses légumes (cultures maraîchères) » observe Karim Rahal<sup>27</sup> professeur d'agro-élevage à l'université de Blida et membre de la collective agro-écologie Torba. Comme pour les autres secteurs, le secteur agricole est donc devenu lui aussi tributaire des importations.

- **La faible utilisation de nos capacités scientifiques (technologiques et industrielles) dans le secteur agricole** est illustrée de manière pertinente par Akli Moussouni, expert agronome, qui s'efforce de développer des synergies entre experts et chercheurs nationaux et étrangers afin de promouvoir les produits du terroir et de l'agriculture de manière générale. D'après cet expert, le développement de l'agriculture ne peut être envisagé sans la contribution efficace des technologies avancées (biotechnologies, bioinformatique, traitement de l'image...).

« La biotechnologie renvoie à un ensemble de techniques résultant de disciplines multiples telles que : la microbiologie, la biochimie, la biophysique, la génétique, la biologie moléculaire, l'informatique... L'association des disciplines-botanique, écologie, mathématiques appliquées et informatique-constitue un enjeu scientifique et technique majeur pour l'agronomie et la foresterie moderne ».<sup>28</sup>

Elle permet de redéfinir la conception des applications et l'utilisation de nouveaux instruments susceptibles d'identifier l'évolution de nouvelles variétés de plantes, veiller au développement des cultures dans leur diversité, sauvegarder les forêts et la multitude des écosystèmes faunistiques et floristiques qu'elles abritent, préserver l'environnement naturel et revitaliser les espaces ruraux.

Aux nombreuses vulnérabilités identifiées précédemment se greffent une série d'entraves liées à la problématique de la régulation des circuits de distribution des fruits et légumes induisant spéculation, pénurie et flambée des prix ; en outre, d'autres obstacles freinent l'essor de notre industrie agroalimentaire confrontée aux aléas et incertitudes de l'ouverture des marchés dans un contexte mondial dominé par la compétitivité internationale...

« Le cas de la pomme de terre illustre clairement que l'agriculture exporte ses profits vers d'autres secteurs au détriment de sa propre prospérité »<sup>29</sup>. L'effort consenti par les pouvoirs publics pour soutenir les paysans n'a que très peu d'impact ou d'incidence, mais profite aux intermédiaires qui détournent la rente commerciale vers d'autres secteurs (l'importation, l'immobilier,...).

L'insuffisance des quantités de pomme de terre stockées dans le cadre du système de régulation des produits agricoles frais de large consommation (SYRPALAC) et leur mise tardive sur le marché sont à l'origine de la hausse des prix de ce produit de large consommation, constat révélé la cellule de suivi chargée d'enquêter sur les raisons de cette

<sup>26</sup> Mekidèche, M. (2014), « crises récurrentes sur les produits subventionnés ; est-il temps de changer de paradigme ? », supplément économie ; liberté du 29/01/2014, p.13.

<sup>27</sup> Berkouk, S. (2014), « dépendance à l'importation, surutilisation de produits chimiques, OGM : le coût élevé du rendement agricole ». Supplément El-Watan économie du lundi 20/11/2014, p.V.

<sup>28</sup> Moussouni (A) 2014, « le bio oui, mais priorité à la sécurité alimentaire », In l'Eco N° : 68/ du 16 au 30 juin 2013, pages 32 et 33. Bimensuel de l'Economie et de la Finance-Garidi-Kouba-Alger.

<sup>29</sup> Benachenhou, (A.), (2008) « Pour une meilleure croissance. V. Le panier de la ménagère ». Alger-Alpha Design-p-177. La pomme de terre : un marché de rentiers et de spéculateurs.

flambée pour le compte du Ministère du commerce, le 23/ 11/ 2014. Ce dernier reste favorable à l'élaboration d'un projet de loi visant à lutter contre la spéculation et éliminer les nombreux intermédiaires qui interviennent entre l'agriculteur-producteur et le mandataire.

Concernant l'industrie agroalimentaire en Algérie (céréales, lait, oléagineux, sucre), celle-ci se présente ainsi : une dépendance accrue vis-à-vis de ses fournisseurs étrangers pour ses intrants et ses équipements, un marché peu concurrentiel dans l'ensemble des filières, un niveau technique limité et des circuits de distribution alimentaires sous-développés, loin des standards internationaux.

La vulnérabilité de l'industrie agro-alimentaire nationale face aux fluctuations du marché agro-alimentaire mondial s'explique par l'incapacité des producteurs nationaux à concevoir localement les inputs qui sont totalement importés, d'où leur « contribution marginale en termes de création de valeur et de flexibilité par rapport aux rapides mutations économiques, financières et technologiques à l'échelle internationale ».<sup>30</sup>

### **III. Quelles perspectives à venir ?**

La marginalisation et le sous-investissement dans l'agriculture ont été les principaux reproches adressés à la politique économique des années 1970 et 1980 engendrant des niveaux de production et des revenus limités des paysans, un exode rural massif et une dévitalisation des campagnes que le terrorisme a contribué à paupériser.

Quelles seraient les voies de la consolidation pour un développement durable de l'agriculture ? Les facteurs entravant son essor sont nombreux, même si l'effort financier consenti par l'Etat a été assez conséquent.

Dans un contexte international des plus contraignants, peut-on espérer un renouveau significatif de l'agriculture algérienne et une substitution notable de la production locale aux importations ?

#### ***Le programme décennal de sécurité alimentaire en lait initié par les experts.***

Durant les trois premiers mois de l'année 2013, l'Algérie a importé 83 883 tonnes de poudre de lait contre 68 252 tonnes durant la même période de l'année écoulée soit une hausse de 22,9% selon le rapport du CNIS (centre national de l'informatique et des statistiques ; direction générale des douanes d'Alger).

Des chiffres assez préoccupants pour un pays qui consacre annuellement entre 46 et 47 milliards de dinars au soutien de la filière lait dans le but de promouvoir la production nationale et réduire la facture en devises des importations estimées à 700 millions de dollars en 2012.<sup>31</sup>

L'insuffisance en ressources fourragères est la principale contrainte qui pèse sur les rendements de la filière laitière. Le président du comité interprofessionnel du lait, Mahmoud Benchekor estime que « le problème fondamental de la filière lait réside dans l'alimentation du cheptel bovin laitier en haute valeur nutritive. Si on souhaite réduire substantiellement la facture onéreuse des importations, l'Algérie devra se doter d'un patrimoine de 650.000 vaches à haut potentiel génétique mais aussi d'une surface fourragère de 250.00 hectares<sup>32</sup> irrigables, particulièrement dans les régions du Sud (Ghardaïa, Adrar, Biskra et El-Oued) disposant de potentialités hydriques souterraines considérables (nappe albienne importante).

#### ***L'agriculture au cœur du quinquennat 2014-2019 : relever le défi de l'indépendance alimentaire.***

Les objectifs recherchés par les pouvoirs publics dans le cadre du quinquennat 2014-2019 sont principalement de deux ordres :

<sup>30</sup> Rebah. A (2011), Economie algérienne : le développement national contrarié. INAS Editions-Alger.p181.

<sup>31</sup> Mohandi.H (2013) « développement de la filière lait : un plan décennal pour atteindre l'autosuffisance », In l'Eco n°68/ du 16 au 30 Juin 2013. Bimensuel de l'Economie et de la finance, p28-29.

<sup>32</sup> Données chiffrées recueillies à partir de l'article précité (Mohandi.H.p29). Ces problématiques ont été au cœur des travaux d'un symposium sur la valorisation des produits agricoles sous le thème : « synergies fertiles entre l'amont et l'aval de l'agriculture », organisé conjointement par la fondation Filaha Innove et le Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), à l'issue de l'ouverture de la 13<sup>ème</sup> édition du salon international de la production, de la santé animale et de l'agro-alimentaire (Sipsa-Agrofood). Juin 2013.

Accroître la SAU (surface agricole utile) d'un million d'hectares supplémentaires en valorisant de nouvelles superficies agricoles notamment dans les régions des hauts plateaux et du sud.

Elargir les superficies à irriguer pour être doublées à l'horizon 2019 et couvrir 25% des terres cultivées, dans la perspective de limiter les quantités de biens agricoles importés et donc réduire les surcoûts en devises générés par la facture alimentaire.

Considéré comme un secteur potentiellement générateur de valeur ajoutée, l'agriculture est susceptible de favoriser une nouvelle dynamique dans la stratégie de développement global impulsée par les pouvoirs publics ; au regard des potentialités recensées ou identifiées, le développement rural et la revitalisation des espaces ruraux sont au cœur de la démarche intégrée et intersectorielle pour y parvenir.

La formation et l'accompagnement des agriculteurs en les aidant à maîtriser les nouvelles technologies indispensables à l'essor de ce secteur, permettront des avancées notables pour améliorer les rendements des cultures à l'hectare . Dans cette perspective, la recherche agronomique bénéficiera d'une attention particulière (soutien financier de l'Etat, compétences scientifiques hautement qualifiées...) au regard des nouvelles orientations privilégiant la sélection des variétés et espèces à rendements élevés. L'objectif primordial recherché serait d'accroître substantiellement et durablement la productivité dans les filières stratégiques (céréales, légumes secs, viandes rouges, sucre, laitages...) ; Il est utile de rappeler que les importations algériennes de bétail et de produits d'origine animale ont atteint 284 560 tonnes du 01 janvier au 31 juillet 2014<sup>33</sup>.

Parmi les autres objectifs poursuivis on retiendra : l'amélioration des systèmes de régulation (SYRPALAC) et la protection des revenus des agriculteurs, tout comme seront réorganisées les infrastructures de stockage ainsi que la logistique sous froid.

En outre les Wilayas toutes indiquées pour inaugurer l'ouverture de lycées agricoles au titre de l'année scolaire 2014/2015 (El-Oued, Mascara, Khenchela et Ain-Defla) bénéficieront de programmes pédagogiques spécifiques.

Le soutien financier de l'Etat au développement agricole et rural estimé actuellement à 200 milliards de dinars/ an devrait être porté à 300 milliards de dinars/ an dans le cadre du programme quinquennal 2014-2019 destiné à réaliser des mégaprojets dont celui qui consiste à dépasser le million d'hectares de périmètres à irriguer à l'horizon 2020<sup>34</sup>.

A partir de la décennie 2000, les moyens financiers<sup>35</sup> mis à la disposition de l'agriculture ont été substantiellement augmentés dans la perspective de surmonter la crise de compétitivité qui a longtemps caractérisé ce secteur marginalisé et tenter ainsi de relever le défi de l'indépendance alimentaire ; en outre, les expériences de partenariat<sup>36</sup>, qui se sont multipliées ces dernières années suffiront-elles à mettre l'Algérie à l'abri des incertitudes et aléas qui menacent l'économie agricole internationale (dérèglements climatiques, dégradation de l'environnement naturel, écosystèmes naturels terrestres et aquatiques, faunistiques et floristiques menacés de disparition, instabilité et hausses récurrentes des cours des matières premières agricoles sur le marché mondial : blé, maïs , sucre, lait, l'huile...) ?

<sup>33</sup> Source : Wassim, I., (2014), «l'agriculture au cœur de la stratégie de développement global : valorisation, exploitation et développement du potentiel existant», In l'Eco n° 94/ du 1<sup>er</sup> au 31 Août 2014, Bimensuel de l'économie et de la finance, p.32et33.

<sup>34</sup> Source : Wassim, I., op, cité, p. 33 et ministère de l'agriculture et du développement rural.

<sup>35</sup> La loi de finance 2014 avait prévu une dotation budgétaire au profit du ministère de l'agriculture et Développement rural de 233.232.749.000,00 dinars ; les crédits ouverts au titre du budget de fonctionnement pour l'année 2015 sont estimés à 255.101.097.000,00 dinars soit un accroissement de + 09,38%.

<sup>36</sup> On peut citer l'exemple de **Guelma** : assistance technique dans la filière lait avec l'aide des Néerlandais ; **Sidi-Bel-Abbès** : unités de reproduction de génisses locales à partir de l'importation d'embryons , modernisation des infrastructures d'élevage selon les normes internationales et élevage bovins laitiers (vaches importées de race Holstein) ; **Tiaret** : partenariat stratégique, Algérie-Autriche dans les secteurs de l'agroalimentaire et l'agro-élevage ; **Algérie-USA** : développement de l'agriculture industrielle en Algérie à partir de l'expérience californienne d'aménagement d'agropoles modernes...

La sécurité alimentaire du pays peut être acquise en complétant la politique agricole par deux initiatives novatrices :

« *Lancer les programmes de développement de l'agriculture saharienne* ; le potentiel agricole saharien est une donnée avec laquelle il faut compter à l'avenir. L'Algérie pouvant s'appuyer sur les progrès technologiques et agronomiques mondiaux réalisés dans le domaine.

*Acquérir des terres agricoles à l'étranger, notamment en Afrique pour y produire des biens agro-alimentaires* »<sup>37</sup>.

L'avenir nous révélera si l'agriculture en Algérie (en fonction des performances réalisées) pourra contribuer durablement et efficacement à la croissance économique avec l'objectif de devenir un secteur dynamique créateur de richesses et potentiellement générateur de valeur ajoutée ?

### **Conclusion**

La vulnérabilité de l'agriculture en Algérie et la dépendance alimentaire accrue qui en a découlé résultent des choix économiques contenus initialement dans la stratégie algérienne de développement, privilégiant le secteur des industries lourdes exportateur d'hydrocarbures et générateur de moyens de paiement internationaux.

Cette vulnérabilité multidimensionnelle s'explique par plusieurs causes mises en évidence dans cette recherche. Néanmoins, les pistes de réflexions que nous avons proposés sont susceptibles de réduire la problématique de l'insécurité alimentaire du pays par divers moyens permettant d'améliorer la performance de l'agriculture territoriale et extraterritoriale (à l'étranger).

Considéré comme un secteur potentiellement générateur de valeur ajoutée, l'agriculture est susceptible de favoriser une nouvelle dynamique dans la stratégie de développement global impulsée par les pouvoirs publics ; au regard des potentialités recensées ou identifiées, le développement rural et la revitalisation des espaces ruraux sont au cœur de la démarche intégrée et intersectorielle pour y parvenir.

### **Bibliographie**

- Ait Amara, H., *Le droit des peuples de se nourrir eux-mêmes*, El Watan Economie, p. 12, 03 Avril 2007.
- Allal, M., (2012), « Soutien à l'agriculture : un bilan maigre ; » In L'Eco n° 53 du 1er au 15 novembre 2012 –Bimensuel de l'Economie et de la Finance ; p 32.
- Badillo, D., *Stratégies agro-alimentaires pour l'Algérie. Prospectives*, Aix-en-Provence, Edisud, 2000, p. 350.
- Balta, P. (dir.), « Algérie », Coéditions Nathan (Paris-France) et ENAL (Entreprise Nationale du Livre), Alger 1988, p.207.
- Bedrani, S., *L'agriculture Algérienne depuis 1966 : Etatisation ou Privatisation?* Alger, OPU, 1981, p. 415.
- Benabdellah, Y., colloque international : ressources territoriales et développement : avancées théoriques et expériences de terrain ; président de séance (plénière 3) : développement local et attractivités territoriales ; les 17, 18 et 19 novembre 2014, Auditorium, Hasnaoua, Université Mouloud MAMMERRI- Tizi-Ouzou. Benabdellah, Y., Croissance économie et Dutch disease en Algérie-Revue du CREAD N° 75/2006.
- Benachenhou, A., *Pour une meilleure croissance*, Alger, Apha Design, Juin 2008, p. 364.
- Benachenhou, A., *planification et développement en Algérie, 1962-1980-* Editions OPU- Alger, 1980.

---

<sup>37</sup> Bouzidi, A. (2014), « faut-il désespérer de l'économie algérienne ? Non » in El Watan du jeudi 15 mai 2014, p.6. 2<sup>e</sup> partie.

- Benachenhou, A. ; Bedrani, S. ; Bourenane, N. et Molina, J., « *Les politiques agraires en Algérie - Vers l'autonomie ou la dépendance ?* », in le CREA, Alger, Edition SNED, 1980, p. 475.
- Benachenhou, A., *L'exode rural en Algérie*, Alger, Presses de l'ENAP, 1979. p. 144.
- Benissad, H, « *L'Algérie est dépendante du reste du monde en matière alimentaire* », in *Liberté Economie*, 26 Avril 2008, 7.p.
- Benissad, H., Algérie : « *de la planification socialiste à l'économie de marché* » ENAG éditions. Alger. 2004. p 285.
- Benissad, H., *l'ajustement structurel, l'expérience des pays du Maghreb* : OPU, Alger, 1998.
- Benissad, H., *La réforme économique en algérie ou l'indicible ajustement structurel* – OPU- Alger, 1991.
- Benissad, H., *l'économie algérienne contemporaine*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1980, 130 p.
- Ben mohamed, A (2012), « L'agriculture, un élément d'avenir ». In L'Eco n° 42 du 16 au 31 mai 2012. p 28 et 29. Bimensuel de l'Economie et de la Finance (Rédaction et Administration : Garidi- Kouba- Alger).
- Berkouk, S, (2014), «dépendance à l'importation, surutilisation de produits chimiques, OGM : le coût élevé du rendement agricole». Supplément El-Watan économie du lundi 20/11/2014.p.V.
- Bontems, Ph. et Rotillon, G., *Economie de l'environnement*, Paris, Editions La découverte, 1998, Collections Repères, p. 130.
- Boudjema, R., (Volumes I, II, III) *Economie de développement de l'Algérie (1962-2010)*  
 Volume 1 : *de l'Etat administrateur du développement (1962-1978) à l'Etat correcteur du développement (1979-1988)*.p.232.  
 Volume 2 : *des accords de l'Algérie avec le FMI (1989-1998), à la relance autonome du développement (1999-2010)*, p.264.  
 Volume 3 : *des contraintes majeures du développement et des tares de la logique rentière*. p.272.
- Editions Dar-el-Khaldounia- diffusion et distribution vieux kouba –Alger.2011.
- Bouzidi, A., *Economie algérienne : éclairages*. ENAG éditions- Alger 2011, 460p.
- Bouzidi, A., « Algérie : le risque alimentaire est sérieux » ; «La dépendance alimentaire : une menace pour l'Algérie», in *le soir d'Algérie*, 11 avril 2007 et mai 2008, *le soir* sur Internet, e-mail : info@lesoirdalgerie.com. page24.
- Charvet, J.P., « *l'alimentation dans monde : mieux nourrir la planète* ». Petite encyclopédie Larousse- 2° édition-Paris-France-avril 2007.
- Chauveau, L., « *le développement durable : produire pour tous, protéger la planète.* » Petite encyclopédie Larousse- 3° édition-Paris-France-septembre 2009.
- Dahmani, M., « La crise des structures agraires et la stagnation du secteur agricole, (1962 - 1978)», pp. 147-174, in *L'Algérie: légitimité historique et continuité politique*, Bordeaux, Editions le Sycomore, Imprimeries Delmas, 27 février 1979,302 p.
- Dahmani, M., *Economie et société en Grande-Kabylie*, Alger, OPU, 1990, 240 p.
- Dahmani, M.; Doumane, S ; Oualikene, S. et Saheb, Z., *Tizi-Ouzou, Fondation -Croissance - Développement*, Tizi-Ouzou, Editions Aurassi, 1993, p. 400.
- Djenane, A., « Ajustement structurel et secteur agricole », in *les cahiers du CREAD*, n° 46/47 (décembre 1998/mars 1999), pp. 123-134.
- Ecrément, M., « *Indépendance politique et libération économique* » ; *un quart de siècle du développement de l'Algérie (1962 -1985)*, Co-Editions, ENAP (OPU -Alger), PUG (Grenoble), 1986, p. 364.



- Imadalou.S (2014), « céréaliculture, une filière fragilisée » : importations massives, aléas climatiques, gestion aléatoire. in El-Wantan Economie, du 13 au 19 octobre 2014. Supplément hebdomadaire N° 438 page VI
- Mahé, A., *Histoire de la Grande-Kabylie (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) : anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*. Editions Bouchène ; 2001-réédité en 2006-p.668.
- Marouf, N., « la dimension régionale de l'aménagement du territoire : l'exemple de l'écosystème saharien ». In le quotidien d'Oran du jeudi 10 avril 2014. p12.
- Marouf, N., « *La relation ville-campagne dans la théorie et la pratique* », Contribution à une sociologie rurale des pays dominés, Alger, OPU, 1979, p. 120.
- Mekidèche,M,(2014), « crises récurrentes sur les produits subventionnés ; est-il temps de changer de paradigme ? », supplément économie ; liberté du 29/01/2014,p.13.
- Mutin, G., *La Mitidja : décolonisation et espace géographique*, Alger, OPU, p. 600.
- Mohandi.H (2013) « développement de la filière lait : un plan décennal pour atteindre l'autosuffisance », In l'Eco n°68/ du 16 au 30 Juin 2013.Bimensuel de l'Economie et de la finance, p28-29.
- Moussouni (A) 2014, «le bio oui, mais priorité à la sécurité alimentaire », In l'Eco N° : 68/ du 16 au 30 juin 2013, pages 32 et 33.Bimensuel de l'Economie et de la finance- Garidi-Kouba-Alger.
- Nait Messaoud, A., « L'agriculture à la croisée des défis. L'ordre tarde à s'installer dans le secteur », in *la Dépêche de Kabylie. Les grands débats économiques contemporains*, 2i Août 2007.
- Oualikene, S., colloque international : ressources territoriales et développement : avancées théoriques et expériences de terrain ; président de séance (plénière 9) : relation économie globale-économie localeet renouvellement de la ressource : quelles coopérations et synergies à mettre en œuvre en Algérie ? Les 17, 18 et 19 novembre 2014, Auditorium, Hasnaoua, Université Mouloud MAMMERI- Tizi-Ouzou.
- Oualikene, S., Analyse empirique de la wilaya de Tizi-Ouzou (1962-2008), In *Insaniyat* n° 44-45, avril-septembre 2009, pp.195-209.
- Oualikene, S., « organisation de l'espace, développement local et problématique de l'environnement en Algérie : cas de la Grande Kabylie », thèse de doctorat d'Etat es-sciences économiques, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 10 Juin 2009, 750 p.
- Oualikene, S., « Urbanisation, migrations et formes nouvelles d'organisation de l'espace économique : le cas d'une région d'Algérie : la wilaya de Tizi-Ouzou », thèse de doctorat 3ème cycle, économie, Université de Paris 1, 29 juin 1987, 600 p.
- Rainelli, M., *L'Organisation Mondiale du Commerce*, Collections Approches, Paris, Edition La découverte, imprimé en Algérie par Casbah Editions, 2001, 130 p.
- Rebah, A., *Economie algérienne, le développement national contrarié*, Alger, INAS éditions, 2011, p384.
- Wassim, I., (2014), «l'agriculture au cœur de la stratégie de développement global : valorisation, exploitation et développement du potentiel existant», In l'Eco n° 94/ du 1er au 31 Août 2014, Bimensuel de l'économie et de la finance, p.32et33.
- Rapport préparatoire : conférence économique et sociale de la jeunesse. 24 et 25 novembre 2014. Palais des nations-Alger- atelier 3 : la jeunesse et la valorisation des régions rurales- Approche en termes d'agropoles (pour une démarche stratégique en vue de la création d'un agropole).

## **DETERMINANTS DES CONTRAINTES INTERNES ET EXTERNES A L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ECONOMIQUES ALGERIENNES : CAS DE L' ENIEM, DEL L' ENEL ET DE LA BCR**

**Amina LEGHIMA**

Maitre de Conférence, UMMTO  
leghima2000@yahoo.fr

**Lamara HADJOU**

Maître de conférence, UMMTO  
lhadjou@yahoo.fr

### **Résumé**

L'objectif de cet article est de déterminer les principaux facteurs contraignant le processus d'internationalisation des entreprises publiques économiques algériennes. Au travers une enquête qualitative réalisée auprès des principales entreprises publiques de la Wilaya de Tizi-Ouzou, nous tentons une analyse des limites des dynamiques d'internationalisation de ces entreprises, alors même qu'elles offrent un potentiel de croissance externe non négligeable. Une revue de la littérature ainsi qu'une enquête de terrain nous ont permis de mettre le point sur les obstacles internes et externes réduisant les perspectives d'internationalisation des entreprises publiques algériennes.

**Mots clés:** Entreprises publiques, Algérie, Internationalisation, Obstacles

### **Abstract**

The goal of this paper is to determine the main factors constraining the process of internationalization of the Algerian economic public companies. Through a qualitative survey of key public enterprises of the Wilaya of Tizi-Ouzou, we attempt an analysis of the limitations of the internationalization process of these companies, even though they offer a significant potential for external growth. A review of the literature and a field study allowed us to review the internal and external obstacles reducing the prospects of internationalization of the Algerian public companies.

**Keywords :** Public enterprises, Algeria, Internationalization, Obstacles

**Code JEL :** F2, O2, M1

### **Introduction**

L'accélération des processus de mondialisation, en particulier dans les trois dernières décennies, modifie la structure et la nature de fonctionnement des marchés concurrentiels. Ces modifications, perceptibles au plan technologique, institutionnel, financier et environnemental, signifient que les conditions pour opérer dans les milieux d'affaires sont profondément bouleversées. Ces changements appellent à transformer les modes de gestion, de conception stratégique et d'organisation des firmes établies.

Le resserrement des jeux concurrentiels s'est traduit par l'apparition de nouvelles manières de se comporter sur les marchés concurrentiels (l'entrecroisement concurrentiel, la démarcation concurrentielle, la verticalisation des jeux concurrentiels, etc.) mais aussi au redoublement des pratiques observées dans les années antérieures, comme en témoigne l'ampleur prise par le phénomène de concentration et de centralisation du capital. Les raisonnements en termes de taille minimale, de repositionnement dans les chaînes de valeur globales et de configuration des activités des firmes sont parmi les lignes d'actions stratégiques explorées par les firmes.

Les théories classiques depuis S.HYMER s'accordent à reconnaître les effets décisifs de la détention d'un avantage spécifique dans les processus d'internationalisation. L'acte de s'établir sur les marchés étrangers prend la forme d'un transfert d'un avantage acquis souvent à travers une longue présence sur le marché national. Dans cette perspective, une entreprise ne peut prétendre se placer sur un processus qui l'apporterait au-delà des frontières nationales sans pour autant mettre à l'épreuve son potentiel de compétitivité à l'échelle nationale. Ceci

signifie que la présence sur un marché national devrait stratégiquement porter en germe une ambition de se placer à une échelle internationale. Dédier strictement son acte ou son développement de création à une simple satisfaction du marché national est une stratégie qui n'est pas tenable.

A la lumière de ce qu'on vient de présenter, nous nous interrogeons sur les obstacles qui pèsent sur le développement à l'international des entreprises publiques algériennes.

Afin de répondre à cette question, nous nous basons sur les hypothèses suivantes :

- Le redéploiement à l'international est une question conjointe à l'apprentissage. Les deux processus sont inséparables. Les processus d'internationalisation se réalisent en deux temps : un temps pour l'apprentissage et un autre pour le redéploiement.

- La construction des capacités à l'international ne peut se construire qu'en surmontant un certain ensemble de contraintes (managériales, organisationnelles, etc.)

Nous avons retenu l'étude de trois cas d'entreprises appartenant à trois secteurs différents et fortement concurrencés (entreprise nationale des appareils électroménagers 'ENIEM', entreprise électro-industrie Azazga 'ENEL', entreprise nationale de production et de commercialisation de Boulonnerie, de Coutellerie, de Robinetterie et d'évier 'BCR') comme stratégie de recherche. Ce travail est le fruit d'une recherche qualitative menée auprès des responsables de trois entreprises parmi les plus importantes que compte l'économie algérienne.

## **1. Les approches théoriques de l'internationalisation**

L'internationalisation de l'entreprise est une question intensément étudiée dans de nombreux cadres théoriques économiques, se situant dans les domaines aussi variés que le commerce international et de sciences de gestion, notamment par les courants d'inspiration comportementale. La théorie économique des organisations a fourni plusieurs modèles explicatifs de l'internationalisation des entreprises. Ceux-ci ont permis de mieux identifier les principaux facteurs qui conduisent les entreprises à s'engager dans une stratégie de développement international et aussi de comprendre pourquoi certaines entreprises réussissent et d'autres échouent dans leurs processus d'internationalisation. Parmi ces approches nous relevons les contributions suivantes :

Les approches qui abordent d'une façon systématique la question de l'internationalisation des firmes sont relativement très récentes. Les premiers travaux voient le jour dans les années 60, c'est-à-dire, dans le contexte qui a caractérisé la période après-guerre. Théoriquement, le fait saillant est la remise en cause de la théorie ricardienne, notamment l'hypothèse de l'immobilité des facteurs.

### **1.1. La théorie de l'avantage spécifique transférable :**

Selon la théorie de l'avantage spécifique, seules les firmes disposant d'avantages oligopolistiques, en mesure de mettre à profit les imperfections des marchés, peuvent réussir leur établissement sur des marchés étrangers. Leurs succès dépendraient des possibilités de compensations des coûts d'implantation et les risques qui y sont liés par les avantages spécifiques disposés ou développés sur le marché d'origine. Ces avantages spécifiques transférables regroupent des actifs qui sont pour l'essentiel des actifs intangibles et qui seraient d'une valeur supérieure et capables d'annuler les effets de contreperformances du fait des avantages locaux dont bénéficient les firmes du pays d'implantation (coût de transport, obstacle culturel et linguistique, barrières administratives ou institutionnelles, etc.).

### **1.2. La théorie du cycle de vie des produits :**

En 1966, dans la théorie du cycle de vie des produits formulée par R.VERNON, la dynamique du processus d'internationalisation s'explique par la nécessité de suivre le cycle de vie international du produit et par le concept de l'écart technologique entre les pays. Dans cette approche, l'internationalisation se présente comme un processus séquentiel. A chaque phase du cycle de vie d'un produit, les firmes adoptent des stratégies en raison de l'établissement d'un monopole sur le marché domestique par la firme innovatrice, ensuite, dans la phase suivante, la firme passe à l'exportation à travers des agents indépendants, puis

par une succursale de vente avant d'opter pour une production à l'étranger. En effet, dans un premier temps l'innovation apparaît et gagne le marché d'origine, mais la banalisation progressive de la production et la montée des concurrents sur le marché national où elle est produite va inciter, dans un second temps, la firme à rechercher de nouveaux débouchés à l'exportation. Cependant, les risques d'incitation par les firmes étrangères pousseront la firme à investir sur les marchés, jusque là servis par le moyen de l'exportation. Enfin, la firme finira par abandonner son marché d'origine qu'elle tenterait de servir à partir de ses filiales à l'étranger.

### **1.3. La théorie éclectique de J-H-DUNING :**

John DUNNING développe une approche plus globale de la multinationalisation des firmes, qualifiée d'éclectique en raison des différentes inspirations qui ont servi à sa construction, cette approche subordonne les stratégies de multinationalisation à trois facteurs d'intérêts qui ont préoccupé les auteurs : imperfections des marchés, avantages comparatifs et coûts de transaction. Les principaux facteurs incitatifs sont les avantages spécifiques (ownership advantage), les avantages de localisation (location advantage) et les avantages d'internalisation (internalization advantage). Le paradigme OLI (ownership, location and internalization) se résume à une démarche synthétique qui articule trois centres d'intérêts qui ont préoccupé les auteurs : imperfection des marchés, avantages comparatifs et coûts de transaction.

**Tableau 1 : paradigmes OLI et modes de présence à l'international**

Mode de pénétration des marchés étrangers	Les avantages		
	Ownership	Location	Internalization
Investissement direct	+	+	+
Exportation	+	-	+
Cession de licence	+	-	-

Source : J-H DUNING, multinational enterprises and the global economy, Reading Mass, Addison-Wesley, 1993.

L'analyse théorique de J-H DUNING aborde la question des modes de pénétration des marchés sous un angle purement micro-économique statique. Certains auteurs essaient tout en gardant les trois séries de facteurs incitatifs qu'englobe le paradigme OLI, de reprendre la question en essayant de l'envisager dans une perspective dynamique. On peut résumer les résultats de ces travaux comme suit :

- Dans les travaux de BUCKLEY et CASSON (1981), l'accent est mis sur des enjeux temporels recouvrant le passage d'une modalité à une autre, en raison des variations dans le temps des structures de marché. Pour eux, le choix entre les modes de pénétration est une question évolutive trouvant ses fondements dans les coûts relatifs de chaque modalité (exportation, licence, implantation). Dans leur vision, l'exportation est le mode de pénétration le moins coûteux en termes de coûts fixes. Présentant des coûts fixes très élevés, l'investissement direct est, selon les deux auteurs, un choix qui intervient en dernier.

- Dans les travaux de HORSTMAN et MARKUSEN (1987), on cherche, tout en gardant le noyau théorique du modèle OLI, à mettre au centre des explications les interactions stratégiques entre firmes. Partant de l'exemple d'une firme multinationale en position de monopole, les deux auteurs soulignent que le choix de l'exportation est préférable lorsque la demande sur les marchés visés est faible. Dans le cas d'une demande suffisante et en pleine expansion, le choix, selon eux, est d'opter pour un investissement direct pour dissuader les concurrents et/ou conquérir de nouvelles parts de marchés.

### **1.4. Le concept de coût des transactions et la théorie de l'internalisation :**

Une des principales contributions théoriques sur l'internationalisation des entreprises est due au développement des modèles d'internationalisation fondés sur l'existence de coûts de transaction. Il convient notamment de citer les travaux de R.COASE (1937) revisités en particulier par O.WILLIAMSON (1975). Un coût de transaction est un coût lié à un échange

économique sur le marché. De tels coûts, résultant des imperfections du marché des biens et des facteurs de production, ne devraient pas exister dans un monde de concurrence pure et parfaite. Le marché en tant que mode d'allocation des ressources peut engendrer des coûts de transaction tels que : coûts de recherche et d'information (prospection, comparaison des différentes prestations proposées, étude de marché, etc.), coûts de négociation et de décision (réduction et conclusion du contrat)

L'existence des coûts de transaction incite les entreprises à rechercher la forme d'organisation optimale, en d'autres termes, les organisations qui engendrent des coûts de transactions les plus faibles. A la suite de COASE, WILLIAMSON distingue deux modes de coordination alternatifs, le marché et l'entreprise. A ce stade, l'arbitrage se fait entre l'exportation (le marché) et l'investissement à l'étranger (internalisation). Toutefois, entre le marché et l'entreprise, des formes intermédiaires peuvent être identifiées : joint venture, sous traitance, concession, réseau, etc.

## **2. Obstacles à l'internationalisation des entreprises publiques économiques algériennes**

A l'instar des autres entreprises publiques algériennes, les entreprises étudiés, à savoir : l'entreprise nationale des électroménagers, l'entreprise nationale d'électro-industrie, entreprise nationale de production et de commercialisation, coutellerie, robinetterie et Evier) sont tournées complètement vers le marché intérieur, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. Nous les regroupons en contraintes internes à l'entreprise et en contraintes externes liés aux facteurs environnementaux.

### **Encadré méthodologique**

#### **Protocole de recherche enquête : entreprises publiques économiques algériennes**

##### **Objectif :**

Identifier des principaux facteurs qui contrarient le processus d'internationalisation des entreprises publiques économiques algériennes.

**Période :** Septembre – Décembre 2012

**Déroulement :** Grille d'entretien

**Lieux :** Wilaya de Tizi-Ouzou

**Données :** nature et sources

*-primaires* via enquêtes par entretiens auprès des entreprises.

*-secondaires* à travers une revue de presse, une recherche bibliographique, sites Internet des entreprises en question.

**Echantillon :** Trois grandes entreprises publiques économiques algériennes de la Wilaya de Tizi-Ouzou ayant des parts de non négligeables du marché national.

**Représentativité :** Notre échantillon représente les trois principales entreprises publiques économiques de la Wilaya de Tizi-Ouzou (ENIEM, ENEL et BCR). Le choix se justifie par leur potentiel économique notamment à l'international.

**Mode d'administration :** Entretiens Face à Face.

**Méthode d'analyse :** Traitement des données des entreprises, analyse des contraintes internes et externes à l'internationalisation, *via* une grille de lecture adaptée de la littérature.

**Limites :** les limites de cette enquête sont liées à la méthodologie utilisée du fait qu'elle est essentiellement de nature qualitative.

### **2.1. Les contraintes internes :**

Les entreprises enquêtées obéissent à une logique de fonctionnement héritée de la période d'industrialisation du pays. En effet, l'un des objectifs fondamentaux de la politique d'industrialisation, dont le schéma de référence n'étant autre que le modèle des industries industrialisantes de G. DEBERNIS, était de bâtir une base industrielle qui devait permettre au pays de sortir de la dépendance économique.

Les règles de fonctionnement imposées, tant au niveau des types de structuration que du Management du système productif, vont imprimer, avec le temps, des rigidités et des effets contraignants sur les comportements marchands et concurrentiels des firmes publiques.

En d'autres termes, les modes d'établissement sur les marchés portent les traces des décisions prises pendant la période d'industrialisation. Pour ces entreprises, nous pouvons citer :

- les contraintes technologiques, financières et commerciales
- les contraintes managériales traduisant les difficultés à maîtriser des compétences, source de dynamique, de développement et de compétitivité.

- les contraintes technologiques : la question de la maîtrise des enjeux technologiques obéit à une problématique qui est souvent appréhendée, en termes d'appropriation et d'utilisation. Cette vision restrictive est consécutive à un cercle vicieux qui fit que le problème technologique de la firme nationale n'apparaît qu'en deux moments : le moment de l'adoption et le moment de la mise à niveau technologique. Cette vision statique condamne la firme dans un mode de résolution qui situe la maîtrise technologique à un niveau qui est forcément extérieur. Quand tout est réduit à un problème d'acquisition, l'entreprise ou l'Etat propriétaire se trouve subitement soumis à une contrainte financière, mesurée en termes de moyens de paiement extérieurs. Quand la base technique des systèmes d'offre subit des aléas en raison de bouleversements survenus à la suite de l'entrée de nouvelles technologies sur le marché, les entreprises se précipitent vers l'adoption, entendue comme une nécessité d'adaptation pour résister à la concurrence. Acquérir et utiliser de technologies nouvelles est le souci majeur des firmes nationales.

La maîtrise technologique est de nature systémique, l'élargissement du champ de vision permet de voir que les enjeux d'apprentissage embrassent les éléments à la fois internes (développement d'un potentiel de recherche, etc.) et externes (politique nationale de la recherche, environnement spécifique à la recherche) à la firme nationale.

- les contraintes financières : les contraintes financières ne se réduisent pas aux manques de capitaux, aux difficultés d'accès aux marchés des capitaux (les banques, les marchés boursiers, etc.) mais aussi aux comportements financiers de la firme publique. L'existence d'un problème d'endettement récurrent malgré les assainissements à répétition, dont les premières applications remontent au début des années 80, avec les restructurations financières, les entreprises replongent dans des situations de surendettement. En économie mondialisée, les stratégies productives perdent tout leur sens si leur mise en œuvre resterait toujours une opération qui dépendrait des recettes pétrolières du pays. A cela s'ajoute, l'absence d'une volonté d'élargissement de la surface financière de l'entreprise. Sur les trois grands choix de financement, à savoir l'autofinancement, l'endettement et l'émission d'actions et d'obligations. Si les firmes publiques ne génèrent pas suffisamment du surplus et si les capacités d'endettement sont épuisées, il ne reste qu'une seule parade : l'intervention sur les marchés de capitaux. Or, les introductions sur les places boursières, ne sont envisageables que lorsque ces entreprises présenteront des projets à potentiel de croissance, seul élément pour vaincre les réticences des investisseurs. La mise en œuvre d'opérations de recapitalisation qui ont commencé avec la transformation du statut des sociétés nationales par actions (SPA) n'ont pas produit des effets sur les situations financières des entreprises publiques.

- Les contraintes commerciales : les firmes publiques ont du mal à rompre avec la logique de fonctionnement qui prévalait pendant la période de la planification centralisée. Leur soumission aux règles marchandes ne les a pas incités à faire évoluer leur système de management, notamment commercial, pour le mettre en concordance avec les enjeux environnementaux de l'heure (exacerbation des jeux concurrentiels, durcissement de la contrainte environnementale, naissance d'un grand besoin en matière de gestion informationnelle, etc.). Les raisons de ces difficultés sont :

- La prééminence d'une vision restrictive où le Marketing est réduit à la simple exécution d'ordres de distribution des produits à travers le territoire national. Les changements internes entamés dans la période qui a suivi les réformes n'ont pas été de ceux qui devaient permettre des transformations en profondeur du mode de gestion de la relation des entreprises à leurs différents marchés, puisque ces derniers, réduits à leur dimension formelle, se sont limités à la refonte de leurs organigrammes : les entreprises sont dotés, comme par contentement, de structures portant le nom de département Marketing.

- La survivance des effets de dissociation de la fonction commerciale et la fonction productive opérée dans le cadre de la restructuration organique de 1982. La déconnexion des marchés avait mis les entreprises publiques dans l'impossibilité de développer des compétences commerciales, de connaître leurs clientèles et surtout de développer leurs offres.
  - La persistance de pratiques étatiques de subventions et de prise en charge de leurs passifs exigibles. Les offres des entreprises ne sont pas subordonnées à une logique de satisfaction des clients et de la réalisation du surplus. La formation des compétences commerciales ne fonctionne pas dans un contexte de crise ou d'absence de mécanismes incitatifs.
  - Le cantonnement dans une vision commerciale qui a fait de l'entreprise publique une entité complètement tournée vers le marché intérieur. Les systèmes de croyances des dirigeants sont en désaccord avec les exigences de réussite qu'imposent l'ouverture commerciale et l'insertion du pays dans la mondialisation.
- Les contraintes managériales : l'internationalisation est un mouvement stratégique qui appelle des ruptures avec les modes de gestion prévalant dans les firmes publiques. Elle suppose en tant que telle des systèmes de gestion ambitionnant le développement et/ou l'acquisition de nouvelles compétences. Or, l'enracinement dans ces systèmes empêche les entreprises de se libérer et de construire des visions stratégiques capables de relever le défi de l'internationalisation. Nous remarquons essentiellement les points suivants :
- La logique du fonctionnement des systèmes de décision met l'entreprise dans l'incapacité de saisir les enjeux décisionnels d'un management à l'international. Un tel management suppose une maîtrise des enjeux informationnels. C'est dire que les systèmes d'information conditionnent l'efficacité et l'efficacé des systèmes de décision. La disposition de capacités de réactivité n'est envisageable qu'au prix d'un dépassement des systèmes décisionnels caractérisés par des lenteurs et des limitations qu'ils imposent en termes d'horizons temporels et spatiaux.
  - Le développement de capacités managériales à l'international doit orchestrer la maîtrise des risques et des incertitudes qui s'affichent à toutes leurs particularités pour toute firme envisageant une orientation à l'international. Or la pénalisation des actes de gestion est à contre-courant de cet élément contextuel : les gestionnaires sont tellement hantés par les risques de sanctions ou de poursuites judiciaires qu'ils affichent des conduites extrêmement prudentes et donc contre-productives en matière de gestion ou de la prise de décision.
  - La prégnance d'une vision managériale ethnocentrique chez les dirigeants des firmes publiques, en particulier lorsqu'ils abordent le problème de l'internationalisation. En effet, les marchés ne sont pas inconditionnellement disposés à accepter les offres telles qu'elles sont conçues dans nos entreprises. Les firmes doivent intégrer dans leur raisonnement stratégique les questions environnementales et les différences culturelles qui particularisent certains marchés internationaux.
  - La persistance d'un mode de gestion qui n'est pas tourné vers l'exploitation du potentiel. Les transformations de l'environnement international exigent non seulement le développement de compétences transversales mais aussi des systèmes de gestion capables de révéler et de mettre à profit toutes les potentialités de l'entreprise.
  - L'absence d'une autonomie entre l'économique et le politique est aussi un facteur qui détourne les mécanismes de sélection des profils managériaux de leur objectivité. Les interférences du politique et les interactions entre les deux mondes (politique et managérial) ont des retombés sur la fonction de l'intensité

de l'effort ou des incitations, sur la prise de risque. La dépenalisation des actes de gestion, tant réclamée par les gestionnaires du secteur public productif et financier, rentrent dans ce cadre.

- Les contraintes organisationnelles : les visions stratégiques à l'international ne peuvent connaître de lendemain sans la reconsidération en profondeur des schémas organisationnels qui structurent le fonctionnement des firmes publiques. La refonte de ces schémas ne s'envisage pas comme une question purement formelle, c'est-à-dire réduite à une conception pure et simple de nouveaux organigrammes. Les réorganisations des capitaux de l'Etat qui ont porté au grand jour les fonds de participations, les holdings et les sociétés de gestion n'ont pas été de ces changements qui devaient libérer les entreprises des logiques organisationnelles qui prévalaient au temps de l'économie planifiée. Nous pouvons relever les principaux modes organisationnels dont sont héritières ces entreprises comme suite :

- La permanence des modes de coordination verticale. L'introversion organisationnelle exacerbe les coûts de contrôle et de coordination, intensifie les lourdeurs bureaucratiques et met l'entreprise dans des situations de déphasage avec ses environnements. L'une des difficultés à réussir des ruptures stratégiques réside dans le fait que les nouvelles volontés ou les nouveaux outils de managements s'efforcent de s'appliquer dans le cadre de schémas organisationnels qui leur sont en désaccord : les outils développés dans le cadre d'un management transversal font ainsi la figuration dans les entreprises à l'heure où la verticalité des rapports demeure toujours omniprésente.
- La persistance des négations des logiques d'apprentissage. Les modes d'organisation imposés à l'entreprise n'ont pas été envisagés dans le cadre d'une problématique d'apprentissages organisationnels. La construction d'avantage concurrentiel est une question organisationnelle.
- Le maintien de l'intensité de l'effort à son plus bas niveau. Le niveau d'effort est déjà fort déterminé par la crise qui touche les mécanismes incitatifs, eux-mêmes fortement influencés par les problèmes de déséquilibres macroéconomiques (inflation, etc.). Le management des ressources humaines continue à fonctionner en désarticulation avec l'exigence de développement de compétences, celles qui s'intègrent dans la construction de l'avantage compétitif qu'on veut sustenter.
- L'absence de préoccupations autour de situations d'asymétries informationnelles. Ces asymétries qui structuraient les rapports entre les autorités de tutelle et des entreprises (le planificateur connaissait mieux les marchés des entreprises que les dirigeants eux-mêmes), n'ont pas disparu avec les changements entamés dans la période des réformes. Elles se durcissent en interne car les choix stratégiques leur sont imposés de l'extérieur.

## **2.2. Les contraintes externes : les contraintes externes sont nombreuses :**

### **2.2.1. Les contraintes institutionnelles :**

Les entreprises publiques ont vécu au rythme de changements récurrents qui ont affecté l'organisation institutionnelle de l'économie ou, plus particulièrement, des capitaux du secteur public productif. Des fonds de participation jusqu'aux mesures récentes de réorganisation en groupes industrielles, les opérations de restructurations se multiplient, mais sans que les niveaux d'efficacité et d'efficience ne soient relevés. Le problème est que les configurations se succèdent sans que les efforts ne soient orientés vers la maîtrise d'enjeux stratégiques. On peut à titre d'exemple mettre l'accent sur les éléments suivants :

- Les processus de réorganisations des capitaux publics productifs ne participent de ces phénomènes de regroupement qu'opèrent les firmes pour relever le défi des tailles minimales ou de réalisations de synergies productives ou commerciales. Or n'étant pas fortuits, ces processus devaient s'accomplir de façon à faciliter :



- Des jeux d'alliance pour rentrer dans des logiques de partage des risques. Le problème de la réussite des accords réside dans les voies de négociation à emprunter pour identifier des intérêts communs.
  - Des jeux de regroupement pour assurer de nouveaux montages ou des agencements de ressources plus efficaces. Ceux-ci peuvent obéir à des visées purement technologiques.
  - Des jeux de fusion ou d'absorption pour des objectifs de repositionnement pour faciliter une stratégie d'internationalisation. Cela signifie qu'une opération de croissance externe peut permettre des économies en termes de temps et d'argent conséquentes.
- Les processus de réorganisation ne sont pas ceux qui orchestrent les conditions de règlement de la question de la levée des capitaux. Une entreprise sans surplus à réinvestir, sans capacités d'endettement peut espérer mobiliser les capitaux nécessaires à leur croissance et leur développement en faisant recours au marché boursier. Or, celui-ci souffre de plusieurs contraintes :
- L'organisation institutionnelle ne reflète pas les spécificités de l'économie nationale, comme l'est le cas de la bourse londonienne, japonaise ou canadienne. Dans ces cas de référence, le travail de compartimentalisation est en accord avec les caractéristiques des entreprises candidates à l'introduction.
  - La taille du marché algérien est presque insignifiante. Le marché ne peut en effet accomplir ses fonctions de liquidité sans qu'il soit rallié par une communauté importante d'investisseurs.
  - La bourse d'Alger ne peut connaître un dynamisme sans que la contrainte culturelle ne soit réglée. A l'instar de toutes les économies d'endettement, l'économie et la société accusent le problème de l'absence d'une culture boursière.

### **2.2.2. Les contraintes concurrentielles :**

Les entreprises continuent de subir les effets de l'organisation institutionnelle des marchés qui prévalait pendant la période de la planification centralisée. L'origine de cette contrainte vient du fait qu'elles ont évolué en dehors des déterminations marchandes et de toute pression concurrentielle. L'ouverture économique et commerciale du pays n'a pas été la cause de ces insuffisances, mais un facteur révélateur. Les problèmes en matière d'incorporation de capacités stratégiques et concurrentielles peuvent en effet s'expliquer par les facteurs suivants :

- La survivance des pratiques héritées des années antérieures. Les entreprises n'arrivent pas à fonctionner sans les interventions de l'Etat. N'étant pas compétitives, celles-ci ne peuvent assurer leur survie ou leur reproduction en dehors des aides et des opérations d'assainissement que l'Etat pourra leur accorder. Bien que soumises à des obligations de surplus, ces entreprises n'arrivent toujours pas à se positionner d'une façon avantageuse sur leurs différents marchés.

- L'incapacité des firmes à évoluer sur des marchés concurrentiels. La limitation des capacités de réactivité des firmes ou de leurs aptitudes à élaborer des choix stratégiques face à la concurrence atteste de l'existence d'un comportement qui les met en déphasage avec les exigences affichées par les marchés concurrentiels. cela signifie qu'elles évoluent sur des marchés concurrentiels avec des attitudes comportementales héritées de la période des monopoles.

- Développer des avantages concurrentiels spécifiques. La soumission des entreprises étatiques à des règles marchandes ne s'est pas faite dans une perspective d'une réappropriation de conditions de réussite, c'est-à-dire de construction d'avantages concurrentielles. Tout se passait comme si une opération de redressement, d'assainissement, de modernisation, etc. suffisait d'elle-même pour les rendre plus compétitive. Or, les firmes qui font la différence actuellement sur le marché mondial montrent que l'approche par l'avantage concurrentiel est la plus efficace en termes de positionnement.

- La part prépondérante prise par le secteur informel dans l'économie. Le mode de régulation des rapports concurrentiels dans l'économie est fondé sur l'ouverture du marché national aux marques des firmes multinationales. Cette façon de construire des rapports concurrentiels a produit des glissements qui font observer une situation où les différents marchés sont inondés de produits aux origines douteuses. Pour les dirigeants des entreprises publiques et privées une telle situation est intenable à l'heure où les prix souvent proposés sont inférieurs aux prix de revient de celles-ci.

### **2.2.3. Les contraintes spatiales et culturelles :**

Le mode d'insertion sur l'espace, les ressources qui y sont offertes sont, pour l'essentiel, des facteurs qui déterminent la compétitivité des firmes. Or, la plupart des entreprises publiques continuent de subir les effets des choix de localisation qui ont été à l'origine de leur création. Pour comprendre les enjeux et les implications de cette question, il faut revenir sur la fonction objective qui est assignée dès sa création. En effet, le fait de l'astreindre à la poursuite d'un objectif multiple (résorption du chômage, équilibre spatial, etc.) est déjà un élément suffisant pour comprendre que les questions liées à la compétitivité et à la performance sont sacrifiées au nom d'une logique d'insertion qui se situe à l'opposé d'une logique d'une économie marchande, concurrentielle et compétitive. A partir des éléments de notre enquête, nous pouvons déduire les éléments suivants :

- L'insertion sur l'espace était des plus coûteuses. Les créations ex nihilo engendrent, au-delà des dépenses d'investissement ou d'acquisition des différents actifs nécessaires à leur démarrage, des coûts de transaction ou institutionnels d'une façon plus large, du fait que les acquisitions technologiques se faisaient dans des rapports partenariaux assez asymétriques (les coûts liés à la recherche, à la négociation, à l'opportunisme, etc.).

- Les coûts d'acquisition ont généré des coûts de transaction perceptibles aux différents niveaux du processus du transfert des technologies. Les coûts de recherche et particulièrement de négociation allaient être des plus importants au moment où le pays souffrait d'un manque de compétences dans le domaine.

- Les coûts générés par le démarrage des usines et qui tiennent aux problèmes de « sélection adverse » et « d'aléas moral » dont parle O. WILLIAMSON. Souvent les problèmes surgissent en raison de comportements opportunistes et qui consistent à dissimuler des informations et à faire fi des exigences techniques spécifiées dans le cahier des charges. Ce sont aussi des coûts qui apparaissent souvent lorsque l'acquéreur engage des négociations avec des intermédiaires.

- La mise en exploitation des usines avait nécessité des dépenses de maîtrise technique des installations également importantes. On peut relever les coûts suivants :

- La mise en fonctionnement avait exigé des coûts liés aux apprentissages et au lancement de processus de formation le plus souvent à l'étranger.
- L'enregistrement de faibles taux de productivité dans les différentes entreprises issues des processus d'industrialisation.
- Les frais d'entretien des équipements étaient aussi importants au moment où les problèmes rencontrés dans le domaine se réglaient essentiellement en faisant appel à des assistances techniques étrangères.

- Les ressourcements effectués au niveau local, particulièrement dans le domaine de la mobilisation de la main d'œuvre, n'étaient pas sans conséquences sur le plan de la performance attendue des différentes entreprises.

- Les modes de localisation et les objectifs qui leur étaient associés ont constitué une entrave aux processus de constitution de capacités organisationnelles dans les entreprises étatiques. En effet, les logiques de recrutement obéissent à des considérations personnelles (le népotisme) qu'à un processus d'acquisition de compétences.
- L'insertion sur l'espace local ne s'est pas projetée à travers des logiques de structuration de réseaux de sous-traitance locaux. Ce qui a fragilisé leur ancrage

et leur contribution à la création d'emploi et au développement des métiers dans les régions d'implantation.

### **3. Conclusion**

L'analyse des processus d'internationalisation des firmes a été au centre des préoccupations de nombreux auteurs et ceci depuis les premiers travaux d'analyse systématique du phénomène de S.HYMER. Depuis, les tentatives de théorisation ont emprunté deux voies essentielles. D'abord, on a assisté à la reprise et à l'élargissement du cadre construit par S.HYMER. Les travaux de R.VERNON et de J.DUNING s'inscrivent dans cette perspective. Les écrits qui sont apparus par la suite ont la particularité de se développer selon une double affiliation : la première, s'intégrant dans le sillage de la pensée stratégique, a la particularité de prendre comme point focal les raisons qui poussent les firmes à s'engager sur une voie internationale.

La deuxième, prenant comme point d'appui les nouvelles théories de la firme, se particularisent par des apports novateurs : les écrits qui procèdent d'un remplacement des questions d'internationalisation dans le cadre initié par la théorie des coûts de transaction ou par le courant ressource-compétences rentrent dans cette affiliation.

Le durcissement des contraintes qui jouent à contre-courant de toute dynamisme à l'internationalisation tient, comme le montre le cas des entreprises étudiées, à la permanence d'éléments forts caractéristiques de la politique de développement poursuivie.

La mise en perspective historique du cadre institutionnel régissant les activités des entreprises publiques notamment leurs relations d'échange permet de relever les effets contraignants qui pèsent sur le fonctionnement des firmes. D'abord, la question de la création d'une dynamique à l'international souffre de séquelles laissées par la soumission des firmes publiques à un type de management centralisé. or, l'apprentissage tourné vers l'international suppose une certaine autonomie aux gestionnaires des firmes d'Etat. L'autre grand problème, réside dans le développement de trajectoires technologiques. En effet, la question semble réglée à travers une vision réductionniste où tout le problème de développement d'une maîtrise technologique semble noyé dans la question d'acquisition. Les départements de recherche et de développement, bien que existants dans les firmes, jouent le rôle de simples figurants.

Enfin, les retards pris par ces entreprises à développer des trajectoires à l'international sont fortement entretenus par la logique rentière de l'économie. Les entreprises continuent à fonctionner pour servir des finalités pour lesquelles elles sont créées (satisfaire le marché national, résorption du chômage, etc.). Elles peuvent importer sans pouvoir exporter parce que l'Etat rentier est là pour leur offrir de la devise et le cas échéant des subventions ou des effacements de dettes pour garantir leur pérennité.

L'internationalisation des entreprises publiques économiques algériennes demeure une chose difficile tant que ces éléments continuent à restreindre les choix stratégiques des entreprises. En fait, l'évolution à cette échelle suppose de nouvelles représentations et valeurs.

### **Bibliographie**

- BOUDJENAH Yasmine, (2002). « Algérie : décomposition d'une industrie. La restructuration des entreprises publiques (1980-2000) : l'Etat en question », édition l'Harmattan.
- BOUZIDI Abdelmadjid (2011), « économie algérienne », éd ENAG éditions, Alger.
- BUCKLEY Peter J. and CASSON Mark (1981). "The optimal timing of a foreign direct investment" *The Economic Journal* 91, 75-87
- DEBOUH Youcef (2000). « Le nouveau mécanisme économique en Algérie », édition office des publications universitaires, Alger.
- HYMER, S. H. (1960). "The International Operations of National Firms: A Study of Direct Foreign Investment", PhD Dissertation. Published posthumously. The MIT Press, 1976. Cambridge, Mass.
- HORSTMAN & James R. MARKUSEN, (1987). "Licensing versus Direct Investment: A Model of Internalization by the Multinational Enterprise" *Canadian Journal of Economics*, Canadian Economics Association, vol. 20(3), pages 464-81, August.
- MEJIDECHE Mustapha (2000). « L'Algérie entre économie de rente et économie émergente, Essai sur la conduite des réformes économiques et perspectives ».
- VERNON R., (1966). « International Investment and International Trade in the Product Cycle », *Quarterly Journal of Economics*, 2, 190-207.
- WILLIAMSON O.E., (1975). "Markets and Hierarchies : Analysis and Antitrust Implications", New York, Free Press, 1975.



## L'ÉCOLOGIE SONORE AU SERVICE D'UNE VISION RENOUVELÉE D'ATTRACTIVITÉ ET DE FRUGALITÉ TERRITORIALES

**Stella KYVELOU**

Université des Sciences Politiques et Sociales Panteion d'Athènes,  
Département en Économie et en développement régional  
kyvelou@panteion.gr

### Sommaire

Le présent article considère le «**paysage sonore**» en tant que composante du **capital territorial** d'une ville ou d'un territoire. Il essaie de mettre en évidence, par le biais notamment de l'approche territoriale, la question de l'environnement sonore ainsi que sa dimension multi-sensorielle et à multiples facettes qui touche à l'héritage, au patrimoine immatériel et à l'identité d'une ville ou d'un territoire. Il va au-delà de l'atténuation du bruit ambiant en considérant la qualité de l'environnement sonore en tant que facteur clé, entre autres, de l'attractivité d'une ville ou d'un quartier. Plusieurs exemples des villes et des quartiers (ecoquartiers) qui ont mis le son au service d'une vision globale de la qualité urbaine et de l'épanouissement de l'espace, seront présentés. Ainsi, l'article aboutit au concept de **la ville frugale** (Haentjens, 2011) qui va au-delà de la **ville durable**, afin de soutenir une approche dynamique et «active» dans le domaine de production de satisfactions culturelles au service des citoyens. Car la ville frugale est basée sur les satisfactions, y comprises celles qui sont liées à l'écologie sonore. L'article essaie donc de conclure sur le besoin d'une **approche dynamique et innovante dans les stratégies urbaines**. Une approche basée sur l'offre des satisfactions diverses y comprises les satisfactions culturelles et en même temps sur l'économie des ressources par la mise en valeur du capital territorial, ce qui permet à la société d'être créative et en même temps frugale, avec des effets positifs pour l'ensemble de l'économie.

**Keywords:** Environnement sonore, paysage sonore, paysage, capital territorial, attractivité urbaine, frugalité

### 1. Introduction

Le bruit ambiant est considéré comme un facteur environnemental important et une des principales causes qui contribuent à la dégradation de l'environnement des villes et au déclin économique de certaines régions. La ville se transforme actuellement de plus en plus, en raison de la nouvelle crise économique et technologique, en un environnement extrêmement bruyant. Le principal facteur qui favorise la pollution sonore dans les zones urbaines et péri-urbaines est, sans doute, tant l'urbanisation rapide que l'étalement urbain.

En d'autres termes, les niveaux de bruit environnemental augmentent dans les zones urbaines, en raison principalement de la croissance du trafic et des activités industrielles et récréatives, en conjonction avec les conditions de vie et de mobilité des citoyens. En outre, les systèmes inefficaces de design urbain allant des caractéristiques géométriques des rues et la haute densité de la population à la mauvaise qualité des constructions et le manque d'espaces verts, sont parmi des facteurs aggravants.

Les impacts de la pollution sonore sont très sérieux pour la société. Une grande partie de la population européenne souffre tous les jours de niveaux de bruit trop élevés et inacceptables. Le bruit peut gravement affecter la qualité de vie et conduire, à des niveaux de volume importants, à des troubles du sommeil et à des effets néfastes sur la santé. Par extension, les impacts économiques sont également sérieux, en ce qui concerne la productivité ainsi que les valeurs de l'immobilier des zones affectées. En Suisse, plusieurs études ont été menées pour évaluer les pertes de loyers dues au bruit. Une trouvaille est que presque 60% des coûts calculés du bruit (plus que 1 milliard de francs suisses par an) correspondent à des pertes de valeur de biens immobiliers, causées avant tout par le bruit routier qui est la nuisance sonore la plus importante dans le pays. Les immeubles exposés à des niveaux sonores excessifs se louent ou se vendent à des prix bien inférieurs à ceux des zones tranquilles. La Banque cantonale de Zurich (ZKB) a développé une méthode permettant de calculer avec précision la

dévalorisation des biens immobiliers à la location ou à la vente, causée par les nuisances sonores. L'étude de la ZKB montre que les impacts sur la valeur des immeubles varient selon le type de bruit et le type de propriété. Ainsi, le bruit a un impact plus important dans le segment des immeubles en propriété que dans celui de la location et le bruit ferroviaire induit dans le segment de la location une baisse des prix plus forte que le bruit de la circulation routière. D'après la même étude, chaque décibel supplémentaire au-dessus du seuil des 40 dB la nuit ou des 50 dB le jour se répercute comme suit en baisse de prix:

	Location	Propriété
Circulation routière	-0.19%	-0.59%
Circulation ferroviaire	-0.26%	-0.47%
Trafic aérien	-0.11%	pas de données

En revanche, la qualité de l'environnement sonore peut aujourd'hui devenir un élément d'appréciation du cadre de vie des populations urbaines. Elle est même reconnue, à l'aide surtout d'un autre concept celui du **“paysage sonore” (soundscape)**, comme un atout en termes d'attractivité d'un territoire. Si la **réduction du bruit** peut représenter un **certain coût**, la **qualité d'une ambiance sonore** ou en d'autres mots **un paysage sonore** de haute qualité représente alors **une valeur**.

Le son peut être entendu comme un épanouissement de l'espace (Delage, 2005 dans PUCA « Construire avec les sons ») et des gens qui y vivent. Il peut **organiser autour de lui une stratégie de création de satisfactions** en ville, ce qui peut aboutir à inverser le postulat fondateur de l'économie politique, selon lequel la création des richesses précède et conditionne l'offre de satisfactions. C'est, en revanche, en travaillant méthodiquement sur cette offre de satisfactions sonores, voire musicales qui peuvent se concrétiser en «paysages sonores» que plusieurs villes ont réussi à se rendre attractives et à retrouver des dynamiques culturelles et économiques positives : tel est le cas de Porto, en Portugal. La ville a développé une approche et une méthodologie pour la construction d'un cadre ouvert et une base de données numériques dédiées à collecter, organiser et transformer les sons urbains. Le projet visait à refléter l'identité sonore de la ville à travers de l'articulation d'objectifs documentaires, analytiques et sociaux avec les transformations artistiques des contenus sonores (Magalhães et Costa, 2013).

Un autre exemple de l'impact potentiel des paysages sonores dans la planification urbaine est l'évènement sonore en temps réel réalisé à Brighton et appelé "Sounding Brighton" pendant lequel il a été documenté que les foules dans la rue ont été calmées et ont changé de comportement lorsqu'ils étaient exposés à des sons musicaux d'une sensibilité artistique remarquable, en nuit blanche. Le projet a essayé d'évaluer comment les paysages sonores ambiants pourraient agir comme un antidote à la culture "Samedi, nuit à boire" observée sur la rue la plus dangereuse de la ville de Brighton (Lavia, 2014). Nous devons ici noter que le projet FP7 SONORUS financé par la CE explore les moyens holistiques pour inclure la planification sonore dans la planification urbaine. De plus, SONORUS est un projet de sensibilisation et de formation du futur "aménagement sonore" (urban sound planner)

## **2. Ambiance sonore et qualité de vie en ville**

Les recherches sur le concept de "zone calme" ont montré que la perception de l'environnement acoustique n'est pas liée exclusivement avec les niveaux de bruit ambiant. De nombreux paramètres et en particulier la nature du son et de l'ambiance en général sont décisives. Le "calme" est liée à un sentiment de tranquillité et de sécurité, de la protection contre le son agressif ou même contre le vent fort ou contre le stress de la circulation. En anglais, le "calme" peut être défini de deux façons: soit comme l'absence d'agitation, que veille, ou plus étroite comme une absence de bruit. Cette deuxième version est utilisée dans la directive européenne sur le bruit 2002, qui ignore la dimension sensorielle du silence et de sa dimension négative, puisque la vie privée excessive peut également être associée à l'ennui, même avec le stress, comme indiquent les réactions des résidents des écoquartiers Kronsberg

et Vauban (Geisler, 2013). Il s'agit, donc, de la **qualité de vie** de manière significative au-delà de la lutte contre une nuisance.

En outre, le caractère patrimonial et identitaire des ambiances et des paysages sonores urbains est reconnu depuis quelques années. Un exemple est, sans doute, l'enregistrement de la place Jemaa El Fna sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, en 2008, ce qui a introduit ou encouragé un nouveau registre de patrimonialisation basé sur la prise en compte des expressions orales telles qu'elles se déploient dans l'espace urbain. Un autre exemple concerne le sauvegarde des sonnailles au Portugal qui ont effectivement contribué à la création des paysages sonores dans la campagne portugaise, une sorte de «voix de champs» au long de 2000 ans. La sonnaille portugaise est un instrument de percussion idiophone traditionnel qui crée un paysage sonore caractéristique dans les campagnes. Plus généralement, les **sons font partie des villes et des territoires, de leur paysage sensoriel, de leur identité**. Ils constituent l'un des marqueurs urbains ou territoriaux, au même titre que le paysage visuel. La relation entre paysage sonore, patrimoine immatériel et attractivité a pourtant été très peu explorée jusqu'à présent.

D'autre part, la position des pouvoirs publics dans le domaine de l'environnement sonore a, jusqu'à présent, consisté à réduire les niveaux sonores des principales sources de bruit et à fixer des limites à ne pas dépasser dans certaines zones affectées par de fortes nuisances sonores afin de diminuer l'exposition des habitants. Or, pour répondre essentiellement aux attentes des citoyens ainsi qu'aux défis d'attractivité des villes et des territoires en cette période de crise à la fois économique et urbaine, il faut aller encore plus loin : dépasser l'aspect quantitatif du bruit et intégrer la problématique de la qualité sonore en amont de tout projet d'aménagement urbain ou territorial en considérant le bruit non pas comme un « déchet » mais comme une « ressource » locale ( voir COST Action TD0804 ) et le paysage sonore en tant que valeur décisive de la richesse locale.

Dans le cadre d'une organisation de l'espace, en fonction du contexte et des contraintes, il s'agit donc de maîtriser l'environnement sonore de façon harmonieuse, de «construire avec les sons» (PACA, 2005) dans le respect de l'identité des lieux afin d'offrir un cadre de vie agréable et attractif, de mettre en valeur le capital culturel qui fait partie du capital territorial (Camagni, 2008) et des richesses locales. Du point de vue opérationnel, l'échelle du quartier semble particulièrement pertinente pour prendre en compte ces attentes (Kyvelou et al. 2012). Dans ce cadre, les éco-quartiers, dans lesquels les problématiques du bien-être, de la santé et de l'attractivité sont centraux, présentent une opportunité particulièrement intéressante.

### **2.1. L'environnement sonore dans les écoquartiers**

Malgré le fait que le volet «bruit» soit, en général, très peu développé dans les éco-quartiers, ils existent quelques avant-gardes : A la Courrouze (Rennes), la prise en compte de l'environnement sonore est l'un des 12 objectifs visés de développement durable du quartier. Puisque l'écoquartier a été construit à proximité immédiate d'une rocade, un écran de 12 mètres de haut, qu'il aurait fallu évacuer sans cette opportunité, a été errigé à l'aide de terres polluées. La lutte contre la nuisance et l'économie dans les mouvements de terrains se complètent l'une et l'autre. Les terres polluées, héritées de l'activité précédente sur ce secteur, sont confinées, recouvertes de matériaux secs et de terre végétale pour former un écran végétalisé (Bidou, Carfantan, 2013). Des activités faisant elles mêmes écran ont été implantées le long de la rocade. Ainsi, les nuisances sonores de la rocade et de la voie ferrée qui longent le nouveau quartier sont contenues par la construction d'espaces tampons tels des silos de parkings, par le prolongement de murs anti-bruit existants et par la construction de la butte de terre végétalisée. L'implantation du bâti (emplacement, hauteur) a également été étudiée afin de minimiser l'impact des réseaux routier et ferroviaire existants.

A Fresnes, au sud de Paris, le long de l'autoroute A6, l'écoquartier de la Cerisaie s'appuie sur un ensemble de construction écran pour protéger les espaces publics, les habitations, les écoles et les activités diverses. (Bidou, Carfantan, 2013). A l'île St Denis, plusieurs mesures ont été combinées pour lutter contre le bruit surtout routier : réduction du bruit à la source avec la création d'un mur antibruit, distance des constructions par rapport à l'autoroute, création d'immeubles hauts sur la place centrale formant écran pour les logements situés



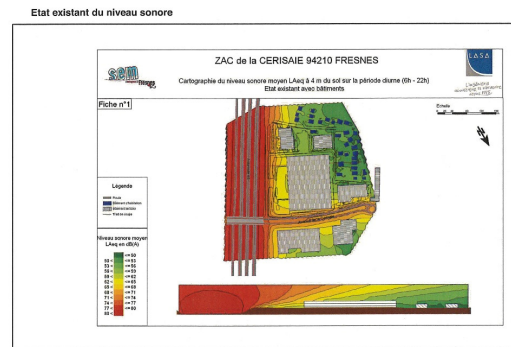
derrière, optimisation du plan-masse, de l'organisation des étages courants et isolation supplémentaire des bâtiments les plus exposés.

**Figure 1**



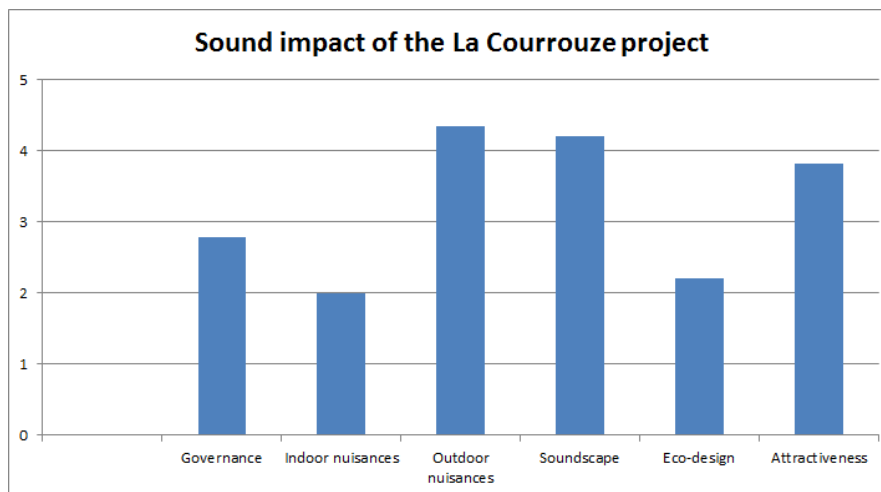
La ZAC de la Courrouse, une référence en matière d'écoquartier pour les années à venir

**Figure 2**



ZAC de la Cerisaie  
Etat existant du niveau sonore

**Figure 3. Impact sonore du projet de la Courrouze.**



Source : La Calade pour ECHOPOLIS, Septembre 2013

*L'évaluation montre que trois sujets sont bien prises en compte dans le projet: réduction des nuisances extérieures, qualité de l'environnement sonore, attractivité du quartier. Pour les autres sujets, une amélioration pourrait être envisagée. (Outrequin, Charlot-Valdieu, 2013)*

Dans le quartier de la Mare Huguet, à Rosny-sous-Bois, une isolation acoustique performante des façades et des cloisons est recommandée selon la Démarche EcoQuartier, ainsi qu'un aménagement optimal des locaux et une disposition cohérente des pièces à vivre. Dans un autre cas, celui du quartier de la Brasserie à Kronenbourg il est indiqué de limiter les nuisances sonores de la voie ferrée qui jouxterait l'écoquartier, réfléchir à l'implantation du bâti et travailler sur l'isolation acoustique des bâtiments.

## **2.2. Méthodes d'évaluation "développement durable" et environnement sonore**

Plusieurs approches existent déjà afin de faire opérationnelle l'intégration du son dans le projet urbain. En France, par exemple, l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) créée par l'ADEME propose aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvres une démarche d'accompagnement des projets d'urbanisme en matière d'environnement et d'énergie. Nous constatons bien que et parmi les thèmes abordés (choix énergétiques, environnement climatique, gestion des déchets, sites et sols pollués, gestion des déplacements, diversité biologique, gestion de l'eau) figure **l'amélioration de l'environnement sonore**. L'AEU est une démarche adaptable à chaque projet.

De même, la Charte de développement durable qui vise à définir les grandes options qui rendent la ville vivable et désirable et qui est un document qui sert de référence tout au long de la réalisation du projet et notamment au cours des phases majeures des opérations (conception, réalisation, exploitation) tous les thèmes essentiels au développement durable sont abordés : Energie, eau, espace, matériaux, patrimoine et nature, paysage, qualité des logements, hygiène et santé, sécurité et risques, qualité de l'air, déchets, diversité de la population, diversité des fonctions, diversité du logements, éducation et formation, accessibilité, intégration à la ville, mobilité, participation, solidarité et **nuisances sonores**.

A la **démarche EcoQuartier** (Kyvelou et al. 2012), en France toujours, le bruit est pris en compte dans la rubrique 8 : “Offrir un cadre de vie agréable et sain” qui comprend la réduction des nuisances sonores notamment au travers de l’organisation du plan masse du quartier qui doit minimiser les nuisances ( olfactives, lumineuses, électromagnétiques, sonores..)

Dans les recommandations sur la gestion de la bonne qualité de l'environnement sonore récemment publiées par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), il est suggéré de combiner différentes méthodes, comme la cartographie du bruit, les mesures du niveau sonore et l'approche de paysage sonore. Ces recommandations ont commencé d’être reconnues par un certain nombre de collectivités locales en Europe qui adaptent petit à petit, un concept holistique dans leurs politiques de bruit dans l'environnement (Aletta et Kang, 2015).

Certains modèles ( tels que INDI.2012 ) sont des outils d'aide à la décision pour la mise en place de quartiers durables. Ces modèles ont été développés pour les aménageurs et l'échelle du quartier. Ils ne sont pas structurés selon les 3 ou 4 piliers du développement durable, mais sur une définition opérationnelle qui permet une approche transversale de chaque facteur tels que l'énergie, le paysage, la santé ... et le son . Leur but est de ne pas seulement comparer différents projets, mais d'améliorer chacun d'eux selon le contexte et les objectifs locaux (même s'il est possible d'obtenir une comparaison entre eux en fonction des problèmes spécifiques tels que le son). Une telle amélioration du projet de quartier durable signifie : a. l'amélioration de la qualité de vie de tout le monde, b. l'amélioration des ressources naturelles et locales, c. le développement des activités et de l'emploi, afin d'obtenir de villes et de quartiers attractifs. Le son est une partie de l'attractivité et doit être évalué aussi. (Outrequin,Charlot-Valdieu, 2013)

### **3. Le concept du paysage sonore (soundscape) et son évolution**

La notion de « paysage sonore » constitue la transposition du terme “soundscape” inventé dans les années 1970 par Raymond Murray Schafer, compositeur et pédagogue canadien (Schafer, 1979), en français. Les travaux de Schafer constituent une référence pour toutes les disciplines intéressées par les ambiances sonores. Le terme a depuis provoqué autant de débats que celui du « paysage », mis en critique par une partie des géographes à partir des années 1960.

Le “soundscape” qui vient du landscape (paysage), constitue, selon Schafer, ce qui façonne ou compose un paysage d’un point de vue sonore, tant **esthétiquement, historiquement et géographiquement** que **culturellement**. Selon Schafer, à l’instar de ce que la vision peut révéler d’un lieu, l’ouïe est capable de saisir celui-ci en tant qu’unité paysagère composée. La définition de Schafer a impulsé de nombreuses réflexions sur le sujet, s’appliquant, par analogie à la **définition classique du paysage**, aussi bien à **un espace géographique** aux caractéristiques sonores particulières que l’on peut analyser qu’à des représentations et constructions abstraites telles que des compositions musicales (Geisler 2011). Le “soundscape” prend, en effet, plusieurs dimensions. Il est **esthétique** quand il est l’objet d’écoute, et il appartient à l’environnement **naturel** quand il s’inscrit dans **l’écologie sonore** que Schafer considère comme champs d’étude du soundscape, préfigurant, comme ça, l’aménagement sonore (soundscape design). Il définit l’écologie sonore comme «*l’étude des influences d’un environnement sonore sur les caractères physiques et le comportement des êtres qui l’habitent*» (Schafer, 1979). Le concept du paysage sonore, comme définit par le géographe Paul Rodaway (1994) dans son livre "Sensuous Geographies", est non seulement un état d’être à l’égard du son dans l’environnement, mais il est également un processus expérientiel et un engagement auditif avec l’environnement qui change continuellement selon

notre mode d'interaction. Être dans un paysage sonore est une expérience corporelle dans laquelle le corps humain résonne avec l'environnement, en plaçant l'homme dans le paysage et en le reliant avec son environnement. Les paysages sonores permettent ainsi une **conceptualisation holistique de la relation homme-nature** représentée par un son spécifique endogène.

Selon Kato (2009), l'attention particulière au son et aux paysages sonores offre une approche plus holistique du développement durable qui englobe de dimensions sociales, culturelles et environnementales. Analysant l'exemple du paysage sonore créé par les femmes plongeurs japonaises (*ama*) dans lequel le son est une représentation symbolique de leur connectivité avec l'environnement de l'océan, prouve que la résonance de la matérialité acoustique d'un lieu est incarnée dans les interactions homme-nature. Tel est aussi, à notre avis, le cas des paysages sonores festives dans l'espace insulaire et micro-insulaire grec ou les sons musicaux (et les gestes) de la danse "Balos" semblent incarner le mouvement des vagues de la mer en connectant l'homme avec le rythme de son environnement quotidien ce qui renvoie, sans doute à la « psychologie de la forme » (Chiotinis, 2011).

Les politiques publiques paysagères semblent, actuellement, tirer la notion du paysage sonore vers une acception proche d'une **construction sociale** susceptible d'alimenter la compréhension des relations des hommes à leur cadre de vie, que ce soit pour le monde scientifique ou pour le sens commun (Geisler 2011).

Depuis quelques années, le paysage se rapproche du cadre de vie et de ses aspects les plus quotidiens (Davodeau 2005). En témoignent tant la définition du paysage dans la Convention européenne du paysage de 2000, où le paysage désigne "une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations", que l'évolution des politiques publiques en matière de paysage. En effet, d'abord destinées à conserver les monuments historiques et les sites exceptionnels, puis à protéger la nature, elle aussi exceptionnelle, les politiques publiques tendent aujourd'hui vers l'amélioration du cadre de vie et de la création des lieux de qualité. Dans le même contexte, le « paysage urbain » est devenu un sujet d'étude et de projet (Geisler 2011) et le concept semble de mieux en mieux accepté. Le paysage est alors plutôt considéré comme un rapport entre l'homme et son environnement matériel, qui peut être naturel, mais aussi urbain ou rural convoité mais aussi délaissé comme le souligne la Convention européenne du paysage.

Suivant cette même évolution, le "paysage sonore" peut bien faire partie du capital tant intellectuel, que géographique, social et culturel d'un territoire, **il peut faire partie du capital territorial**.

Le concept de capital territorial a été proposé par l'OCDE dans le «Territorial Outlook» (OCDE, 2001), et adopté, ensuite, par la Direction générale Politique régionale de l'Union européenne: Chaque région ou chaque ville possède un «capital territorial» spécial qui est différent de celui d'autres régions ou d'autres villes et contribue à la création d'une meilleure rentabilité pour certains types d'investissements que pour d'autres, car ils sont mieux adaptés à la région et utilisent son potentiel de manière plus efficace. Le capital territorial est composé de six formes de capital: le capital géographique (caractéristiques physiques, contraintes et opportunités), le capital culturel (le patrimoine matériel et immatériel), le capital politique (relations de pouvoir et capacité de mobiliser des ressources pour procéder à l'action), le capital physique (économique et autres ressources tangibles, y compris les biens et les infrastructures), le capital social (la nature des relations entre les acteurs) ainsi que le capital intellectuel (ressources cognitives socialement construites). Ce qui est important dans la conception de toute stratégie pour le développement de l'attractivité territoriale est la combinaison des deux aspects de l'attractivité territoriale, à savoir de l'offre et de la demande à travers de la mise en valeur des atouts de la région par rapport aux quantités demandées dans le cadre d'une stratégie spatiale intégrée qui supportera à la fois: a) l'émergence de différentes formes du capital territorial à travers d'interventions tangibles et intangibles ; b) la mise en valeur des partenaires institutionnels et des divers stakeholders de la région, à l'aide par exemple de politiques de marketing territorial (place marketing) conçues pour un public spécifique.

Il est largement reconnu que durant cette période de crise, il est nécessaire de reconnaître l'importance du capital territorial dans le cadre d'une stratégie de mobilisation et d'exploitation des «dotations» régionales par rapport à des publics spécifiques.

### **3.1. Le paysage sonore, concept et outil d'aménagement de l'espace**

Grâce au concept du "paysage sonore" inventé par Schafer, de nombreuses recherches ont été menées créant, ainsi, un espace important de rencontre et d'échange interdisciplinaire et pluridisciplinaire. Plusieurs disciplines sont concernées : écologie sonore, acoustique, psychologie, musicologie, sociologie, géographie, architecture, urbanisme etc. Ces pluridisciplinarité et transdisciplinarité fortes étaient également apparentes lors de l'évènement international "ECHOPOLIS 2013" intitulé "*Sons, bruit et musique pour reinventer la ville et les écoquartiers*" qui s'est mis comme objectif de sensibiliser les urbanistes et les aménageurs sur la notion du "paysage sonore" et son rôle dans l'aménagement de l'espace.

Comme nous avons déjà décrit, le paysage sonore suit l'évolution du paysage lui-même. Le paysage comme "vue" naturelle contemplée à distance, bien que toujours présent dans les expressions idéologiques et marchandes (Besse 2010), est aujourd'hui remis en cause, tant sur le plan des perceptions et des représentations, que sur celui des réalités et des projets (Luginbühl, 2007). Le paysage est, en effet, envisagé aujourd'hui selon des termes qui ne sont pas seulement esthétiques (au sens stricte du terme), mais aussi **écologiques, socio-environnementaux et économiques**. Le paysage obtient, désormais, un statut de concept qui évoque la **relation sensible de la société a son cadre de vie** ; il n'est plus simplement support ou regard. De manière identique, le paysage sonore ne doit plus être réduit à son aspect remarquable à protéger ou à son essence musicale, mais **il doit être reconnu à travers ses dimensions sociétales et économiques** (Geisler, 2011).

Ainsi, Geisler évoque que la reformulation du paysage sonore au regard des évolutions récentes des **théories du paysage** le rendent plus apte à témoigner **des relations sensibles que les habitants tissent avec leur environnement sonore quotidien**, et en font un concept, un objet et un outil d'aménagement permettant de progresser par rapport à l'approche et pratique de la seule lutte contre les nuisances sonores pour réduire les niveaux du bruit ambiant. Selon Geisler, il reste à formuler des méthodes et outils précis **d'intégration du paysage sonore** dans le processus d'urbanisme et d'aménagement opérationnels. Il est, cependant, important d'approcher et inventer **le caractère d'urbanisme et d'aménagement qui pourrait favoriser une telle démarche** et à notre avis ce n'est qu'un aménagement créatif et frugal (Haentjens, 2011) qui peut en fournir les lignes directrices ainsi que les méthodes pertinentes.

#### **3.1.1. La diversité sonore dans l'espace public et son aménagement**

Selon le "*Livre Vert de soutenabilité urbaine et locale dans l'âge de l'information*" (Rueda, S. et al, 2012) les ambiances sonores dans l'espace public accomplissent effectivement leur rôle dans la ville quand ils ont une grande capacité de fournir d'informations et cela dépend de la quantité de sources sonores différentes qui enrichissent l'environnement avec d'informations sensibles. Il est donc essentiel d'accroître la diversité sonore, en introduisant, si nécessaire, de nouveaux éléments qui enrichissent le paysage sonore. L'augmentation de la diversité sonore est le meilleur indicateur d'un espace public acoustique sain avec de nouvelles ambiances sonores. Cela dépendra de la réhabilitation des espaces et de leurs usages. Quoi qu'il en soit, il est essentiel que l' **augmentation de la diversité sonore** apparaisse comme l'un des principaux objectifs de la récupération des espaces publics, puisque **les stratégies qui conduisent à une telle diversité sont toujours positives pour d'autres domaines de l'aménagement urbain** et améliorent certains aspects qui ne pouvaient pas être abordés autrement. Lorsque les niveaux de pression acoustique sont acceptables, c'est à dire en dessous de 65 dBA, le son augmente la diversité et enrichit les informations contenues dans les ambiances sonores, il masque aussi le bruit de fond, toujours présent. Lorsque les niveaux de pression acoustique sont inacceptables, c'est à dire au-dessus de 65 dBA, l'intégration de nouveaux éléments à l'environnement sonore peut aider à soulager les tonalités pauvres, comme celles que l'on peut entendre dans des environnements fortement

dominés par le bruit de la circulation. Même si le niveau de pression sonore est plus élevé, le paysage sonore perçu est généralement meilleur. C'est ce qui se passe avec le chant de certaines espèces d'oiseaux, avec le bruit des sources d'eau, ou avec le bruit des enfants qui jouent. En conclusion, accroître la diversité sonore dans les scénarios urbains est une stratégie avec des effets toujours positifs.

Ce même rapport présente une série de recommandations concernant les stratégies sonores dans l'aménagement de l'espace public :

- Le développement de nouveaux outils pour l'évaluation et la simulation de paysages sonores urbains ;
- La création de bases de données sonores ou des fichiers audio de tous les points représentatifs de la ville qui peuvent contribuer sur le long terme à évaluer les scénarios d'ambiances sonores avec de critères de qualité ;
- Encourager la présence de diverses espèces d'oiseaux en enrichissant la végétation existante en particulier le type de végétation qui est requise par chaque espèce ;
- Protéger certains sons qui peuvent donner une identité particulière aux scénarios urbains, comme les cloches, les sons de l'activité de commerce ou de l'activité portuaire, les sons de la nature ;
- Introduire de sons capables de masquer le bruit provenant de la circulation des véhicules, comme le bruit des sources d'eau que malgré le fait qu'il peut augmenter le niveau de pression sonore, il donne une sensation acoustique meilleure et une personnalité aux espaces publics.

#### **4. Reinventer le sonore dans le cadre d'un aménagement frugal**

Si de nombreux territoires vivent aujourd'hui « au dessus de leurs moyens », ils le doivent en partie à une organisation territoriale fortement consommatrice d'énergie, d'espace, de temps et d'investissement public. L'inflation des coûts surtout urbains (loyers, transports, carburants, coûts sociaux) n'est pourtant pas une fatalité. Les cités qui ont fait du principe de frugalité – obtenir plus de satisfactions avec moins de ressources – le fil directeur de leur stratégie ont montré qu'il était possible d'inventer un autre « mode de ville » plus créatif, plus agréable à vivre, plus convivial et plus joyeux. (Haentjens, 2011). La notion de ville durable tend à devenir un slogan marketing sans grande signification, nous explique Haentjens et propose une autre approche plus proche de la philosophie épicurienne, celle de la frugalité urbaine ( qui la décline aussi au niveau de l'état dans son dernier ouvrage "Crises : la solution des villes", 2012 )

Selon lui, pour que les villes atteignent l'objectif de la frugalité elles ne se sont pas contentées d'interdire ou d'investir: Elles ont su créer un désir collectif en s'appuyant sur les attentes de simplicité, de sociabilité et de retour au naturel partagées par une proportion croissante de leurs citoyens. Pour répondre à **plus d'attentes avec moins de moyens**, elles ont multiplié les innovations. Celles-ci peuvent bien aller au delà des outils techniques (transports, gestion des déchets, énergie) et s'étendre à la composition urbaine, au droit de l'urbanisme, à la tarification, à l'esthétique et à la gouvernance, à **l'écologie sonore**. Et ces innovations se déploient simultanément sur les champs de l'habitat, de la mobilité, de l'espace public, de l'économie, de la culture, de l'éducation et de l'environnement.

En fait, le véritable défi que doivent relever les villes qui ont fait le choix de la frugalité, c'est d'agir en cohérence sur ces multiples leviers. La question, pour elles, n'est pas d'imaginer des formes urbaines révolutionnaires, mais des combinaisons nouvelles entre des technologies éprouvées (le tramway, le vélo, le moteur électrique), des technologies récentes (le numérique, les énergies renouvelables) et des pratiques urbaines en pleine mutation.

Nous avons bien constaté, dans cet article que l'écologie sonore et la conservation d'anciens et le développement de nouveaux paysages sonores, est une pratique innovante et en pleine mutation dans plusieurs villes et territoires. Il est évident que «construire avec les sons, par excellence immatériels» peut être à la fois une action frugale et innovante, offrant une série de satisfactions culturelles, sociétales, voire politiques aux citoyens.

## 5. Conclusion

Le principe de progrès diversifié, pluriel et relatif et non plus linéaire s'applique actuellement aux villes et aux territoires. D'une part parce qu'elles mettent en oeuvre des technologies – transports, énergies, habitat - qui offrent un nombre important d'options. D'autre part parce qu'elles doivent s'adapter à de contextes géographiques et culturels très différents. Le scénario, cite ci-dessus de la «ville frugale» (Haentjens, 2011) ne sera pas donc universel. Plusieurs raisons peuvent être évoquées pour lesquelles l'Europe devrait s'intéresser fortement à la frugalité urbaine et territoriale. Sauf la crise installée et persistante surtout dans les pays du Sud de l'Europe, elle réunit plusieurs conditions, techniques, sociétales, énergétiques, géopolitiques et culturelles, pour qu'elle puisse reinventer l'art de faire vivre des villes. (Haentjens, 2011). Pour que cette possibilité devienne opérationnelle, nous aurons sûrement besoin de paradigmes et de visions de référence, partagées par de principaux acteurs territoriaux et politiques.

Les pays de la Méditerranée dotés de cultures qui **incorporent souvent d'éléments et de techniques frugales**, dans le sens de la frugalité épicurienne (Kyvelou, 2015), peuvent constituer un paradigme dans ce domaine, surtout lors de ce tournant de l'histoire, imposé par la crise économique. Puisque l'histoire et la culture, les traditions, les hiérarchies de valeurs, jouent un rôle essentiel dans une telle appréciation. Elles définissent sa dimension qualitative. En méditerranée, mode de vie et esthétique traditionnels ont toujours reposé sur **la modération et la Juste mesure**. Entre le gaspillage actuel et un repli rétrograde sur le passé, **une voie médiane** est à inventer. Il s'agit d'un vrai challenge de survie et de bien-être en harmonie et en qualité, un challenge **de cohésion sociale et territoriale**. Et de ce point de vue, c'est en Méditerranée que se trouve probablement la « clé » de la cohésion européenne, car la cohésion ne présuppose pas seulement la prospérité économique, la justice sociale et la démocratie politique. Elle présuppose l'existence d'une identité commune, l'osmose entre les civilisations, le contact et le dialogue des cultures. Tout ce qui depuis des siècles existe et évolue sous le soleil, les vents, la brise salée et les vagues de la Méditerranée. Méditerranée ne signifie pas simplement « au milieu de la terre ». La Méditerranée, est également le lieu où la nature, les hommes, les émotions, les sons et les musiques, les idées et les cultures parviennent à un équilibre. C'est un lieu de naissance, d'équilibre et de renaissance. Dans ce contexte, la préservation des paysages sonores méditerranéens et un aménagement sonore des villes et des territoires peut se révéler comme une véritable richesse culturelle aussi bien qu'économique pour la société moderne en crise.

## 6. Références bibliographiques

- Aletta F., Kang J., Soundscape approach integrating noise mapping techniques: a case study in Brighton, UK, DE GRUITER OPEN, Noise Mapp. 2015; 2:1–12
- Bidou, D. Carfantan, G. (2013) Le maire et son écoquartier, Editions Victoires, Paris
- Camagni, R. (2008) : Regional Competitiveness. Towards a Concept of Territorial Capital. In: Capello, R. – Camagni, R. – Chizzolini, B. – Fratesi, U. (eds.): Modelling Regional Scenarios for the Enlarged Europe. Heidelberg, Springer. pp. 33–46.
- Chion, Michel. 1993. Le Promeneur écoutant. Essais d'acoulogie, Paris : Plume.
- Chiotinis N.2011. Introduction à l'historicité de l'acte architecturale, Editions ION (en grec)
- Davodeau, Hervé. 2005. « La sensibilité paysagère à l'épreuve de la gestion territoriale », Les Cahiers de géographie du Québec, vol. 49, n° 137, septembre, p. 177-180.
- Filleron, Jean-Charles. 1998. « “Le paysage, cela existe, même lorsque je ne le regarde pas”, ou quelques réflexions sur les pratiques paysagères des géographes », Revue de l'économie méridionale, n° 183, Montpellier : Centre régional de la productivité et des études économiques.
- Donadieu, Pierre et Périgord, Michel. 2007. Le Paysage. Entre nature et cultures, Paris : Armand Colin, collection « 128 ».

- Geisler, Élise (2013) «The Ideal Neighbourhood: Both Quiet and Lively? Indicators for Revealing and Acting on the Soundscapes of Kronsberg and Vauban», ECHOPOLIS 2013 International Conference Proceedings, Athens, 30 Sept-3 Oct 2013
- Geisler, Élise. 2011. Élaboration d'une méthode de qualification sonore. Le cas des quartiers durables allemands Vauban et Kronsberg, thèse en sciences et architecture du paysage, École nationale supérieure du paysage de Versailles.
- Haentjens Jean, La ville frugale, FYP éditions, 2012
- Haentjens Jean, Crises : la solution des villes, FYP éditions, 2012
- Kato Kumi : "SoundScape, cultural landScape and connectivity", Sites: new series · vol 6 no 2, 2009
- Kyvelou, S. – Sinou, M. – Baer, I. – Papadopoulos, T. (2012): Developing a South–European Eco–Quarter Design and Assessment Tool Based on the Concept of territorial Capital. In: Curkovic, S. (ed.): Sustainable Development – Authoritative and Leading Edge Content for Environmental Management. Rijeka, InTech. pp. 561–587.
- Kyvelou S., Frugalité : Privation ou principe politique ?, PROTAGON ([www.protagon.gr](http://www.protagon.gr)), 24 Février 2015 (en grec)
- Lisa Lavia : Sounding Brighton: Update on soundscape planning with a user centric approach The Journal of the Acoustical Society of America. 135, 2186 (2014);
- Lopez, Francisco. 1997. « Schizophrenia vs l'objet sonore : le paysage sonore (soundscape) et la liberté artistique », CEC Concordia.
- Magalhães E., Costa G. (2013), Porto Sonoro – Documenting and Transforming the Sonic Background, ECHOPOLIS 2013 International Conference Proceedings, Athens, 30 Sept-3 Oct 2013
- Outrequin Ph., Charlot-Valdieu C., Sound Indicators for Urban Projects : INDI 2012 ECHOPOLIS 2013 International Conference Proceedings, Athens, 30 Sept-3 Oct 2013
- PUCA, "Construire avec les sons", Actes de Colloque, 17-18 mars 2005
- Rodaway, Paul 1994 Sensuous Geographies: Body, Sense & Place. London: Routledge.
- Rueda, S. et al, 2012: Libro Verde de Sostenibilidad Urbana y Local en la Era de la Información. 1a ed. Madrid: Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio Ambiente. 705 p.
- Schafer, Raymond Murray. 1979. Le Paysage sonore. Toute l'histoire de notre environnement sonore à travers les âges (édition originale : The Tuning of the World. Toward a Theory of Soundscape Design, 1977), Paris : Éditions Jean-Claude Lattès.

## **LA VILLE ET LA REGION EN CRISE : ENVIRONNEMENT, CITOYEN ET QUALITE DE LA VIE**

**Eleni N. STAMATIOU-LACROIX**

Université Ouverte Hellénique,

elestamlac@gmail.com

### **Sommaire**

L' article pour des raisons scientifiques est basé sur one enquête statistique académique menée conjointement a partir d'un questionnaire par les chercheurs (nomes dans l'ordre alphabétique ) Dr Eleni Stamatiou , architecte urbaniste NTUA - et Dr Maria Psaltaki , Physicien - environnementaliste NTUA, etude extraite et développée a partir d'une publication antérieure de 2013 des memes auteurs auprès de l'éditeur Akakia à Londres intitulée « la crise économique , la société et l'environnement en Grèce ».

Dans le contexte de la crise économique moderne, bien qu'elle soit considérée par beaucoup comme la priorité pour la majorité des êtres vivants après la survie économique par opposition aux questions environnementales, la première (la crise) était la raison de la redéfinition de la relation entre l'homme et la nature et les ressources environnementales.

L'objectif de cette enquête était d'étudier l'association des paramètres environnementaux et socio - économiques afin de développer un «baromètre environnemental spécifique», dans le contexte de la crise économique actuelle, et d'extraire les tendances et les perspectives respectives qui en émergent en Grèce et à l'étranger.

Avec la ville moderne en crise, il est nécessaire de redéfinir notre mode de vie en mettant l'accent sur l'environnement, et en faisant la promotion des politiques publiques et collectives qui sont orientées à long terme sur l'équilibre entre l'homme et la nature et d'assurer la conformité des biens environnementaux nécessaires avec les principes et les normes pour respecter cet équilibre.

**Mots-Clés:** La ville en crise, environnement, citoyen et qualité de vie, l'environnement et la crise économique

### **1. Introduction- Problématique et possibilité de contribuer**

Les problèmes socio-économiques modernes tels que le chômage, l'insécurité de l'emploi , la réduction des revenus, la dégradation de la qualité de la vie, etc., composent l'image de la ville en crise. Dans ce cadre, l'examen du traitement de l'environnement (naturel et humain) et son intégration ont un intérêt ou non les priorités banales du citoyen moyen.

Le but de cette recherche est l'exploration du lien des paramètres environnementaux et socio - économiques et le développement d'un "baromètre environnemental spécifique" en période de crise économique<sup>1</sup>, prenant en consideration les tendances pertinentes et les perspectives émergentes qui se présentent en Grèce et à l'étranger.

L'enquête cherche à mettre en évidence et de documenter la perception et la pratique qui prévaut, avec une contribution similaire à l' ensemble des problèmes et l'effort global de promouvoir de vrais problèmes, les besoins, et les priorités qui doivent être résolus, selon l'estimation, l'expérience et les avis du citoyen moyen, mais en tenant compte des commentaires et observations en tant que membre actif et conscient de la société.

Ce travail est destiné à être utilisable dans un cadre multidisciplinaire, par des fonctionnaires des scientifiques et des chercheurs, des hommes politiques et des agents des services publics, mais s'adresse principalement au citoyen moyen, en encourageant la recherche et l'activation d'une autre des mesures positives et efficaces dans ce large champ de recherche.

---

<sup>1</sup>Le terme " crise " décrit le changement de situation difficile soudaine et inattendue, ce qui conduit à un sentiment d'insécurité et une menace pour les objectifs de l'individu ou de la société en général.



## **2. Structure et méthodologie de la recherche**

L'étude, y compris l'introduction, est développée en deux parties, théorique et empirique, avec un total de huit chapitres, qui est complétée par des conclusions générales afin de suivre à travers sa structure le contenu et de mieux comprendre les étapes progressives de l'étude.

La première partie de l'étude menée comprenait une revue systématique de la littérature et la deuxième partie de la recherche qui est la section empirique a été mise en œuvre avec l'utilisation d'un questionnaire. L'analyse des réponses a été faite en utilisant les logiciels statistiques, lorsque cela a été possible.

La première partie (chapitres 1-3) comprend les approches conceptuelles et théoriques, ainsi que le contexte historique de la question de la relation " économie-société-environnement " en référence à l'expérience internationale et en se concentrant particulièrement au cas de la Grèce.

La deuxième partie (chapitres 4-9) inclut processus empirique et la recherche, en indiquant dans le questionnaire, l'analyse des réponses aux questions en référence aux buts et objectifs qu'ils desservent, la collecte des données, indicative de réponses initiales, l'analyse statistique et les conclusions qui en déduisent, et l'examen des réponses et les principales conclusions et l'interprétation des diverses vues, comme l'émergence de l'élaboration de nouvelles tendances.

Le premier chapitre (1) présente la structure générale de l'étude et fait référence au contenu, au sujet et à l'objectif et à la méthodologie de la recherche, ainsi qu'aux hypothèses requises pour assurer la qualité et la validité de cette étude.

Le deuxième chapitre (2) traite du choix du sujet et à ces correspondances et à la présentation et à l'analyse des concepts fondamentaux, sur lesquels est basée ou se fondent directement ou indirectement les sections nécessaires pour la meilleure compréhension du texte de la part du lecteur.

Le rapport et les influences entre Économie, Société et Environnement suivent dans le troisième chapitre (3) en faisant référence au cadre historique, et fait le lien avec l'expérience internationale dans le cadre duquel est examiné le cas de la Grèce.

Le quatrième chapitre (4) donne au lecteur un premier accès à chacune des questions du questionnaire, en faisant appel également, à l'objectif de chaque réponse.

Le cinquième chapitre (5) analyse en détail le contenu de chacune des questions, en rappelant le but de chaque question. En plus et avec les sous notes, on recherche l'éclaircissement des concepts, ainsi que l'enrichissement des explications en offrant plus d'information sur des faits liés, sur la législation et les procédures etc.

Le sixième chapitre (6) comprend la collecte et le classement général et la catégorisation des réponses aux tendances générales et les directions, avec un traitement de données correspondant et les premières estimations générales pour que le contenu soit compréhensif pour le lecteur.

Le septième chapitre (7) est celui de l'analyse statistique propre qui est documentée et qui contient des graphiques et d'autres schémas afin de mieux illustrer, de vérifier et de comparer les résultats statistiques. Ce chapitre comprend une description et une analyse des données et une description des estimations et des perspectives.

Le huitième chapitre (8) décrit les conclusions générales et spécifiques, les tendances générales et tente de déchiffrer le contenu de l'analyse statistique, les tendances générales et l'expression de l'opinion générale de cette étude.

L'épilogue qui est la dernière section (chapitre 9) résume la situation enregistrée, et compte tenu des tendances pertinentes et les perspectives émergentes en Grèce et à l'échelle internationale, vise à encourager les initiatives et actions aux niveaux individuel et/ou collectif, et à contribuer à la protection et la bonne gestion de l'environnement [Stamatiou 2003] et à l'utilisation rationnelle des ressources, avec une perspective conforme aux principes du développement durable.

## **3. Sélection de l'échantillon et procédure statistique**

L'objectif a été la mesure du possible la propagation de l'échantillon aux répondants, selon l'endroit où ils habitent, un facteur qui a été couvert à l'intérieur du territoire grec (Attique et reste de la Grèce centrale, Macédoine centrale, la Crète, l'Épire, Nord de l'Égée) et au-delà

de la Grèce [Europe comprenant (Belgique, France, Allemagne, Suisse, Royaume Uni, l'Italie , Chypre , etc. ) et d'autres pays à l'extérieur de l'Europe comme États-Unis , etc. ] .

Entre Décembre 2010 – Février 2011, 2000 questionnaires ont été envoyés par courriel principalement, ou par télécopieur (fax) quand le courriel n'était pas disponible, ou distribués par poste pour terminer, tandis qu'un petit nombre (10%) d'entre eux a répondu par téléphone, sous la forme d'un entretien personnel. Les réponses furent répondues adéquatement – en partie à cause de l'insistance des chercheurs et des appels fréquents poussant à la remise à temps et dument complètes de ces questionnaires – obtenant ainsi 1900 réponses ( une très grande quantité inattendue, sur la base de l'expérience statistique de pertinentes études précédentes du domaine), dont des éléments collectes ont été exploités selon les méthodes traditionnelles de la statistique pour en extraire les tendances et en déduire des conclusions.

Groupe des répondants visés par le questionnaire - étaient des citoyens moyens, à savoir ceux ayant un niveau d'éducation susceptibles (au moins enseignement secondaire) et l'âge adéquat (18-35, 35-40, 41-55, 55+ ans) pour être en mesure de refléter de leur expérience de la vie et être en mesure de comprendre à la fois la théorie et la nature réaliste des questions afin de pouvoir en extraire une vision représentative et fiable de leur réalité.

Le respect de la confidentialité et de l'anonymat des répondants a été respecté, tandis que l'intérêt au-delà des données démographiques (sexe, âge, lieu de résidence à l'échelle de la population, etc.), ont été capturés sans pour cela divulguer des renseignements personnels de répondants sur leur situation financière ou autres critères pouvant leur porter préjudice.

Au niveau de la distribution initiale des questionnaires, les chercheurs ont communiqué que les répondants sont libres de répondre comme ils le désirent et qu' il n'existent pas a priori de bonnes ou de mauvaises réponses.

#### **4. Contenu du questionnaire**

Le questionnaire, est organisé en trois parties :

1) l'introduction et mise en place des données démographiques (6 questions) ou à des fins statistiques sont documentées, le sexe, la tranche d'âge ( 4 options) , le nombre d'enfants et d'adultes à charge ( mineurs et adultes ) l'échelle de la population ( 5 options), lieu de résidence, le comté de résidence et département, le secteur d'emploi et le type d'activité professionnelle.

2) Une première partie (20 questions), sous le titre général " l'environnement de la société - économie " est orienté vers le contenu théorique de l'environnement et de ses principales composantes et tente d'enregistrer les points de vue des répondants.

3) Une deuxième partie (20 questions), sous le titre général "Questions environnementales et actions - conditions économiques , hypothèses et perspectives," dirigé au niveau le plus tangible et pratique du raisonnement global qui tente d'enregistrer les points de vue des répondants sur l'évaluation de la gravité des problèmes sociaux et économiques sélectionnés de la Grèce et à l'internationale, en tenant compte de la relation entre la qualité de vie et la qualité de l'environnement.

Ici sont élaborées à partir d'une perspective réaliste un nombre de questions couvrant les aspects théoriques et pratiques de la question de l'environnement vis-à-vis de la vie quotidienne des répondants. Une recherche sur l'existence de la cohésion entre les problèmes environnementaux et des concepts tels que la société [Makridimitris], l'économie, la politique, l'éthique, entre la société et la conscience environnementale, de solliciter leur documentation au niveau international, européen , national et local, évaluer les possibilités de participation effective des citoyens dans les questions environnementales, évalué la fiabilité de l'information environnementale aux citoyens, détecté la cohérence entre le socio-économique et la divulgation des questions environnementales, de la gravité des problèmes sociaux et économiques de la Grèce et à l'internationale, la corrélation entre la qualité de vie et la qualité de l'environnement, la difficulté d'accès / participation à des biens environnementaux, l'examen du voisinage et des zones sanitaires fonctionnelles dégradées, la possibilité de développer les zones précédemment dégradées [Aravantinos etc., Stamatiou 2003].

Sont également examinés, le taux de corrélation et espaces verts ouverts par habitant avec les régions à revenu élevé par habitant, la possibilité d'intervention pour améliorer les

questions environnementales en ligne avec le niveau d'éducation élevé, la fréquence d'utilisation des différents moyens de transport pour la mobilité de la population urbaine [Aravantinos etc.], la participation à des activités de recours et auprès de quelles entités juridiques ou médiatrices, le besoin d'ajouter des cours sur l'environnement dans l'enseignement supérieur, la popularité d'une entreprise dans le cadre de sa politique écologique et la réputation d'un état à travers ces initiatives respectueuses de l'environnement. Un grand nombre de réponses comprend le noyau de la production de la connaissance, des nouvelles idées et l'opportunité de commencer à établir des normes et des meilleures pratiques avec une contribution environnementale et sociale.

Des exemples de questions indicatives étaient : -Le rapport entre la qualité de la vie et la qualité de l'environnement (choix parmi cinq réponses possibles),

Difficulté de lien entre l'accès / la participation à des biens environnementaux tels que l'eau potable, l'air pur, l'énergie propre et le manque de produits socio- économiques, le manque de logements adéquats, la précarité, les bas salaires, le faible niveau de l'éducation formelle, etc. (choix entre cinq réponses possibles)

- Rapport entre Proximité de sites d'enfouissement des déchets (hiérarchisation des réponses avec la méthode Lickert par degré de gravité de 1 -peu à 5 ou plus ) - Une plus grande proportion d'espaces verts et ouverts par habitant se trouve dans les zones à revenu plus élevé (choix entre cinq réponses possibles) -Détails de Navettage et la fréquence moyenne d'utilisation des transports en commun par les répondants (possibilité de choix multiples / réponses: non, peu, moyen, souvent, toujours)

-Possibilité De récupération d'intérêt touristique et l'attraction dans le littoral de la ville et de la région [Sélectionner réponse: Oui ( pourquoi? S'il vous plaît indiquer de façon concise) Oui, sous certaines conditions (lesquelles Indiquer brièvement ?) Non (pourquoi Fournir résumé ?)] -Participation À des initiatives environnementales volontaires - actions (oui / non) et justification

-Expérience de Référence / Rapport appel aux instances compétentes (OUI / NON et la justification)

-Objets thématiques avec lesquels le répondant a été associé (possibilité de choix multiples)

- Suivi obligatoire d'au moins une leçon sur l'environnement (choix parmi cinq réponses possibles)

- Le développement d'initiatives environnementales dans sa politique contribue à la popularité d'une entreprise et la préférence d'achat du public (choix entre quatre réponses possibles)

- Le possibilité d'intervention pour améliorer l'environnement naturel, humain et culturel associée à un niveau plus élevé d'acteurs de l'éducation (choix entre cinq réponses possibles)

-Le développement des normes socio-économiques avec référence axe principal de la composante environnementale est destinée à rehausser le prestige et la crédibilité d'un État (choix entre cinq réponses possibles)

## **5. Analyse et interprétation des réponses**

À l'appui de ces positions le public cible a fait appel à des exemples tirés de leur expérience Grecque ou internationale, sur les estimations des procédures et les évaluations des procédures de gestion, qui montrent un niveau satisfaisant de connaissances, d'informations et concernant l'évolution des derniers développements, mais aussi le rôle potentiel du public dans la mise en forme de développements.

Dans le contexte ci-dessus, la majorité des répondants a présenté la question de l'environnement comme un problème très important de l'ère moderne, exprimant sa préoccupation et qu'un pourcentage encore plus élevé en tant que composants du problème pour augmenter la consommation des ressources et la dégradation des écosystèmes de la planète. 100% des répondants soumis en termes de cohésion / connexion entre la société et les problèmes environnementaux, plus de 50% estiment qu'il y ait cohérence entre la société et la conscience environnementale, tandis qu'environ 95% expriment une connexion entre l'économie et les problèmes environnementaux.

Plus de 50% des répondants considèrent que la résolution des problèmes environnementaux devrait tenir compte des aspects sociaux et économiques, tandis que près de 100% expriment une cohésion entre la politique et les questions environnementales. 78% ont exprimé le point de vue optimiste qu'une participation significative des citoyens en matière d'environnement soit possible, dont les plus fortes proportions étaient les options de la participation active des citoyens dans les structures collectives et la prise de décisions, ainsi que l'impact positif des initiatives d'actions innovantes faite par les citoyens eux-mêmes.

Les médias, en dépit des réserves reçues par la majorité des répondants, ont reçu une meilleure évaluation pour leur rôle d'informer les citoyens sur les questions environnementales, tandis que le plus grand pourcentage obtenu exprime une cohérence entre les paramètres socio-économiques et la divulgation des questions environnementales. Le chômage est considéré comme le plus grand problème social mondial, plus de 60% se rapporte à la qualité de la vie et à la qualité de l'environnement, tandis que plus de 50% ont estimé qu'une plus grande proportion d'espaces verts et ouverts par habitant est associée à des zones à revenus élevés.

Aussi, le plus grand pourcentage des répondants croient que la possibilité d'une intervention visant à améliorer l'environnement naturel, humain et culturel sont associés à un niveau de scolarité plus élevé. Il est caractéristique que la relativement petite différence dans les taux qui reflètent la participation aux initiatives environnementales volontaires (42 % NON 47 % OUI), tandis que 60 % ont une pétition relative à l'environnement dans les entités gouvernementales pertinentes, ou auprès d'organismes indépendants comme les ONG.

Plus de 60 % estiment que la survie obligatoire d'au moins un cours sur l'environnement dans les universités / collèges est nécessaire, tandis que 59 % estiment que le développement de modèles socio-économiques avec axe principal de référence est la composante environnementale, qui contribue à renforcer la validité et la fiabilité de l'état pour son positionnement environnemental.

Finalement, 58 % expriment le point de vue qu'un grand pourcentage de la crise économique actuelle a transformé beaucoup de citoyens en êtres indifférents non-intéressés à protéger l'environnement, car la crise économique leur fait se concentrer sur les questions immédiates de survie alimentaire aux dépens des autres questions environnementales. Actions environnementales, des services et des produits [Lacroix] sélectionnés et soutenus par le citoyen moyen à moins qu'ils dépassent leur budget.

## **6. Développer de nouvelles tendances**

Il est à noter que parmi les répondants ceux qui sont des parents et qui ont des enfants mineurs à charge sont des juges plus strictes de la situation et essayent avec plus de force et avec plus de dynamisme de proposer des alternatives et des propositions pour le rétablissement de l'environnement et de la qualité de la vie, surtout lorsqu'il s'agit de l'endroit où ils vivent. On constate des problèmes identifiés sur ce sujet (par exemple la pollution des sources d'eau potable due à des usines et activités industrielles adjacentes, la pollution par les pesticides agricoles, la pollution de l'air, etc.).

Les répondants s'expriment souvent à travers les données statistiques et sont disposés à répondre au questionnaire et à offrir des exemples utiles et des informations complémentaires comme l'a l'échantillon des femmes qui varie entre 35-40 ans et plus encore pour celui des femmes de 41-55 ans, ou l'on trouve des diplômés universitaires, des mères ayant des enfants mineurs (dont un pourcentage avec plus de deux enfants), principalement de la région de la Béotie du sud qui a contribué avec des explications très détaillées souvent applicables au total des répondants de la même région, où fournissant des arguments, des conclusions et des recommandations claires et réalistes.

Les répondants ont ainsi contribué à dépeindre des points de vue actuels et représentatifs, ce qui est un point de repère pour les estimations statistiques sur le comportement et la perception du citoyen moyen, dans sa version la version militante. L'explication réside dans les connaissances et l'expérience personnelle de graves conséquences qui pèsent sur l'environnement dans leur région, qui accueille un grand nombre d'unités industrielles et a subi les conséquences de l'exploitation illicite de plusieurs de ces centres d'activités (décharges, déchets, les zones adjacentes affectée par la pollution des eaux souterraines),

comme cela leur est connu par la presse et les différents recours judiciaires auprès des administrations compétentes pour le rétablissement de la légalité.

La même chose a été confirmée par des groupes dans d'autres préfectures de la même région (Grèce centrale) du pays, laquelle a accès à un noyau remarquable d'études et d'informations et de nombreux mécanismes pour la de l'environnement et la qualité de la vie. Une très importante contribution au débat fut fournie par la région de Lamia ou des membres de l'organisation environnementale exprimèrent la nature constante et des problèmes environnementaux de l'activité humaine dévastatrice en constante augmentation à l'échelle nationale.

Il est avéré que l'action des collectivités locales est essentielle à divulguer de graves problèmes de cause locale au niveau national [Stamatiou 2002, 2003, 2004] expliquant les implications plus larges, et démontrent les conflits d'intérêts divers comme avec les affaires, la politique, les activités sociales, et d'autres, au détriment de l'économie des ressources environnementales et la sauvegarde FONDAMENTALE de la santé des populations- des initiatives collectives qui devraient être encouragée par l'État [Makridimitris] et les acteurs locaux de leur rôle et influence, pour résoudre par leur travail ces questions et toujours être à l'écoute des revendications environnementales de la population [STAMATIOU & Psaltaki].

De ce qui précède, l'étude démontre l'importance de l'éducation environnementale, de la sensibilisation du public et des droits de communication au processus décisionnel et à la planification participative du public dans les décisions de l'État.

On constate que le citoyen moyen, ayant les connaissances et l'expérience déjà acquise, a souvent formé un point de vue sur beaucoup de ces questions environnementales, et pas seulement sur celles liées à l'échelle microscopique de sa vie quotidienne, mais aussi sur celles liées à l'avenir de la planète.

On constate également que c'est lui le répondant, qui veut, peut et doit décider de son avenir, de l'amélioration des conditions de la vie et de la recherche d'une meilleure qualité de la vie pour lui-même et de la place où il réside. Il n'a pas de désillusions et attend encore, beaucoup de changements dans les comportements et les résultats de ces dirigeants.

Le citoyen moyen est plus en mesure aujourd'hui de juger et de s'opposer aux torts et abus que de par le passé et est inquiet et se plaint à propos des atteintes contraires à l'éthique sur l'environnement pour raisons économiques des «big business» et au détriment du public rarement consulté par les représentants locaux et pour des raisons évidentes a découvert le droit de se plaindre.

Le répondant exprime qu'il reçoit des informations généralement satisfaisantes en qualité et quantité concernant l'ampleur des questions environnementales (99% des réponses) que les sources d'information traditionnelles informent généralement le public. Ils considèrent que les conséquences négatives sur l'environnement sont dans la plus part des cas causés par des intérêts privés qui ont dépassé les normes autorisées de la tolérance. Ce dernier aspect est encore plus accentué à cause de la crise économique, et beaucoup prennent le courage de s'y opposer, soit par l'activisme soit par un recours auprès d'organismes de recours compétents comme le médiateur de la république ou la justice des tribunaux.

Avec plus d'accès aux informations et plus de moyens d'accès à cette information que par le passé due à la hausse du niveau d'éducation, mais aussi des possibilités offertes en matière d'éducation environnementale (qui estime qu'elle devrait être étendue et approfondie à tous les niveaux de l'éducation), ou d'autres sources, telles que l'Internet et en invoquant et utilisant le droit communautaire (par exemple, la Convention d'Aarhus) exerce son droit de l'information environnementale et collectivement peut argumenter et rechercher dynamiquement et négocier et à Co-décider sur des questions pour lesquelles il a un droit légitime ou même un intérêt suffisant.

S'active volontairement et juge sévèrement l'indifférence et la passivité des autres citoyens ou même de part le passé. Il ose résister aux intérêts et aux obstacles. [Stamatiou & Psaltaki].

En conclusion, la crise économique sans précédent qui continue d'affecter la société grecque au cours des dernières années a changé en grande partie les habitudes et le mode de vie, ainsi que les perceptions du citoyen moyen, la philosophie du triangle économie - société - environnement, les priorités et les objectifs. La crise a rendu le citoyen plus sobre et méticuleux dans ces habitudes de consommation, avec un comportement qui ne soit pas le

plus facilement influencé, à la fois par le revenu, sexe, niveau d'éducation, l'âge, le profil psychologique et son style sociale, mais sur la base de prévisions de la situation économique du pays et l'attitude défensive à l'égard des produits [Lacroix] et services qui sont au-delà des nécessités. Revient à la « consommation » « intelligente » et à l'essentiel, qui ont adopté une approche plus prudente dans le processus d'achats. Bien que le prix soit une question clé de préoccupation pour les consommateurs, beaucoup de gens reconnaissent la contribution des options, plus que celle de la viabilité [Burgel et al.] en réponse à la question sur la crise économique actuelle. Le dernier facteur constaté est celui de l'encouragement dans des directions et les attitudes respectueuses pour l'environnement, qui représente une partie de la solution pour construire une économie plus forte dans le long terme.

Le citoyen moyen est polyvalent, ingénieux, imaginatifs, souples et cherche à trouver des solutions alternatives à un large éventail de questions liées à la gestion de l'environnement urbain ou non. Aussi solidarité active avec leurs concitoyens et le respect de l'environnement. Ce citoyen est devenu plus près de la terre et de ses produits, la proportion de producteurs amateurs (valorisation des attributions anciens obsolètes à l'origine, l'espace libre de maisons de vacances, maisons jardins pour remplacer les plantes ornementales, etc.) se réfère aux ¾ de répondants. De la même manière le citoyen moyen cherche à faire des économies simples au quotidien ou recherche des alternatives (orientation utilisation du bâtiment, de l'énergie solaire, etc.). [Stamatiou & Psaltaki].

En raison de la crise financière la majorité de la population à des solutions plus traditionnelles telles que :

- Évitez l'utilisation du pétrole coûteux et sélection d'alternatives énergétiques plus respectueuses de l'environnement.
- Dans une large mesure, incitation à éviter les coûts impliqués, pour les routes quotidiennes possibilité d'utiliser les transports en commun ou un vélo dans les transports.
- Créer d'une pépinière de terrasses ou jardins ou même de petites plantations sur les toits pour la culture des herbes aromatiques, des légumes, etc., ou des arbres ou des plantes ornementales.
- La réutilisation de l'eau potable par jour pour l'irrigation et d'autres usages, en fonction de sa pureté [Stamatiou & Psaltaki].

Le citoyen devient prudent et sceptique sur un grand nombre de proclamations en faveur de la protection de l'environnement par les institutions publiques et privées, mais ce qui le concerne est principalement de maintenir le cap pour l'objectif à long terme. Le citoyen voit la crise comme une « opportunité » et s'en sert pour protéger la gestion rationnelle de l'environnement urbain ou-non [Burgel & Grondeau], et précéder et à exploiter les propriétés et les valeurs qui apportent un bénéfice mutuel pour le citoyen et la société.

Les citoyens perçoivent leur environnement comme une valeur et les ressources naturelles comme une richesse commune qui doit être préservée pour le bénéfice de la société en général, en tant que base pour la subsistance et la survie des humains, la santé et la qualité de vie et le droit à la jouissance. La réponse est non indifférence à l'environnement en optant pour la survie et l'intérêt personnel qui ne se qualifie plus maintenant en attitude passive. Nombreux sont ceux qui s'opposent aux « intérêts » et publient des approches et considérations, et défendent en la qualité de vie. La tendance qui ce profile est de voir de plus en plus de citoyens organisés et unis contre les abus d'organismes et de personnes : ils se considèrent également coupables pour les causes de la crise économique et ce que subit la société et considèrent qu'ils doivent dorénavant faire des choix moins coûteux et respectueux de l'environnement.

Dans le même temps, le respect de l'environnement, malgré la situation économique difficile, joue un rôle important pour les citoyens, et lui permet de faire recours à l'inspiration. Il est très probable que le comportement et l'attitude collective d'aujourd'hui va devenir une cause de concevoir des solutions innovantes, des produits, des services et des processus qui apparaîtront dans un avenir proche. Le citoyen moyen, qui de ce qui précède, semble avoir collectivement conscience de son emplacement, mais aussi de ses responsabilités aux problèmes auxquels il est confronté, tout en reconnaissant qu'il est encore possible d'améliorer la situation [Stamatiou & Psaltaki].

Enfin, au centre des efforts de développement durable pour la société est le citoyen, l'homme moderne, doit vivre sans oublier ces principes de la fiabilité et son militantisme et avoir une conscience écologique et un sens de la coresponsabilité collective.

## **7. Conclusions- Possibilités et perspectives**

L'enquête dans son ensemble a permis, le traitement statistique, l'analyse et de décodage des réponses et la fourniture d'explications et d'exemples qui ont conduit à l'émergence de nouvelles dimensions et enrichi le problème global. Cette recherche a permis de capturer les réponses des répondants qui ont confirmé que la question de l'environnement dans un temps particulièrement critique pour l'humanité, est directement liée à des causes et des effets socio-économiques. Ce point de vue est confirmé et documenté dans l'interaction du problème environnemental avec l'homme et la façon dont cette interaction est vécue par des décisions, des choix et des pratiques, à la fois dans la vie quotidienne et, plus largement dans la vie individuelle et collective.

Elle a révélé la nécessité pour le citoyen moyen, qui du point de vue théorique et par l'augmentation progressive de l'intérêt pour les questions environnementales, ont permis la mise en œuvre d'objectifs spécifiques qui revendiquent le droit à un environnement sain et à améliorer les conditions et de la même qualité de vie, de sa famille, son lieu de résidence [Stamatiou & Psaltaki]. Dans le contexte de la crise économique moderne, bien qu'il ait été considéré par beaucoup comme une priorité pour la majorité des personnes sur les questions environnementales, la première (crise) était la raison de la redéfinition de la relation entre l'homme et la nature et les ressources environnementales.

Cette étude est un point de départ pour concevoir des innovations qui servent à la fois l'économie et la société et l'environnement, compatibles avec le développement durable et la compréhension et la possibilité de perspectives à long terme. Elle pose également la question d'une philosophie générale de la vie qui cherche à créer un équilibre permettant de combiner de la meilleure façon possible la composante socio-économique à celle de la protection de l'environnement et a l'objectif d'économiser les ressources énergétiques (utilisation des transports publics, l'économie d'eau, recyclage, etc.) tout en préservant les ressources pour les générations suivantes.

Ces principes, sont le résultat de l'information, de l'éducation de la prise de conscience et largement due principalement à la contribution inspirée et dédiée de fonctionnaires responsables [Makridimitris] scientifiques et de citoyens actifs qui fait le choix de ce mode de vie respectueuse de l'environnement, objectif de la politique et de la mission sur le développement durable, servant principalement le public par leur comportement exemplaire.

La formation et l'éducation de la famille et l'école sont essentiels pour les bénéficiaires et les destinataires de décisions futures et l'état de l'environnement dans lequel nous vivons tous et devront trouver la façon appropriée de résoudre les questions environnementales que les citoyens responsables devront affronter et gérer dans l'avenir [Makridimitris].

La rédaction d'avis / réponses et non-réponses et / ou la libre expression des opinions au-delà des questions définies, est une ressource importante offrant de nombreuses capacités d'analyse statistique et diverses nouvelles interprétations de la part des lecteurs. L'Évaluation globale et la mesure de traitement de données montre des tendances positives pour les croyances et les attitudes du citoyen moyen, la maturité et la prise de conscience du rôle et de la contribution et devrait permettre des perspectives de pensées optimistes. De ce même sujet dépendent à la fois l'environnement et l'avenir! [Stamatiou & Psaltaki].

## **8. Références bibliographiques**

1. Aravantinos Ath, Vlastos Th, D. Emmanuel, Marinos - Kouris D., Mémos K., Skikos C, Smpontas K., Tsoutsos Th (1999), Introduction à l'environnement naturel et anthropique, Volume B1 - l'environnement humain, Université Hellénique Ouverte, Athènes. (en grec)
2. Burgel Guy, Grondeau Alexandre (2015), Géographie urbaine, hachette supérieur, Huego,
3. Burgel Guy, Boudon Philippe, Brun Jacques, Chalas Yves, Darques Régis, Herrou Michel, Lecourtois Caroline, Paquot Thierry, Paré Suzanne (2015), Essais critiques sur la

ville Sous la direction de Guy Burgel Collection Archigraphy Poche, infoglio.

4. Lacroix Richard-Nicolas (2010), les achats écologiques Développement Méthodologie, stratégique et politique, Bibliothèque de droit, Athènes. (En grec)
5. Makridimitris Antoine (1999), la gestion et la Fondation Société, Athènes. (En grec)
6. Stamatiou Eleni (2004), « Foncier et les relations foncières en Grèce » , une encyclopédie INTERNATIONALE DU FONCIER , RELATIONS POUR Les nations du monde ( 4 volumes ) , édité par : Ministère de l'Agriculture de l'Institut Fédération de Russie / recherche de relations foncières conception -Prof. Vladimir Belenkiy / académicien, Edwin Mellen Press, USA v. II: 88 à 199. (En anglais et en russe)
7. Stamatiou Eleni (2003). Évolution de la Législation et de la Politique Urbaine en Grèce. Discussion Paper Séries, 9 (20) : 447-488.
8. Stamatiou Eleni (2002), " le régime foncier et les relations foncières en Grèce", Discussion Paper Séries, 8 (7) : 145-176, Université de Thessalie, Vólos (En anglais)
9. Stamatiou Eleni, Psaltaki M. (2013), la crise économique, de la société et de l'environnement en Grèce, Akakia, Londres.





## **GÉOGRAPHIES, GÉOPOLITIQUES ET GÉOSTRATÉGIES RÉGIONALES (GGGR) Instructions aux auteurs**

### **Procédure de révision, d'évaluation et de contrôle**

Chaque article approprié est révisé, évalué et contrôlé à « l'aveugle » par deux membres du comité de rédaction de la revue. Une recommandation est alors faite par le Rédacteur en Chef. La décision finale est prise par le Rédacteur en Chef. Si la révision est préconisée, l'article révisé est envoyé pour une approbation finale par l'un des Rédacteurs.

Le journal se réserve les droits d'auteur sur tous les documents qui y sont publiés. Toutefois, après publication, les auteurs peuvent utiliser personnellement leurs travaux ailleurs, sans aucune autorisation préalable, à condition que soit mentionnée dans le Journal la notification d'une telle action. Toutes les opinions exprimées dans le journal sont les points de vue des auteurs, des points de vue qui ne reflètent pas la ligne éditoriale du Journal. L'obtention de la permission concernant la reproduction de toute œuvre soumise aux droits d'auteur par des auteurs tiers et le droit d'utilisation desdites œuvres relèvent de la responsabilité des auteurs.

### **Style et Format de l'Article**

Pour un article qui sera soumis pour la publication dans le journal "GÉOGRAPHIES, GÉOPOLITIQUES ET GÉOSTRATÉGIES RÉGIONALES (GGGR)", les éléments suivants doivent être pris en considération:

1. Tous les articles soumis doivent se référer à l'œuvre originale, non publiés auparavant (inédits) et non destinés à la publication ailleurs et de plus ils doivent faire l'objet d'une révision et d'une mise en forme.

2. Les articles doivent être rédigés en bon anglais, avec l'usage des termes techniques. Les articles doivent contenir entre 6.500-8.000 mots, tandis que tous les autres textes ne doivent pas excéder les 2.500 mots, mis à part les références, les tableaux et les illustrations.

3. La première page des manuscrits doit contenir le titre de l'article, le nom et l'affiliation des auteurs avec les coordonnées détaillées (l'auteur correspondant doit être correctement identifié ici).

4. Les articles doivent disposer d'un groupe de mots-clés (jusqu'à 7) et un Résumé (moins de 250 mots, sans les références); suivis par l'Introduction, la Méthodologie et les Données, les Résultats, la Discussion, les Conclusions et les Références.

5. Les manuscrits doivent être soumis dans un seul fichier électronique, sur un fichier en format MS Word, à

l'adresse courriel des rédacteurs. Il est également possible de soumettre le manuscrit sous la forme de fichier PDF (ou autre format similaire) uniquement à des fins de révision. Les livres pour révision sont envoyés en deux exemplaires au siège du Journal.

6. Les manuscrits doivent être dactylographiés avec des marges de 2.5cm × 2.5cm sur l'article, au format A4. Les marges doivent être conformes sur toutes les pages.

7. Toutes les pages doivent être numérotées consécutivement.

8. Les titres et les sous-titres doivent être courts.

9. Le texte doit être rédigé sur une police de caractère Times New Roman, en taille 11pt, normal, sur une seule colonne. Les textes qui ne respectent pas le format spécifié, seront renvoyés aux auteurs pour un ajustement correct.

10. Les tableaux et les illustrations doivent être titrés, consécutivement numérotés, incorporés dans le manuscrit, dans un seul fichier électronique, et ils doivent être correctement cités et placés dans le corps du texte. Les tableaux sont numérotés séparément des illustrations. Si vous avez des dessins originaux ou des photos vous devez les scanner et les incorporer dans le fichier ci-dessus. Les tableaux et les illustrations ne doivent pas apparaître sur la Une du journal (première page) ou après les références et doivent être insérés dans les marges de la page.

11. Les textes ou les illustrations en couleur sont acceptés pour la publication en ligne; toutefois les copies-papier doivent être uniquement en noir et blanc.

12. Les notes en bas de page doivent être réduites au minimum, en ce qui concerne la police de caractères. Ces notes doivent être numérotées consécutivement tout au long du texte avec des indices supérieurs et devraient apparaître en bas de chaque page.

13. Les auteurs sont encouragés d'inclure une étude bibliographique concise. Les références relatives à la littérature publiée dans le texte, doivent être citées en commençant par le nom de l'auteur, suivi par les numéros consécutifs entre crochets et ces références doivent être présentées dans un répertoire numérique à la fin du texte.

14. Les références complètes doivent être indiquées sous la forme suivante:

Auteur(s) (Nom et Initiales), "Titre de l'article", dans le Titre du Livre ou le Titre du Journal ou le Titre et le Lieu de la Conférence, Éditeur(s) (Nom et Initiales), Volume (Vol.) Nr. / Édition No., Lieu de la publication, Éditeur ou Maison d'édition, Année, Pages (pp.)